



HAL
open science

Etude sur la formation et l'employabilité de la jeunesse en Amérique latine

Delphine Mercier, Tanguy Samzun, Annabelle Sulmont, Robin Cavagnoud,
Félix Garcia

► To cite this version:

Delphine Mercier, Tanguy Samzun, Annabelle Sulmont, Robin Cavagnoud, Félix Garcia. Etude sur la formation et l'employabilité de la jeunesse en Amérique latine. [Rapport de recherche] Centre d'études mexicaines et centraméricaines (CEMCA). 2012, pp.183. halshs-01322983

HAL Id: halshs-01322983

<https://shs.hal.science/halshs-01322983v1>

Submitted on 10 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



ETUDE SUR LA FORMATION ET L'EMPLOYABILITE DE LA JEUNESSE EN AMÉRIQUE LATINE

Rapport de fin d'étude

Février 2013

Vos correspondants

Delphine Mercier
delphine.mercier@cemca.org.mx

Félix GARCIA
Felix.garcia@amnyos.com

Sommaire

1. Avant –propos..... 7

PARTIE I : Approche globale de la formation, de l'employabilité et de la jeunesse en Amérique Latine

2. Introduction 10

3. Facteurs déterminants et enjeux socioéconomiques 11

3.1 Facteurs déterminants et secteurs dynamiques 11

3.2 Dynamisme économique 12

3.3 Les différentes difficultés pour l'accès à l'emploi des jeunes 13

4. Description et analyse globale des programmes de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse..... 16

4.1 Définitions et caractéristiques de l'ETFP en Amérique Latine..... 17

4.2 L'historique du développement et de la transformation de l'ETFP..... 18

4.3 L'organisation et l'offre d'ETFP en AL..... 19

5. Vers un nouveau paradigme de l'ETFP en Amérique Latine 33

*PARTIE II : Focus sur quatre pays d'Amérique Latine
COLOMBIE*

6. Quelle(s) approche(s) de la formation professionnelle, de l'employabilité et de la jeunesse en Colombie ? 36

7. Les facteurs déterminants et les enjeux socio-économiques et politiques à prendre en compte 37

8. Description et analyse des programmes de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse..... 42

8.1 Le cadre législatif et la répartition des compétences 42

8.2 La mise en œuvre : Financements, cadres de coopération et de gouvernance..... 44

8.3 Les relations inter-acteurs 47

8.4 Principaux programmes engagés : résultats, effets et perspectives 58

8.5 Focus sur deux secteurs d'activité: environnement et tourisme de la santé..... 65

9. En synthèse : principaux constats et perspectives pour l'AFD 68

PARTIE II : Focus sur quatre pays d'Amérique Latine *PEROU*

10. Quelle(s) approche(s) de la formation professionnelle, de l'employabilité et de la jeunesse au Pérou ? 72

- 10.1 Les conceptions en jeu du point de vue des acteurs interrogés..... 72

11. Les facteurs déterminants et les enjeux socio-économiques et politiques à prendre en compte 74

- 11.1 Sur le plan social 74
 11.2 Sur le plan économique..... 74
 11.3 Sur le plan démographique et éducatif 75
 11.4 Sur le plan professionnel des jeunes 76
 11.5 Sur l'insertion professionnelle et les conditions de travail des jeunes..... 77
 11.6 Sur l'apprentissage des compétences pour l'emploi des jeunes 78

12. Description et analyse des programmes de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse..... 79

- 12.1 Le cadre législatif et la répartition des compétences 79
 12.2 Rôle et positionnement des principaux acteurs..... 81
 12.3 Principaux programmes engagés : résultats, effets et perspectives 88
 12.4 La mise en œuvre : cadres de coopération et de gouvernance 95
 12.5 Focus sur deux secteurs d'activité..... 98

13. En synthèse : principaux constats et perspectives pour l'AFD ... 100

PARTIE II : Focus sur quatre pays d'Amérique Latine *REPUBLIQUE DOMINICAINE*

14. Quelle(s) approche(s) de la formation professionnelle, de l'employabilité et de la jeunesse en République Dominicaine ? 103

- 14.1 Les approches de la Formation Professionnelle en République Dominicaine 103
 14.2 L'employabilité: perception et enjeux locaux 103

14.3	Les jeunes comme objet de politique publique de formation et d'emploi...	104
14.4	Les représentations du système français de formation et de l'intervention de l'AFD.....	104
15. Les facteurs déterminants et les enjeux socio-économiques et politiques à prendre en compte 105		
15.1	Enjeux économiques actuels pour la République Dominicaine.....	105
15.2	Dynamiques territoriales	106
15.3	Un tournant démographique sans correspondance apparente avec les politiques de formation et d'emploi des jeunes	107
16. Description et analyse des programmes de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse..... 108		
16.1	Le cadre législatif et la répartition des compétences	108
16.2	Rôle et positionnement des principaux acteurs.....	109
16.3	Principaux programmes engagés : résultats, effets et perspectives	124
16.4	La mise en œuvre : Financements, cadres de coopération et de gouvernance.....	128
16.5	Focus sur deux secteurs d'activité.....	133
17. En synthèse : principaux constats et perspectives pour l'AFD... 135		
<i>PARTIE II : Focus sur quatre pays d'Amérique Latine</i>		
<i>MEXIQUE</i>		
18. L'approche mexicaine de la formation professionnelle, de l'employabilité et de la jeunesse..... 138		
19. Les facteurs déterminants et les enjeux socio-économiques et politiques à prendre en compte 139		
20. Description et analyse des programmes et appareils de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse 144		
20.1	Le cadre législatif et la répartition globale des compétences en matière d'emploi et de formation.....	144
20.2	Le financement de la formation	147
20.3	Rôle et positionnement des principaux acteurs de la formation et de l'emploi	149

20.4	Principaux programmes engagés : résultats, effets et perspectives	158
20.5	La mise en œuvre : Cadres de coopération et de gouvernance	165
20.6	Focus sur deux secteurs d'activité potentiels de coopération	168

PARTIE III : Synthèse et Annexes

21. En synthèse : principaux constats et perspectives pour l'AFD ... 171

22. En synthèse : principales forces et faiblesses des politiques de formation et d'emploi en Amérique Latine..... 174

23. Annexes 178

23.1	Liste des contacts.....	178
23.2	Bibliographie.....	182

1. Avant –propos

Le présent document constitue le rapport final de l'étude réalisée par le CEMCA pour le compte de l'Institut Des Amériques et de l'Agence Française de Développement.

Réalisé sur la période de septembre à décembre 2013, l'étude a été menée à partir d'entretiens semi-directifs réalisés avec les principaux acteurs de l'emploi et de la formation présents dans quatre pays d'Amérique Latine et par l'exploitation et l'analyse des documents et études qui ont pu être recensés dans le cadre des investigations de terrain.

Conformément au cahier des charges, le rapport interroge principalement la situation, les politiques et les principaux dispositifs de formation et d'emplois à l'attention de la jeunesse en Amérique Latine (AL).

De ce fait ce document intègre deux parties principales complémentaires en plus de la synthèse conclusive et des informations présentées en annexes (liste des acteurs rencontrés et bibliographie) :

- Une première partie du rapport est dédiée à la présentation d'un panorama et à une lecture globale de la situation de la formation, de l'emploi et de la jeunesse en Amérique Latine
- Une seconde partie est consacrée à un focus sur chacun des quatre pays investigué plus précisément :
 - La Colombie
 - La République Dominicaine
 - Le Pérou
 - Le Mexique

Bien que différentes en raison de l'hétérogénéité des matériaux recueillis et des fonctionnements inhérents à chaque pays, l'ensemble des monographies intègre certaines parties communes et notamment les suivantes :

- Un cadrage des concepts et usages de la formation, de l'emploi et de la jeunesse afférents à chaque pays
- Une présentation de la situation du pays, des principaux cadres de construction et de fonctionnement des dispositifs de formation dédiés à la jeunesse (principales lois, financements, principaux acteurs et programmes, organisations et fonctionnements partenariaux, etc.)
- Un focus sur deux secteurs d'activités potentiels de coopération sur le champ de l'emploi et de la formation des jeunes entre la France et le Mexique

Par ailleurs, compte tenu de l'ampleur du champ considéré pour cette étude et de la diversité des fonctionnements inhérents à chaque pays considéré, voir aux différents territoires locaux qui composent un même pays (Etats/Région/Communes et intercommunalités), il est nécessaire de rappeler dans cette partie introductive, trois limites principales associées à cette étude :

- Compte tenu de la faible part d'emploi formel, de la faiblesse des statuts d'emploi pour de nombreux jeunes mais aussi pour de très nombreux professionnels de l'éducation et de la formation (formateurs, enseignants, tuteurs), la lecture statistique de la situation de la jeunesse en formation ou en en emploi reste toute relative. En effet, la nomination des « Nini », ni travailleurs, ni étudiants traduit de manière symptomatique une difficulté de qualification de certaines jeunes et encore plus une difficulté d'appréciation précise des trajectoires d'éducation/formation et d'emploi des jeunes.
- La cartographie strictement exhaustive des dispositifs et programmes de formation et d'emploi est impossible à réaliser dans le cadre de cette étude. A titre d'exemple, le Mexique compte, uniquement sous la tutelle du gouvernement fédéral plus de cent programmes à destination de la jeunesse répartis dans divers ministères et divers sous secrétariats des ministères. En cela, nous avons opté dans cette étude pour le signalement des principaux programmes et initiatives à l'attention des jeunes.
- La lecture statistique du niveau d'adéquation entre les dispositifs de formation et le marché de l'emploi d'un pays ou bien d'un territoire est une information qui ne peut être mobilisée de manière fiable. Dans le cadre du système et du fonctionnement français pourtant relativement formalisé, les diverses enquêtes d'insertion en emploi menées par les différents donneurs d'ordre de la formation (Régions, Pôle Emploi, Ministères, Organismes Paritaires Collecteurs Agréés, Branches, autres) ne font pas l'objet d'une agrégation permettant une vue précise sur un secteur d'activité ou bien un territoire. De même, l'analyse des déclarations des besoins de main d'œuvre ne constitue qu'une information très partielle pour réfléchir une gestion territoriale ou sectorielle des compétences. Ainsi, si les branches, les acteurs publics et les opérateurs de placement en France tentent de développer une telle vision, celle-ci reste partielle et insuffisante pour la définition de plans d'actions emploi/formation. Considérant cette fois les systèmes d'observation en Amérique Latine, certains pays rendent compte d'observatoires. Toutefois, ceux-ci rencontrent les mêmes limites que le système français et ne peuvent apporter une vision précise des besoins de compétences. Par ailleurs, on signalera ici que les études de besoins qualitatives appliquées à un secteur/filière précis sur un périmètre territorial défini (Etat, Région, ville) apportent en plus des informations statistiques existantes une lecture dynamique de la situation et des besoins en matière de compétence/formations/métiers à développer.
Enfin, on notera que cette lecture qualitative et partagée par les acteurs économiques et les acteurs publics au plus près du terrain constitue selon nous un préalable indispensable pour garantir l'efficacité des projets de coopération qui peuvent être menés sur le champ de l'emploi et de la formation à destination de la jeunesse.

PARTIE I

Approche globale de la formation, de l'employabilité et de la jeunesse en Amérique Latine

2. Introduction

L'Organisation Internationale du Travail (OIT) constatait récemment que la crise économique a subitement mis fin au déclin progressif du taux de chômage des jeunes observé entre 2002 et 2007 (OIT, 2012). De manière globale, le taux de chômage mondial des jeunes est revenu au taux observé au pire de la crise, en 2009 (OIT, 2012). De 12,6% en 2011, le taux de chômage des jeunes devrait avoisiner les 12,7% en 2012 (Soit plus qu'en 2007). Ceci représente près de 75 millions de jeunes chômeurs dans le monde (Soit une augmentation de plus de 4 millions depuis 2007) et presque trois fois le taux de chômage des adultes (OIT, 2008). Les projections à moyen terme de l'OIT (2012-2016) indiquent que peu d'amélioration est attendue pour les jeunes sur le marché du travail puisque le taux de chômage des jeunes devrait demeurer à un niveau aussi élevé jusqu'en 2016 (OIT, 2012). Il est également intéressant de constater que les jeunes constituent 43,7% de la population mondiale des chômeurs, alors qu'ils ne constituent que 25% de la population mondiale des travailleurs. Plus inquiétant encore, l'OIT souligne que plus d'un tiers de la population mondiale des jeunes chômeurs a totalement abandonné sa recherche d'emploi, découragé par la crise, et vit actuellement sous le seuil de pauvreté fixé à 2 Dollars US par jour.

Bien qu'il soit important de reconnaître que la plupart des jeunes assurent leur transition de l'école vers le marché du travail sans avoir besoin d'aide particulière, une part importante de ces jeunes rencontre des difficultés à trouver un emploi stable. Ces difficultés peuvent s'exprimer en termes de temps nécessaire à l'obtention du premier emploi ou en termes de qualité de l'emploi (sous-emploi, contrats précaires, absence de contrat formel, etc.). Bien que les groupes de jeunes, sortant plus tôt du système éducatif et n'ayant pas acquis les compétences de base rencontrent des problèmes plus importants que ceux qui ont acquis ces compétences et complété un premier cycle d'enseignement technique préparant à l'entrée dans le marché du travail, plusieurs facteurs ont une influence sur la transition des jeunes, depuis les systèmes d'éducation formels et non-formels vers l'emploi stable. Parmi ces facteurs, on retrouve les compétences obtenues à l'école et les conditions du marché du travail. De la même manière que dans le reste du monde, les jeunes latino-américains constituent un groupe particulièrement vulnérable sur le marché du travail. Le chômage des jeunes est plus élevé que le chômage des adultes. Le taux de participation des jeunes à l'emploi est plus bas que celui des adultes pour les diplômés comme pour les non diplômés, la rotation entre emplois est plus fréquente et les salaires perçus sont inférieurs à ceux des adultes. S'il s'agit ici de généralités ces dernières ont été particulièrement documentés par les travaux de recherche internationaux dans les pays en voie de développement et sous-développés.

Ces aspects ont un impact fort sur la représentation en construction d'un jeune par rapport au travail et sur sa trajectoire entre les secteurs formels, non formels et informels (BID, 2012). La deuxième partie du présent Etat de l'art a pour objectif de présenter le contexte socio-économique de la région Amérique latine et les obstacles auxquels font face les jeunes populations latino américaines dans leur intégration au marché du travail. Dans une troisième partie, le rapport décrit de manière schématique les dispositifs et programmes de formation professionnelle dédiés aux jeunes, l'organisation, l'historique et la transformation en cours de l'appareil d'enseignement technique et de la formation professionnelle ainsi que les institutions et organismes responsables de son organisation. Dans une quatrième partie,

le rapport tente de donner les contours du nouveau paradigme de la formation professionnelle pour les jeunes qui se dessinent dans la région. Enfin, les conclusions et proposition de développement seront abordées dans une cinquième partie conclusive. A travers un document annexe, nous tenterons de présenter un panorama, non-exhaustif des différents projets de coopération internationale et/ou financés par les bailleurs de fonds sur la thématique, dans la région.

3. Facteurs déterminants et enjeux socioéconomiques

3.1 Facteurs déterminants et secteurs dynamiques

Le relief et la géographie jouent un rôle capital dans l'organisation spatiale de l'Amérique latine et ont une incidence directe sur l'économie du continent. Constituée de 33 États indépendants et de 13 territoires aux statuts divers (départements, colonies, dépendances), l'Amérique latine (AL) est souvent divisée en trois ensembles géographiques distincts:

1. le Mexique septentrional
2. l'isthme d'Amérique Centrale
3. et l'Amérique du Sud

Bien que ces trois grandes sous-régions soient particulièrement différentes en termes de climat et de géographie, elles ont toutes héritées de l'agriculture des civilisations précolombiennes. Le secteur agricole, aujourd'hui encore dominant et qui emploie 24% des actifs de la région (malgré une diminution d'environ 20% depuis 1945), ne produit cependant que 14% du PIB contre 22% pour les industries de transformation, telle que l'agro-industrie¹. Au cours des 20 dernières années, la région AL a notamment conquis beaucoup de parts de marché grâce à la diversification de sa production agricole, à la croissance dynamique de ses industries de transformation primaire, ainsi qu'à la libéralisation progressive de ses échanges lui permettant une intégration remarquable dans les marchés internationaux. Si le taux de croissance de l'agriculture latino américaine reste cependant faible (il atteint environ 3,4% par an contre 6,9% pour les mines, 5,8% pour l'industrie de transformation et 4,7% en moyenne pour l'ensemble de l'économie), de nombreux efforts sont en cours pour se tourner vers "l'agriculture verte", notamment au Mexique, et pour redynamiser le secteur au vu des objectifs mondiaux de développement durable (Rio+20, UNESCO 2012).

Ces dernières années ont également été marquées par de nombreux efforts entrepris pour développer l'industrie et les matières premières au niveau local, avec notamment la création d'usines de concentrés de minerais et de métallurgie primaire dans les pays miniers (Chili, Pérou), la congélation et la mise en conserve des produits agricoles, le développement du secteur de la création industrielle (et notamment le secteur des biens d'équipements) et l'installation d'usines de montage et de fabriques de biens de consommation (ex:

¹ Par agro-industrie, on entend généralement la partie du secteur manufacturier qui transforme les matières premières et les demi-produits provenant du secteur agricole au sens large, y compris la foresterie et la pêche.

automobiles, engins agricoles, etc.). Toutes ces initiatives ont entraîné d'importantes mutations industrielles et ont permis au Venezuela et au Brésil de tripler leurs PIB par rapport à la fin des années 1990, de le doubler au Mexique, au Pérou, en Colombie et de l'augmenter de près de 70% au Chili.

L'Amérique latine fournit aujourd'hui 30% de l'argent extrait dans le monde (Mexique et Pérou), 25% du cuivre (Chili, Pérou) et de l'étain (Brésil et Bolivie). 12% du pétrole mondial provient également d'Amérique latine. Ces résultats n'ont cependant été possibles que grâce à des investissements massifs de capitaux étrangers réalisés sous forme de prêts, tels que ceux consentis par la Banque mondiale (BM) ou encore la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ainsi qu'à l'implantation de filiales de sociétés nord-américaines, japonaises et européennes (CEPAL, 2011). Au delà d'un fort endettement, même si contrôlé, l'installation des filières étrangères sur les territoires latino-américains a entraîné une énorme pression sur l'offre d'emploi qualifiée, à laquelle la région n'était pas préparée. La lente mise en adéquation des systèmes d'enseignement technique et de formation professionnelle (ETFP) entraîne aujourd'hui encore des tensions extrêmes entre l'offre et la demande. On observe notamment que la plupart des emplois hautement qualifiés sont occupés par une main d'œuvre nord-américaine, européenne et japonaise dans ces filières. La transition entre le progrès et le développement dépend largement des leviers de formation professionnelle et d'employabilité que saura mettre en place la région pour profiter de ce potentiel et s'en approprier les profits.

3.2 Dynamisme économique

Il est, notamment, intéressant de voir que fin 2011, le Brésil dépassait la Grande-Bretagne pour devenir la sixième puissance mondiale, juste derrière la France, son PIB atteignant 2,3 milliards de dollars US (surpassant ainsi l'Italie et peut-être la France dans les trois prochaines années). Avec le Brésil, c'est toute la région AL qui a récemment améliorée ses positions dans le classement des économies mondiales. L'Argentine, deuxième PIB de la région, gagne quatre places pour se situer au vingt-cinquième rang mondial en 2011 alors qu'un peu plus loin derrière, la Colombie, le Chili et le Pérou montent aussi en grade. Ils devraient être respectivement 33^{ème}, 41^{ème} et 48^{ème} à la fin de l'année 2012. Cette percée des économies sud-américaines est le résultat d'années de croissance soutenue, notamment des secteurs agricoles, agro-alimentaires, miniers et pétroliers. Avec la Chine, l'Inde et l'Asie du Sud-Est, l'Amérique du Sud est aujourd'hui une des deux zones émergentes de la planète en expansion (Commission Economique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes, CEPAL 2012). La CEPAL annonce une hausse moyenne du PIB des principales économies sud-américaines proche de 4%, en 2012. Si les rapports économiques signalent qu'au moins trois facteurs favorisent la continuité de la croissance dans la région - la demande actuelle et future (notamment asiatique) de matières premières agricoles et minières, le faible endettement de la plupart des pays sud-américains (entre 30% et 45% du PIB, sauf exception), une certaine sagesse budgétaire (soldes primaires positifs, équilibre ou déficit inférieur à 3% après paiement des intérêts de la dette) - ils soulignent également que l'ETFP préparant l'offre à la demande croissante des marchés sera la clé de voute de cette réussite.

Si les pays ci-dessus mentionnés sont aujourd'hui devenus des puissances économiques mondiales, le développement des pays d'Amérique Latine, voire d'Amérique du sud, reste

très inégal. La plupart de ces pays dépendent toujours principalement de l'agriculture et de l'activité minière, l'activité industrielle, beaucoup moins importante dans la majorité des cas restant très concentrée dans un petit nombre de grandes villes. Ainsi, au Pérou, plus de 60% des emplois industriels (produits chimiques) sont basés dans la capitale de Lima où se concentre environ 40% de la population du pays. La croissance rapide des capitales latino-américaines a eu pour effet de créer un important écart de richesse entre une population urbaine relativement prospère et une population rurale souvent extrêmement pauvre. Ces inégalités se répercutent bien entendu sur l'emploi et le travail des jeunes.

3.3 Les différentes difficultés pour l'accès à l'emploi des jeunes

Si l'on adopte la catégorisation des "jeunes travailleurs" définie par les Nations Unies dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (www.mdgs.un.org), nous nous intéresserons ici aux jeunes âgés de 15 à 24 ans. Cette catégorisation englobe les différentes définitions retrouvées au travers de la région AL, exception faite des programmes destinés aux jeunes à risques (Cf. Infra) qui s'adressent, pour la majorité, aux jeunes de 16 ans à 30 ans (pour la Colombie) et parfois 35 ans (pour le Mexique). Les classifications sont organisées par rapport à l'âge minimum auquel un jeune peut, légalement, sortir du système scolaire dit général (entre 15 et 16 ans selon les pays) et la moyenne d'âge à laquelle il sort du système scolaire général ou technique et fait son entrée sur le marché du travail.

L'emploi des jeunes de 15 à 24 ans, en AL, fait face à plusieurs défis caractérisés, qui peuvent être résumés en 9 points principaux:

1. **Le taux d'emploi et de chômage des jeunes:** actuellement près de 15% des jeunes qui cherchent un emploi en AL n'en trouvent pas. Au début des années 80, le chômage des jeunes ne représentait que 5% de la population dans toute la région. Des jeunes qui travaillent aujourd'hui, 54% le font dans le secteur informel² face à seulement 45% il y a trente ans. Pour les jeunes ne bénéficiant que de l'éducation primaire, ce taux atteint les 70%. En ce qui concerne les jeunes diplômés de l'éducation secondaire, 50% occupent encore des emplois informels, contre 30% dans les années 80. Cela s'explique par la mutation plus lente des institutions et des régulations du travail et de l'emploi face à une population en forte croissance et à une demande encore peu organisée et analysée (Banque Interaméricaine de Développement, 2012);

2. **L'emploi des femmes:** Même si des progrès importants ont été fait en matière de promotion de la cause de l'égalité entre les genres, et si les réponses de certains gouvernements plus encourageantes que d'autres, les héritages (pour la plupart indigènes) culturels et religieux forts qui caractérisent une grande partie des régions du monde rendent l'emploi des jeunes femmes plus ou moins difficile selon les sous-régions. Le taux d'emploi des femmes est passé de 43,3% en 1995, à 49,2% en 2004, pour stagner aujourd'hui aux alentours de 50% (CEPAL, 2011). La gamme des mesures prises inclut l'intégration des questions d'égalité entre les genres dans les programmes et plans nationaux d'accès à

² le secteur informel est représenté par l'ensemble des activités économiques qui se réalisent en marge de la législation pénale, sociale et fiscale ou qui échappent à la comptabilité nationale.

l'emploi pour les jeunes femmes, y compris la création de structures nationales pour renforcer la participation des femmes aux efforts de développement de la région et à l'économie formelle. Certaines mesures ont été prises pour améliorer l'accès des femmes à l'éducation, à l'emploi, aux ressources productives et aux droits de propriété. De nombreux efforts restent cependant à produire, en particulier pour l'accès à l'emploi des jeunes femmes;

3. **Le lent développement des niveaux d'éducation:** la région AL entre dans une nouvelle ère de l'éducation. La majorité des inscrits dans le système éducatif secondaire, voire même parfois dans le système primaire, représente une primo-génération. Si les taux d'inscription en éducation primaire (couverture universelle atteinte, CEPAL, 2011) se sont nettement améliorés cette dernière décade, les taux d'inscription en secondaire restent toutefois encore très faibles dans certaines sous-régions, telles que les pays andins ou l'Amérique centrale où les chiffres officiels sont cependant très peu fiables, voire absents (CEPAL, 2011);

4. **L'accès à une éducation de qualité:** la question de l'accès universel à l'éducation ainsi que de la qualité de l'éducation sont des questions particulièrement prégnantes dans la plupart des pays de la région. Les récentes émeutes estudiantines chiliennes ont soulignées ces difficultés, dans l'un des pays dit des plus développés de la région. L'accès à l'éducation gratuite et de qualité pose non seulement des questions de développement économique mais également d'orientations sociopolitiques (Lafoucriere et al., 2012);

5. **Une "éducation refuge":** dans les sous-régions, dites en voie de développement (exemple du cône sud), le déclin de la participation des jeunes dans le marché du travail est partiellement dû à la croissance des taux d'inscription au sein du système scolaire formel - entre 1990 et 2000 le nombre d'étudiants inscrits en secondaire avait augmenté de 15% et de 8% pour ceux inscrits au niveau supérieur (OIT, 2005). Cependant, s'il on ajoute à ces chiffres ceux des abandons scolaires, ces taux semblent refléter plus une volonté de différer l'entrée dans le marché du travail qu'une réelle volonté de s'inscrire dans un processus d'apprentissage de longue durée. Dans certaines sous-régions ces chiffres reflètent également une ouverture progressive des possibilités éducatives laquelle n'est pas forcément accompagnée des services et structures permettant l'information, l'orientation et l'accompagnement sur le marché du travail;

6. **Le lent développement de l'appareil productif:** toutefois, si les acteurs politiques, soutenus par les bailleurs de fonds et les coopérants internationaux, prennent conscience de l'importance du rôle central des systèmes éducatifs ouverts à tous et de qualité, le lent développement (ou parfois le développement négatif) des systèmes productifs ne permet pas une adéquation entre éducation et marché du travail. Ceci est plus particulièrement observé en Amérique Centrale, et dans quelques pays encore sous développés d'AL, où la hausse importante de la criminalité ne permet pas d'attirer et de pérenniser l'installation des industriels et des investisseurs sur les territoires. A contrario, les coûts élevés du crime organisé, ont eu pour effet la fuite des investissements vers les pays du cône sud ou vers les Caraïbes (Lafoucriere et al., 2012);

7. **Le développement négatif du secteur productif:** directement liés à la forte criminalité et aux narco trafiques, les chiffres du Rapport mondial de développement de la BM soulignent que beaucoup de jeunes d'Amérique latine ne sont "ni" étudiants "ni"

travailleurs (BM, 2011). Cette population, communément appelée les Ninis³, est particulièrement caractéristique des sociétés latino-américaines où beaucoup de jeunes, ne trouvant pas d'emploi stable et/ou suffisamment rémunéré, se tournent vers la criminalité (même si attribuer cette tendance aux seuls aspects économiques seraient particulièrement réducteur, elle a néanmoins un impact fort sur les possibilités de développement socioéconomiques et économiques des pays concernés);

8. **La prédominance du secteur informel:** l'incidence du travail non rémunéré a un impact fort sur les économies latino-américaines. Cependant, au sein d'économies où le secteur informel tient une place accrue - symptôme fort de l'échec des politiques à réguler les marchés - le travail informel et/ou non rémunéré peut parfois être un moteur important dans l'acquisition des compétences diverses. Dans beaucoup de pays d'AL, cependant, les mécanismes permettant la validation des acquis et des compétences sont encore très faibles voire inexistantes (BM, 2006). Ceci s'explique principalement par le manque de régulation de l'emploi et l'absence ou le très faible développement des cadres de qualifications et de certifications nationaux;

9. **le manque de régulation de l'ETFP (c'est quoi ?):** autre symptôme fort de la faiblesse des politiques de l'emploi nationales, les économies d'AL - à part quelques exemples d'économies fortement régulées et nationalisées - sont aujourd'hui extrêmement dépendantes du secteur privé. Cette situation a pour conséquence un transfert, plus ou moins volontaire, des programmes et initiatives, plus ou moins structurées, d'ETFP vers le monde de l'entreprise et le secteur privé. Au-delà des questions d'égalité d'accès ainsi que de précarisation des situations professionnelles, cette situation rend l'évaluation et le monitoring des programmes et initiatives d'ETFP relativement difficiles.

Tous ces aspects, fortement résumés ici, rendent l'accès des jeunes à l'emploi, l'attractivité de l'emploi et le développement des systèmes et structures de l'ETFP particulièrement difficile. Les questions d'accès à une éducation équitable de qualité, d'attractivité de l'ETFP, de l'emploi et la capacité des gouvernements à attirer de nouveaux investisseurs ou encore à inspirer les jeunes entrepreneurs sont des questions prégnantes dans toute la région d'AL. Les systèmes d'éducation, et d'ETFP en Amérique Latine sont particulièrement affectés par la présence d'inégalités profondes. Si l'ETFP des jeunes est de plus en plus orientée vers l'entrée sur le marché du travail, il ne permet pas l'accès équitable à tous les jeunes. Si en 2005, 71% des jeunes de 20 à 24 ans en AL avaient complété un premier cycle d'éducation secondaire (9 ans de scolarité), seul 42% des jeunes appartenant au premier quintile de revenu de la population étaient dans le même cas contre 92% pour le cinquième et plus haut quintile de revenus. De la même manière, un plus grand accès à l'éducation et à la formation professionnelle n'assure pas un accès équitable "à la qualité". Il est important d'observer que, même au sein du système d'éducation formel, l'éducation que reçoivent les jeunes appartenant à différents groupes sociaux n'est pas uniforme. Les résultats obtenus aux examens internationaux (PISA) confirment que les conditions socioéconomiques des familles sont un facteur déterminant du rendement éducatif des jeunes et de l'accès à l'éducation de qualité. Ces conditions expliquent 19,5% de la variation de rendement scolaire en sciences des étudiants argentins, 17,1% des étudiants brésiliens, 23,3% des étudiants chiliens, 11,4% des étudiants colombiens et 16,8% des étudiants mexicains (OECD, 2007). Plus grave encore, les inégalités s'intensifient au niveau supérieur où l'éducation universitaire maintient son statut élitiste dans la plupart des pays d'AL. Ces inégalités sont un thème particulièrement

³ Résultat d'une contraction pour désigner les jeunes qui "ni" ne travaillent "ni" n'étudient.

préoccupant pour les systèmes éducatifs d'AL dans la mesure où les différences observées dans la formation préparant à l'entrée sur le marché du travail sont répercutées plus tard dans les trajectoires professionnelles. Ceci constitue un défi majeur pour les gouvernements d'AL, là où encore bien des segments de la population restent en marge du système éducatif et du marché du travail formel.

4. Description et analyse globale des programmes de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse

Les niveaux d'intégration sociale des pays d'AL sont parmi les plus bas au monde. Les différences entre les opportunités d'éducation et/ou d'emploi et la distribution équitable des ressources sont des problèmes structurels. En plus de l'exclusion des communautés indigènes, l'apparition de larges zones de pauvreté urbaines et rurales ajoute aux difficultés d'intégration dans l'emploi des jeunes de la région. C'est cet état de fait qui a poussé les gouvernements d'AL à entrer dans un nouveau modèle de développement de l'ETFP. Après les déboires de la "génération perdue" (OIT, 2011), l'Amérique Latine a opté pour un modèle d'ouverture économique et de plus faible intervention de l'état sur les marchés économiques et du travail, même si celle-ci reste bien présente dans la majorité des pays ici étudiés. Ce modèle a entraîné des changements importants de politiques sociales, jusqu'ici relativement généreuses et interventionnistes, vers un modèle souvent plus décentralisé et basé sur une approche partenariale entre les secteurs public et privé (Filgueira, Lombardi, 1995). Dans le cadre des politiques orientées vers le combat contre la pauvreté, un ensemble de programmes a également vu le jour dans la région, avec pour but de favoriser l'insertion sociale des jeunes (Cf. infra programmes "JOVENES"). En règle générale, ces programmes sont plus nombreux lorsqu'il s'agit des groupes à risques, issus des quintiles les plus bas des différentes populations, des populations indigènes et des jeunes femmes.

Les discours politiques, ainsi que les différents projets de recherche menés dans la région ces dernières années (CEPAL-UNESCO, 1992), contestent que la seule incorporation des nouvelles technologies comme facteur d'élévation de la qualité et de la productivité soit la clé pour que les différents secteurs productifs et de services puissent faire face aux challenges que représente l'internationalisation et la globalisation des économies. Il semble fondamental que les forces de travail possèdent les compétences clés et renouvelées pour pouvoir s'adapter aux innovations au travers de la formation continue. C'est bien évidemment en ce sens que l'acquisition des compétences de base devient un pré requis essentiel au développement, non seulement des marchés du travail, mais également au développement des ressources humaines. En ce sens une grande majorité de pays d'AL, à des stades parfois bien différents, a pris conscience de l'importance de développer leur système national d'ETFP pour améliorer la cohésion sociale et le développement économique au travers du développement des compétences des ressources humaines. Les systèmes éducatifs de la région se sont développés favorablement au cours des dernières décades, et notamment en ce qui concerne l'éducation primaire. Aujourd'hui la couverture d'éducation primaire est quasiment universelle et celle de l'éducation secondaire atteint un niveau quasi similaire, bien qu'elle ne soit pas toujours inclusive (Jacinto, 2011). L'éducation secondaire et postsecondaire ont elle aussi connues une augmentation notable, puisque les inscriptions à ces niveaux ont augmenté de 5% chaque année entre 1991 et 2004 (UIS, 2005). La participation du secteur privé dans l'offre éducative de niveau supérieur est une

caractéristique forte de la région, et notamment au Chili, au Brésil et en Colombie où plus de la moitié des inscriptions se font en institutions privées et indépendantes. De la même manière, les filières techniques se sont fortement développées et diversifiées, générant ainsi une offre éducative plus importante (UIS/UNESCO, 2007). Enfin, l'offre des systèmes de formation professionnelle a augmenté et s'est fortement diversifiée, notamment avec l'apparition de nouveaux acteurs sur le marché de la formation, tels que les entreprises, les organisations patronales et de salariés ou encore les organisations dites sociales (organismes de formation, ONG, etc.). Tout ceci participe d'une carte de l'offre en matière de formation particulièrement complexe où coexistent diverses offres plus ou moins institutionnalisées, articulées entre elles et coordonnées au niveau central.

4.1 Définitions et caractéristiques de l'ETFP en Amérique Latine

En 2001, et étant donné la nécessité de renforcer les liens entre l'éducation et le travail, l'OIT et l'UNESCO ont élaboré des recommandations communes pour développer l'ETFP. Dans ce contexte les deux Organisations proposèrent la définition suivante:

"L'ETFP embarque tous les aspects du processus éducatif qui, en plus de l'éducation générale, entraîne l'étude des technologies et des sciences ainsi que l'acquisition des connaissances pratiques, des attitudes, de la compréhension et des connaissances théoriques relatives aux métiers des divers secteurs de la vie économique et sociale" (UNESCO, 2002).

La proposition émise définit également que l'ETFP doit:

"faire partie intégrante de l'éducation générale, être un moyen d'accès aux différents secteurs professionnels et de participation effective au monde du travail, être un des aspects de l'éducation tout au long de la vie et constituer une préparation à une citoyenneté responsable, être un instrument de promotion de développement durable et respectueux de l'environnement ainsi qu'une méthode de réduction de la pauvreté" (UNESCO, 2002)

A la différence des systèmes d'éducation générale, composés de niveaux éducatifs étroitement liés à l'âge des populations, l'ETFP répond à des besoins spécifiques de formation des adolescents, des jeunes et des adultes. L'objectif de ces formations étant clairement l'acquisition, le maintien ou l'amélioration des compétences pour l'intégration ou le maintien dans le marché du travail, contribuant ainsi à augmenter le taux d'emploi, notamment chez les jeunes, éradiquer la pauvreté et augmenter la cohésion sociale (UIS, 2011).

En ligne avec le système français (fruit de nombreuses coopérations internationales sur le développement de l'ETFP) l'éducation secondaire a longtemps été organisée à deux niveaux:

- un premier niveau préparant les étudiants pour l'entrée à l'université;
- et un deuxième niveau, composé de différentes formes d'ETFP, préparant les étudiants pour l'entrée sur le marché du travail (Moura Castro, 2000).

Ce deuxième niveau est divisé en deux, comprenant ainsi l'Education technique et la formation professionnelle. L'éducation technique a toujours été dévolue aux Ministères de l'éducation et conçue comme un sous-système de l'éducation secondaire générale permettant l'acquisition de compétences techniques associées aux différents secteurs et branches de production. En 2006 on recensait 30% des étudiants d'AL inscrits dans l'une des branches de l'ETFP au niveau secondaire (ISU, 2011). La formation professionnelle des jeunes, quand à elle, est définie comme étant un système de formation pour les travailleurs et est caractérisée par trois éléments distincts: (i) son indépendance du système régulier d'éducation, (ii) la

flexibilité de son système éducatif non-formelle, (iii) sa gouvernance tripartite (Moura Castro, 2000).

En AL, l'ETFP prend plusieurs dénominations, reflétant les différentes stratégies nationales:

- Education technico-professionnelle (Argentine, République Dominicaine et Costa Rica)
- Education professionnelle et technologique (Brésil)
- Education supérieure technologique et technico-productive (Pérou)

Dans le reste des pays on trouve la domination d'ETFP recommandées par les Nations Unies, c'est le cas au Mexique et en Colombie.

4.2 L'historique du développement et de la transformation de l'ETFP

Le panorama actuel de l'ETFP en AL est le fruit de plusieurs décennies d'évolution influencées par diverses tendances politico-économiques. La première période de développement de l'ETFP s'organise dans les années 70 et est caractérisée par l'apparition des Institutions Nationales de Formation (INF), qui avaient pour responsabilité de définir et d'exécuter les politiques de "formation pour le travail". La Formation pour le travail étant définie comme "la formation strictement nécessaire à l'accès à l'emploi qualifié et à l'exécution de tâches dévolues à un métier en particulier". Elle était définie comme ponctuelle et peu évolutive (Ibarrola, 1999) et s'inscrivait dans un modèle de production fordiste. Ce premier modèle d'organisation institutionnelle de la formation pour le travail prend ses origines au Brésil (Casanova, 1999; Moura Castro, 2000; CINTERFOR/OIT, 1999 e Ibarrola, 1999). Ces institutions furent créées dans le cadre d'un processus de substitution des importations, que connurent les pays de la région avec plus ou moins d'intensité, provoquant de profondes restructurations de leurs systèmes productifs et, en conséquence, de leur marché du travail. Le développement d'un secteur industriel généra une demande croissante de main d'œuvre qualifiée et semi qualifiée dédiée majoritairement au secteur primaire. Cette tendance se vit également renforcée par la croissance de l'appareil gouvernemental impulsant lui aussi la demande en compétences. Les INF étaient majoritairement des institutions publiques, tripartites ou bipartites (c'est-à-dire les autres parties ?), sous l'égide des Ministères du travail.

Au cours de la deuxième partie des années 70, un changement de contexte économique et l'ouverture vers le commerce international révéla d'importants problème de compétitivité et entraîna un changement de stratégie. L'ouverture commerciale révéla de forts problèmes de compétitivité dans le secteur industriel, qui était jusqu'alors protégé. La participation relative des secteurs économiques, tant dans la fabrication de produits comme dans la distribution de l'emploi, se modifia petit à petit pour passer d'une économie ultra industrialisée à une économie se tournant vers les services. Cette transformation eut pour conséquence la révision du rôle de l'état, dans la majeure partie des pays de la région, et la réduction de sa participation aux activités économiques mais également aux activités de régulation de la formation professionnelle pour le travail. Face à une demande de plus en plus qualifiée de la main d'œuvre, les politiques de formation devinrent une composante centrale des systèmes de relations, mais également du secteur privé. De la même manière, cette deuxième ère marque le passage de la formation professionnelle pour le travail et par la spécialisation vers la notion de formation professionnelle pour l'acquisition d'un ensemble compétences basiques et techniques ou spécifiques (CINTERFOR/OIT, 1999). Les pays de la région ont de ce fait réalisés un effort important, au cours de cette période, pour mettre en

adéquation leurs stratégies de formation professionnelle avec les caractéristiques de ce nouveau paradigme. Il est cependant nécessaire de souligner que l'une des plus importantes conséquences négatives de cette transformation fondamentale a été l'augmentation des inégalités, pour l'insertion dans le monde du travail comme pour les possibilités d'accès à l'offre de formation, des jeunes en particulier.

4.3 L'organisation et l'offre d'ETFP en AL

Comme mentionné ci-dessus, en AL, l'offre d'ETFP formelle fait partie du niveau secondaire, postsecondaire non tertiaire ou supérieur. L'offre d'ETFP non formelle, quand à elle, se compose de services de formation professionnelle et continue, destinée à la population active. De plus, et dans le but de réduire le chômage et la pauvreté, divers programmes de formation formelle et non formelle spécifiques furent créés par différents organismes, tels que les ministères, les agences nationales pour l'emploi, les organismes de formation privés et les ONG. De nombreuses initiatives du secteur productif sont ainsi apparues dans le but d'améliorer l'apport en main d'œuvre qualifiée. Dans beaucoup de cas, les inscrits à ces dernières initiatives ne nécessitent pas un niveau d'études secondaire ni de diplômes particuliers. Ces initiatives sont difficiles à recenser par manque de transparence, de suivi ou encore d'évaluation.

Dans un but analytique, une division sera adoptée ici entre deux grands groupes de l'ETFP:

1. en premier lieu, on distingue l'ETFP correspondant aux programmes d'éducation secondaire, postsecondaire non tertiaire et supérieure;
2. en second lieu, sera présentée l'offre de formation relative à l'éducation des jeunes adultes en difficulté ou jeunes à risques.

4.3.1 L'offre d'ETFP au niveau secondaire

Le tableau 1 résume les grandes caractéristiques des systèmes d'ETFP de Colombie, du Mexique, du Pérou et de la République Dominicaine. Il souligne qu'en Colombie, au Mexique et en République Dominicaine, l'offre d'ETFP est déclinée à deux niveaux: le niveau secondaire et le niveau supérieur non universitaire, alors que le Pérou décline principalement son offre au niveau supérieur non universitaire. Il est intéressant de souligner que dans ces quatre pays des observatoires des métiers et des marchés du travail ont été créés pour la mise en cohérence de l'offre d'ETFP face à la demande en compétences du marché du travail.

Tableau 1: Les systèmes nationaux d'ETFP dans 4 pays d'AL

Types de formations/programmes		Colombie	Mexique	Pérou	République Dominicaine
Education formelle (éducation initiale ?)	Niveau secondaire	Education secondaire technique	Education secondaire technique	-	Education secondaire technico-professionnelle
	Niveau supérieur non universitaire	Carrières de niveau technico-professionnelle (2 a 3 ans) et technologique (3 a 4 ans)	Carrières techniques supérieures (2 ans)	Carrières de niveau technique (2 ans) et professionnelle technique (3 ans) et professionnelles (3 ans 5 ans)	Carrières de niveau technico-supérieur (2 ans) et technologiques (4 ans)
Education non formelle (formation continue ?)	Institutions du modèle IFN	SENA	-	SENATI, SENCICO, INICTEL y CENFOTUR	INFOTEP
	Autres systèmes de formation professionnelle	-	Centres de formation pour le travail industriel (CECATI) et instituts de formation pour le travail (ICAT)	Centres d'entraînement technologiques productif (CETPRO)	Centres opérationnels du système (COS)
	Programmes publics de formation professionnelle	-	Programmes d'appui à la productivité (PAP)	-	-
Législation sur le contrat d'apprentissage		Loi 789	-	Loi 28-518	Loi 16 du code du travail
Systèmes de compétences pour l'emploi		Système national de formation pour le travail	Conseil de normalisation et de certification des compétences du travail (CONOCER)	-	-
Observatoires du travail		2 observatoires (Ministère de l'éducation et le SENA)	Observatoire du travail (Secrétariat du travail et prévision sociale)	Observatoires du travail (Instances régionales)	Observatoire du marché du travail dominicain (Secrétariat d'état au travail)

Source: Lafoucriere et al. 2012

Il est également intéressant de voir que la majorité des pays sont aujourd'hui équipés de législations régulant le contrat d'apprentissage, sa durée et son contenu (Colombie, Pérou et République Dominicaine).

A titre d'exemple nous décrivons ici de manière schématique les systèmes d'ETFP dans deux pays pour lesquels l'information est disponible, le Mexique et la Colombie:

Colombie

Le Ministère National de l'Education est responsable de l'ETFP.

Au niveau régional, il est représenté par des Secrétariats de district, de départements et de municipalités pour l'éducation.

L'ETFP est financée par le gouvernement, les organisations religieuses et les ONG.

La loi 115/94 fournit la structure du système d'éducation, formel, non formel et informel. L'éducation formelle est dispensée par des institutions publiques et privées et régit par le Ministère de l'éducation. Elle couvre les niveaux préscolaire et primaire (6-15, obligatoires), secondaire et supérieur.

L'éducation secondaire peut être académique ou technique et mène au baccalauréat. Elle n'est pas obligatoire et est dirigée au 16-17 ans. Les programmes techniques préparent les étudiants à l'emploi dans le secteur choisi. Les programmes théoriques visent à fournir un enseignement complémentaire pour les sciences, les arts et humanités.

Les institutions dispensant l'ETFP bénéficient d'une certaine indépendance par rapport au plan d'étude, à partir du moment où ce dernier est en ligne avec les paramètres centraux du curriculum national et celui des compétences territoriales auxquelles ils appartiennent.

La formation technique professionnelle, indépendante du baccalauréat, fait partie de l'éducation non-formelle et permet l'acquisition de compétences aux techniciens ayant déjà travaillé plus de 1 000 heures ainsi que l'accès à des programmes d'éducation supérieure préparant à un retour au baccalauréat.

L'éducation non-formelle est contrôlée par le Ministère de l'éducation et le Ministère de l'emploi et de la sécurité sociale, au travers du Service d'éducation national - le SENA - le secteur privé et les institutions d'éducation non-formelle. Le SENA est une institution financièrement autonome et indépendante, qui jouit d'une autonomie administrative.

Source: Jacinto, 2011

Mexique

La Loi générale d'éducation de 1993 définit le Système d'éducation national au Mexique, lequel se compose d'institutions publiques associées aux agences décentralisées de l'état et aux institutions privées et indépendantes.

L'éducation secondaire (obligatoire) s'adresse aux enfants de 12 ans à 16 ans qui ont complété leur éducation primaire. Les étudiants de plus de 16 ans peuvent soit intégrer les écoles secondaires pour les travailleurs soit intégrer le programme d'éducation pour adultes. Le système secondaire supérieur est composé de trois programmes: (a) Le baccalauréat, qui prépare les étudiants pour l'éducation supérieure, (b) l'ETFP, qui fournit les compétences nécessaires pour préparer à l'entrée sur le marché du travail dans divers secteurs et (c) le baccalauréat technique, qui prépare les étudiants à l'entrée dans l'éducation supérieure.

Le Système national d'éducation technologique est composé d'institutions centralisées et décentralisées ainsi que d'institutions régionales. Le Conseil pour le système national de l'éducation technologique en assure la coordination. Il dépend lui-même du Secrétariat pour l'éducation publique (SEP).

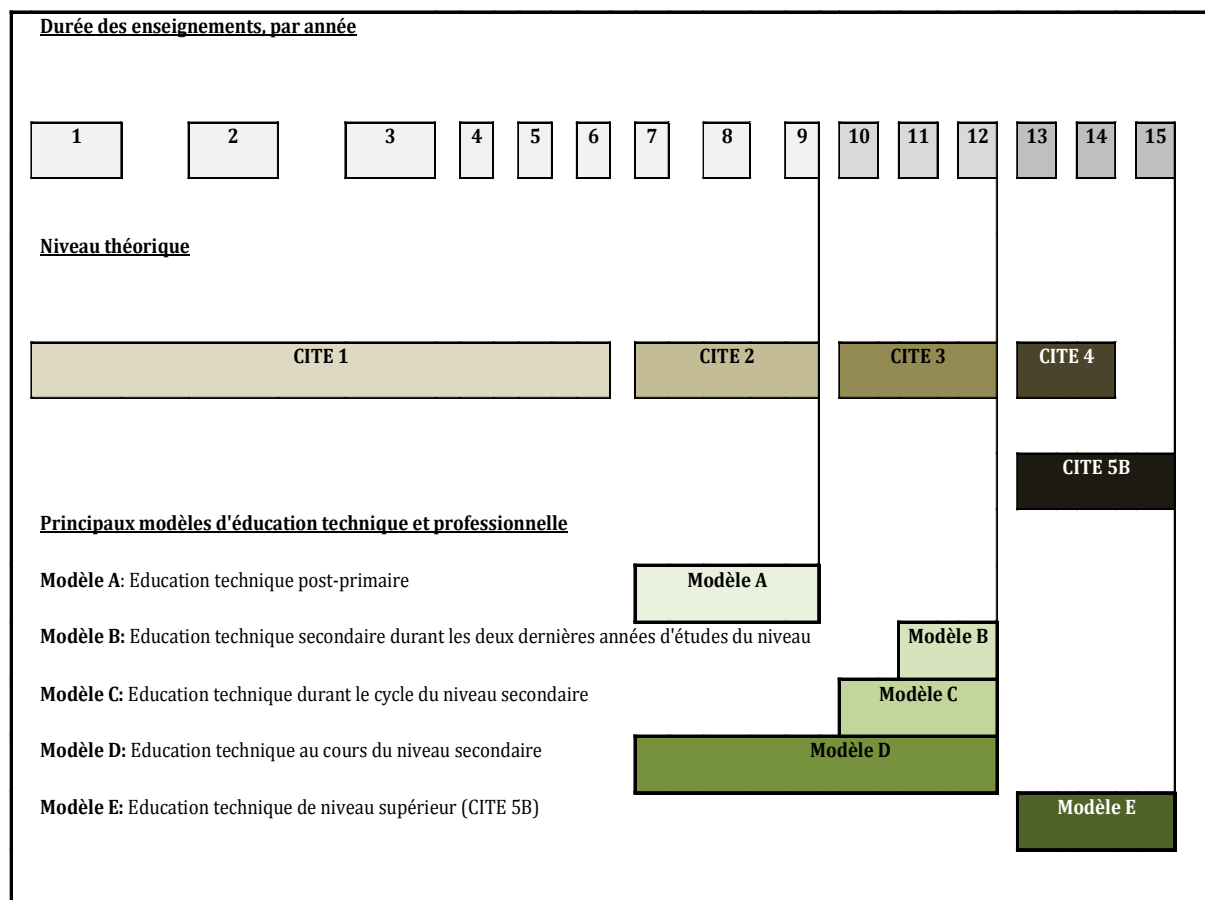
En 1995, le projet pour la Modernisation de l'éducation et de la formation technique voyait le jour et visait à améliorer la qualité des services et à mettre à niveau les besoins et la demande du programme. La proposition principale a été de développer des enseignements modulaires basés sur les standards de compétences professionnelles. Cette initiative donna naissance au Conseil pour la standardisation et la certification des compétences (CONOCER), qui produit aujourd'hui des standards de certification des compétences du travail pour les travailleurs. CONOCER est composé de représentants du secteur privé, public et social. En parallèle les programmes d'ETFP furent renouvelés avec la participation du Collège national pour l'ETFP (Conalep) et le Directeur général pour l'éducation industrielle et technologique (DGETI).

Source: Jacinto, 2011

A des fins d'organisation conceptuelle, les programmes d'ETFP ont été regroupés selon la Classification internationale type de l'éducation (CITE):

- le niveau secondaire basique correspond à la CITE 2,
- le niveau secondaire supérieur correspond à la CITE 3,
- le postsecondaire non tertiaire à la CITE 4
- le tertiaire d'orientation technique et professionnelle a la CITE 5B.

La durée de l'ETFP varie selon les niveaux ainsi que selon les pays. Les formations sont généralement dispensées dans des établissements d'enseignement général, technique, vocationnel, polytechnique (dans son sens anglo-saxon) ou encore au sein d'écoles techniques. L'offre d'éducation technique postsecondaire non tertiaire est relativement peu répandue (CITE 4) alors que l'éducation tertiaire (CITE 5B) est la modalité la plus répandue en AL. Le Graphique 1 présente brièvement l'organisation de l'offre principale d'ETFP et permet de souligner que les modèles nationaux ne sont pas uniformes et, du fait, peu comparables:

Graphique 1: Organisation de l'offre d'ETFP dans les pays d'Amérique latine

Source: Lafoucriere et al., 2011

Selon les informations collectées au travers de l'étude des différentes lois nationales il s'avère que l'on retrouve, avec quelques variations de durée selon les pays:

- Le **modèle A** principalement dans les pays des caraïbes et très peu en AL;
- Le **modèle B** au Mexique et en République Dominicaine;
- Le **modèle C** au Mexique, au Brésil, au Salvador, au Honduras et au Paraguay;
- Le **modèle D** en Argentine et au Pérou;
- Le **modèle E** en Argentine, au Mexique, en République Dominicaine, en Colombie, au Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Paraguay

Ces différentes formes d'organisation de l'ETFP rendent extrêmement difficile les travaux de comparaison et la standardisation des politiques, systèmes et structures d'employabilité et de formation professionnelle destinés aux jeunes en AL. Si toutefois l'on tente de désagréger ces modèles par type d'orientation ou de proposition de formation l'analyse devient encore plus obscure étant donné que les différents pays de la région ne publient pas ces informations. La plupart n'ont pas pour l'instant élaboré de catalogue officiel de l'offre de la formation technique destinée aux jeunes.

Il est nécessaire, cependant, de considérer les changements récents que certains pays ont introduits dans leurs programmes et plans d'études secondaires (en Argentine, au Brésil, en Equateur, au Salvador, en Colombie ou encore au Guatemala et au Paraguay). L'objectif de ces modifications ayant été d'introduire des contenus de formation technique et

professionnelle aux programmes des deux dernières années. Ainsi, par exemple, certains pays distinguent maintenant deux types de formations secondaires:

- Une formation secondaire académique ou générale;
- Une formation diversifiée. Les programmes de cette dernière incluant des contenus de formation technique et professionnelle en vue d'une insertion rapide dans le monde du travail.

Les lois de certains pays rendent les définitions de l'ETFP encore plus opaques, c'est le cas de la Loi générale d'éducation péruvienne qui considère que:

“L'accomplissement satisfaisant de l'éducation de base (niveau secondaire), quelque soit la modalité ou le programme choisi, donne accès à tout diplôme technique habilitant le diplômé à rentrer sur le marché du travail et lui donne accès au niveau supérieur” (Ley General de Educación de Perú N° 28044, 2003).

Une situation similaire est observée en Argentine où la Loi de l'Education nationale considère que:

“L'éducation secondaire, dans toutes ses modalités et orientations, a pour finalité l'habilitation des adolescents et des jeunes pour le plein exercice de la citoyenneté, du travail y de la continuité des études” (Ley de Educación Nacional N° 26.206, 2006).

4.3.2 Institutions et organismes nationaux responsables de l'ETFP en AL

Dans la région, quelques ministères de l'éducation possèdent des unités dédiées ou des directions responsables de promouvoir les actions et les programmes d'ETFP pour les jeunes, comme mentionné ci-dessus. Le reste des ministères attribue ces fonctions aux directions de l'éducation secondaire, supérieure ou des adultes. Ainsi, il existe au Pérou une Direction de l'éducation supérieure et technico-professionnelle dédiée exclusivement aux programmes du niveau tertiaire (CITE 5B); la République Dominicaine, quand à elle, a créé une Direction pour l'ETFP au niveau secondaire (CITE 2 et 3); au Mexique le Secrétariat à l'Education est soutenu par la Direction générale de l'éducation technologique industrielle qui, elle même, dépend du Sous-secrétariat à l'éducation scolaire et de la Direction générale de l'éducation technologique supérieure et en Colombie le Ministère de l'éducation nationale a créé le Service national d'apprentissage (Cf. supra). Seuls le Brésil et l'Argentine, pays fédéraux, ont créés des organes autonomes responsables de promouvoir les actions de formation au niveau secondaire (CITE 2 et 3), supérieur (CITE 5B) et de type non formel. Il s'agit de l'Institut national de l'éducation technologique (INET en Argentine) et du Secrétariat à l'éducation professionnelle et technologique (SEPTEC au Brésil).

Le tableau 2 résume ci-dessous les modes de gestion adoptés par différents pays d'AL, pour lesquels l'information est accessible :

Tableau 2: Modèles de gestion de l'ETFP selon les cadres normatifs des ministères nationaux

Direction spécifique dédiée à l'éducation technique et professionnelle au niveau secondaire	Direction dédiée à l'éducation technique et professionnelle au niveau tertiaire	Direction dédiée à l'éducation technique et professionnelle au niveau secondaire et tertiaire	Direction dédiée à l'ETP au niveau secondaire, dépendant d'une Direction générale de l'ETP au niveau secondaire	Direction dédiée à l'ETP au niveau tertiaire, dépendante d'une Direction générale de l'offre d'ETP au niveau tertiaire non universitaire	Direction de l'éducation secondaire responsable de la formation générale et de l'ETP au niveau secondaire
Salvador	Pérou	Brésil	Paraguay	Paraguay	Equateur
République Dominicaine	Colombie	Argentine	Mexique	Mexique	Guatemala

Source: Lafoucriere et al. 2011

4.3.3 ETFP et apprentissage

Il existe aujourd'hui une corrélation importante entre les programmes d'apprentissage et les services de formation. Ces derniers sont les responsables légaux des premiers. Le système dit "duel" d'éducation (modèle allemand de formation professionnelle combinant l'enseignement technique et les stages en entreprise) s'est développé lentement dans toute la région notamment, même si pas exclusivement, grâce à de nombreux projets de coopération internationale financés par le *Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit* (Gtz -Agence de coopération technique allemande pour le développement ou plus récemment le Giz - Agence de coopération internationale allemande).

Les contrats d'apprentissage sont destinés aux populations jeunes et ont pour objectif, non seulement la formation professionnelle pratique, mais également la création du lien avec le monde de l'entreprise. Ils sont régis par des normes étatiques spécifiques. Quelques pays d'AL ont établis des règles plus contraignantes en instaurant l'obligation pour chaque entreprise d'embaucher un apprenti par tranche de 20 salariés, c'est le cas en Colombie, et au Brésil, où 5 à 15% des salariés d'une entreprise doivent être des apprentis. Le Chili a opté pour des avantages fiscaux qui permettent aux entreprises d'embaucher des apprentis à hauteur de 40% du salaire minimum légal.

Les stages sont également régulés par des contrats de travail qui incluent souvent bien moins le niveau de suivi éducatif nécessaire et plus l'obligation à participer à certaines tâches. Les législations entourant les stages sont beaucoup plus récentes et visent à éviter les dérives liées au coût du travail. Les programmes de type JOVENES (Cf. infra) ont eu un impact fort sur la généralisation des stages en entreprises dans les pays de la région. Le Chili et l'Argentine sont deux des pays qui ont aujourd'hui intégré cette modalité dans leur système de formation professionnelle formel.

4.3.4 ETFP et développement d'une culture entrepreneuriale

Si le secteur informel a une influence sur toutes les populations, il tend à attirer plus largement les jeunes travailleurs pour les causes exposées plus haut. De façon à faire face à ce phénomène, les politiques publiques ont largement développé les initiatives tendant à encourager la culture entrepreneuriale et l'auto entrepreneuriat dans le cadre des politiques

d'insertion sociale (Cf. JOVENES). Deux types de programmes sont aujourd'hui identifiables selon les publics qu'ils visent:

- En premier lieu, il existe des initiatives visant à encourager les "stratégies d'entrepreneuriat pour la subsistance". Ces programmes visent à encourager la création de micro entreprises, de caractère personnel ou familial, et sont mis en place par les pouvoirs publics ou les ONG dans le cadre des politiques de développement social;
- En deuxième lieu, ils existent dans les quatre pays qui font l'objet de cette étude, des institutions qui abordent le thème de l'entrepreneuriat depuis une vision de développement économique. L'objectif, dans ce cas, étant la création de petites et moyennes entreprises qui non seulement permettent l'intégration de leur créateur dans l'économie formelle mais permettent également de créer des emplois sur les territoires. Ces initiatives peuvent être portées par les pouvoirs publics ou des ONG liés au secteur de l'entreprise, comme c'est le cas en Colombie avec l'association *Jóvenes con Empleo* ou encore au Mexique avec la *Fundación ProEmpleo*. Cependant, il est important de noter que si beaucoup de ces initiatives sont présentes au niveau universitaire, peu encore se sont développés dans les instituts de formation technique. A ce titre certaines initiatives internationales visent aujourd'hui à financer des projets dont le but est de développer ces politiques (Cf. infra).

Dans tous les cas, l'objectif de ces initiatives n'est pas seulement de générer des entrepreneurs sinon de leur procurer l'expérience nécessaire pour la création et le management de leur entreprise (Lasida, 2004). Dans beaucoup de cas il s'agit de préparer les professeurs, qui ensuite pourront enseigner les valeurs, les attitudes (compétences transversales dites molles), les compétences et le savoir nécessaire à la création et/ou à la reprise d'entreprises. Parmi ces compétences on retrouve des cours dédiés au "business plan et à la simulation", au planning, à l'administration des ressources financières et humaines, au marketing, à la production, etc. L'Union Européenne est l'un des financeurs principal des projets de coopérations internationale mettant en œuvre ces initiatives, au travers des programmes tels que *Junior Achievement - Young Enterprise Europe* et *EUROPEN*. Ces projets sont présents dans la majorité des pays étudiés ici (autre exemple: ENTRA 21). La Colombie est peut-être le pays qui a donné la plus grande importance à ces initiatives au sein du curriculum national. Elle a également introduit une nouvelle législation pour le Développement de la culture entrepreneuriale, qui pose les règles de la formation pour les compétences entrepreneuriales, avec les compétences de base, civiques et des métiers. Elle introduit un module d'enseignement sur le sujet de l'entrepreneuriat à tous les niveaux de l'éducation (Jacinto, 2011).

Certaines évaluations récentes de ces programmes (Minkner-Bünjer, 2007), ont cependant soulignées des difficultés liées au manque de motivation pour la mise en place de ces modules par les dirigeants d'instituts techniques et professeurs d'école, peu formés en amont pour dispenser ce type d'enseignement. La formation des enseignants est un sujet qui reste particulièrement prégnant pour la pertinence et la qualité de l'enseignement, voire même l'inclusion de certains modules. Ces projets font face à de nombreux challenges, tels que leur réelle intégration dans le système scolaire formel. Ils sont souvent peu soutenus par les politiques et obtiennent des fonds marginaux pour la formation et/ou l'embauche d'enseignants qualifiés.

4.3.5 **Les systèmes de compétences**

Bien qu'un grand chemin reste à parcourir, il est indéniable de noter que la région a doré et déjà fait quelques efforts dans la création de systèmes d'élaboration, d'évaluation et de certification des compétences du travail. Les différents travaux de coopération internationale de ces dernières années, et notamment avec l'Union Européenne, ont permis d'ériger la notion de compétences en "concept unificateur" entre les différentes instances de formation professionnelle, permettant par là même de reconnaître les apprentissages et de les certifier. Bien que ces systèmes soient en cours de déploiement à l'heure actuelle dans un certain nombre de pays latino américains, pour tenter de rationaliser la formation professionnelle et d'articuler l'offre existante ainsi que la reconnaissance des apprentissages non formels et informels, aucun pays n'a encore pu atteindre un stade de développement permettant la standardisation et la formalisation des compétences. Les systèmes en cours de développement incluent trois stades que sont la normalisation, ou l'élaboration et l'approbation des normes de compétences professionnelles, l'évaluation des compétences des travailleurs en fonction de normes définies et la certification des compétences. Des quatre pays ici étudiés seuls deux ont développés des systèmes nationaux de compétences professionnelles: La Colombie et le Mexique. En Colombie le Service national pour l'apprentissage (SENA) en est responsable alors qu'au Mexique une nouvelle institution publique a été créée à cet effet. Il s'agit de CONOCER (Cf. supra). Comme mentionné plus haut les organismes internationaux ont eu un rôle important dans la création et la diffusion de ces systèmes, en particulier l'OIT, le Gtz et la BID.

4.3.6 **Les programmes d'ETFP dédiés aux jeunes à risque**

Les transformations structurelles des années 1990, soulignées plus haut, ont donné lieu à la création de programmes aux différentes mesures compensatoires, programmes pour l'emploi et éducation technique financés, notamment, par différentes organisations multilatérales et les gouvernements nationaux. Beaucoup de ces programmes ont été créés pour soutenir les jeunes en échec scolaire, ils sont classifiés selon deux types principaux:

1. Les programmes d'éducation technique dirigés par les centres publics et dépendants d'organisations de formation tripartites et des ministères de l'éducation;
2. Les programmes dit *ad hoc*, soit liés aux politiques publiques pour l'emploi et visant à améliorer la formation des jeunes entrants sur le marché du travail, soit liés aux programmes de lutte contre la pauvreté et destinés aux populations marginalisées et à risque de marginalisation. Ces programmes peuvent être sujets aux règles du marché public pour l'attribution des formations aux organismes de formation ou aux subventions de l'Etat.

Depuis la fin des années 50, les programmes d'éducation technique pour les jeunes n'ayant pas complété leur éducation secondaire dans la région sont dispensés par des collèges d'enseignement technique tripartites, financés par des subventions parafiscales, ou des centres d'éducation technologique dépendants des Ministères de l'éducation (Casanova, 2004). Les cycles d'environ deux ans sont particulièrement axés vers l'apprentissage des compétences permettant l'accès des étudiants au monde de l'entreprise. Plus tard ils ont été combinés avec des programmes de création de micro-entreprises pour attirer les jeunes du secteur informel. Quelques institutions mettent parfois même les outils et les machines à la disposition des populations locales pour l'usage des auto-entrepreneurs. Cette initiative a

pour but de stimuler le passage du secteur informel au secteur formel de l'économie (Gallart, 2004).

Les programmes *ad hoc* de d'ETFP se rapprochent plus de programmes sociaux pour combattre la pauvreté que de programmes d'ETFP *per se*. Ces programmes sont destinés aux populations de jeunes ayant abandonné le système scolaire avant d'avoir complété le niveau secondaire, voire même parfois primaire. Ces programmes ont été lourdement financés par les agences de coopération internationale et les banques multilatérales (BID et BM principalement), même si ils sont coordonnés par les gouvernements en place et dispensés par un certain nombre d'institutions. En règle générale ces programmes font partis du système non-formel d'éducation (Govinda, 2008; Hopper, 2006), les cours dispensés étant disponibles en parallèle des programmes réguliers d'ETFP et ne menant pas à une qualification reconnue par le système formel.

3.3.2.1 L'Enseignement technique des politiques d'emploi des jeunes

Ce modèle de programmes a largement été développé par les Ministères du travail et/ou de l'emploi et financé par la Banque interaméricaine de développement et la Banque mondiale. Les cours dispensés sont sous-traités par les organismes de formation privés, dans la majorité des cas, au travers de marchés publics. Ils offrent des enseignements dirigés vers le marché formel du travail et incluent des stages courts en entreprises. Les organismes de formation sont responsables du contenu des formations ainsi que des stages en entreprise. Les programmes nationaux pour la formation des groupes désavantagés font partie de ce type de formations. Ils sont dispensés notamment en Colombie, au Pérou et en République Dominicaine et sont connus sous le nom du modèle "Chile Joven" (Chili jeune). L'encadré ci-dessous en résume les principales caractéristiques :

Programmes de type "JOVENES"

Le programme JOVENES est un exemple d'approche multiservice d'aide à l'amélioration de l'employabilité des jeunes et du capital humain en Amérique latine et dans les Caraïbes depuis 1991.

Fortement influencé par la demande en compétences du système productif, le programme vise les groupes de jeunes travailleurs désavantagés, entre 16 et 29 ans, et inclut un accès à diverses formations techniques et services d'appui.

Lancé au Chili, le programme a ensuite été répliqué au Venezuela, en Argentine, au Paraguay, au Pérou, en Colombie, au Panama et en République Dominicaine. Quelques programmes ont été intégrés dans les politiques publiques ou remplacés par des options plus modestes ayant hérité la majorité des caractéristiques du programme d'origine.

L'approche multiservice des programmes JOVENES intègre les cours dispensés en classe, incluant les compétences de vie ou savoir-vivre et savoir-être, et les stages en entreprise. Ils combinent des services d'assistance à la recherche d'emploi, de conseil, d'orientation et d'information, mais sur une durée extrêmement courte (de 3 à 6 mois).

Les incitations financières sont destinées aux bénéficiaires comme aux employeurs, sous la forme de subventions.

Le programme s'inscrit dans un système de marché public de façon à garantir la large participation du secteur privé. Les organismes de formation coordonnent les cours et l'apprentissage, avec pour mission principale de former les jeunes exclus en répondant aux besoins du secteur productif.

Le coût unitaire du programme JOVENES est estimé entre US \$700 à US \$2 000 par bénéficiaire.

Bien que les évaluations à court terme soulignent une amélioration de l'entrée dans le marché du travail (10% en Argentine et en République Dominicaine et 21% au Chili pour la première année), certains de ces programmes ont partiellement ou totalement disparu, la durée de maintien dans l'emploi ayant prouvé être conditionnée par le maintien de la subvention aux entreprises.

Une évaluation péruvienne souligne un retour sur investissement quelque peu controversé en termes d'amélioration des revenus perçus suite à une participation au programme JOVENES. Elle montre que les effets positifs sur les revenus doivent être constants sur les sept années qui suivent la remise de diplôme pour produire un effet positif de retour sur investissement.

En République Dominicaine, où le niveau de rémunération est moins élevé, le retour sur investissement devient positif à partir de deux années passées en emploi.

(Sources: Aedo et Nunez (2001); Aedo et Pizarro (2004); Elias et al. (2004); Card et al. (2006); Nopo et al. (2002); et Diaz et Jaramillo (2006))

Ces programmes sont généralement de très courte durée et peu onéreux. Dans certains cas où les programmes étaient orientés vers le placement en entreprises, quelques résultats positifs sont à souligner (taux de placement immédiat). Ces programmes ont cependant été largement critiqués pour leur manque d'intégration au système formel, et du fait des faibles financements qui leur sont impartis ne permettant ni d'en augmenter la durée ni d'en évaluer les effets sur les publics visés à moyen et court termes (Jacinto, 2011). Les résultats positifs observés sont le plus souvent liés aux besoins et à la bonne santé du marché du travail, qu'à la qualité et à la pertinence des formations. L'une des plus grandes faiblesses de ces programmes est leur nature *ad hoc* et leur manque d'intégration dans les institutions nationales formelles. Beaucoup d'organismes de formation se sont créés grâce à l'apparition de ces programmes et ont profité d'un effet d'aubaine sans pour cela dispenser une offre de qualité. L'objectif, qui était de créer un modèle alternatif aux institutions nationales traditionnelles et de surmonter les lenteurs liées à la bureaucratie et à améliorer la pertinence de l'enseignement au vu des besoins des marchés du travail, n'a pas été atteint (Lasida et Berruti, 2002). Le tableau 3, ci-dessous, résume les caractéristiques principales de ces programmes en Colombie, au Pérou, au Mexique et en République dominicaine.

Tableau 3: Exemples de programmes ad hoc destinés aux jeunes en échec scolaire

Pays	Colombie		Mexique	Pérou	République Dominicaine
Programmes publiques de formation pour les jeunes	Jeunes en action (Jovenes en accion)	Jeunes ruraux (Jovenes rurales)	Becate (Pas exclusivement pour les jeunes)	Projeunes (Projovent)	Jeunesse et emploi (Juventud y Empleo)
Durée	6 mois	6 mois	1 à 3 mois	6 mois	6 mois
Organismes responsables	SENA		Secrétariat du travail et de la prévision sociale (STPS)	Ministère du travail et de la promotion de l'emploi (MTPE)	Secrétariat de l'Etat du travail (SET) et INFOTEP
Critères: Age: Groupes à risque: Pauvreté: Niveau d'éducation:	18-30 Chômeurs Oui Non	16-35 Ruraux Oui Non	16-30 Chômeurs ou travailleurs en sous emploi Non Non	16-24 Sans expérience professionnelle préalable Oui Non	16-25 Chômeurs Oui En dehors du système éducatif ou avec moins de 12 ans passés dans le système scolaire
Composantes: Diagnostic: Formation: Stage pratique: Conseillers: Bourses:	- Oui Oui Non Oui	- Oui Oui Non Oui	- Non Oui Oui Oui	- Oui Oui - Oui	- Oui Oui - Oui
Financement	SENA	SENA	STPS et Banque Interaméricaine de Développement (BID)	MTPE et BID	SET, INFOTEP et BID
Institutions exécutantes	Institutions privées et Centres SENA	Centres SENA	Service national de l'emploi	Institutions éducatives publiques et privées	Institutions éducatives publiques et privées
Année de lancement	2003	2003	1997	1996	1999

3.3.2.2 L'ETFP pour les jeunes des zones pauvres

Un autre type de programme a été développé au travers des Ministères pour le développement social et/ou les Instituts pour les jeunes. Ils sont le plus souvent financés par les agences multilatérales, tels que des fondations pour les jeunes travailleurs, les églises catholiques, les centres de formation nationaux, les gouvernements locaux, au travers de subventions de l'Etat dans le cadre de l'éducation non-formelle. Dans ce cas, la formation est dirigée vers le secteur informel, l'auto-entrepreneuriat et la création de micro-entreprises. Dans la plupart des cas ces programmes développent des stratégies plus complètes que le modèle précédent, intégrant la formation et les compétences dites sociales, les techniques de recherche d'emploi, l'information et l'orientation. Les évaluations soulignent souvent l'effet positif qu'ont eu ces programmes sur l'amélioration de la confiance en soi des jeunes bénéficiaires ainsi que de la représentation qu'ils ont du monde du travail (Pieck, 2004). Ces programmes ont eu un effet particulièrement bénéfique sur les publics de femmes, leur permettant de trouver une nouvelle place dans la société et de revaloriser leur rôle. Cependant, et encore une fois, ces programmes se sont peu focalisés sur les résultats au long terme comme le démontre le programme dédié aux techniques de création d'entreprise qui ne comprend aucune formation métier ou primo-évaluation de l'intérêt et des traits de personnalité du bénéficiaire (Lasida, 2004). L'encadré ci-dessous résume le contenu du programme ENTRA 21, destiné à l'intégration sur le marché du travail, et notamment dans le secteur de l'information et de la communication, des jeunes à risque:

"ENTRA 21"

Le programme Entra 21 est un exemple de programme, développé par la Fondation Internationale de la Jeunesse (FIJ), destiné à appuyer les jeunes, entre 16 et 29 ans, dans l'obtention des compétences nécessaires à l'entrée sur le marché du travail. Entra 21 a été appliqué largement par les gouvernements locaux et nationaux, les ONG et les entreprises locales pour améliorer l'employabilité des jeunes désavantagés. Entra 21 a débuté en 2002 avec pour but de faciliter l'obtention des compétences en technologies de l'information et de la communication à 12 000 jeunes travailleurs sur une période de trois ans et de placer au moins 40% d'entre eux en emploi.

Entra 21 est cofinancé par le FIJ, le Fonds d'Investissement Multilatéral de la Banque Interaméricaine de Développement, Microsoft Corporation, la Fondation Lucent Technologies, Merrill Lynch et USAID. 18 pays ont obtenus un financement en Amérique latine:

Argentine, Belize, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, République Dominicaine, Equateur, Salvador, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Uruguay et Venezuela.

Les différents programmes nationaux Entra 21 soutiennent les jeunes au travers des programmes d'apprentissage et des cours, permettant notamment d'obtenir les compétences dites molles ou compétences de savoir-vivre ainsi que les compétences métiers.

Des bourses individuelles ont pour but d'inciter les jeunes à intégrer le programme au cours des deux ans que dure le programme. Ce dernier vise principalement les jeunes chômeurs ou en sous-emploi, les jeunes issus des quintiles de population les plus bas, ainsi que les jeunes femmes et les minorités ethniques (ayant terminé le cycle scolaire obligatoire ou sur le point de le terminer);

Bien qu'il n'y ait pas eu d'étude d'impact des programmes nationaux Entra 21, quelques études indépendantes, au Salvador, au Pérou, au Panama, en Colombie, au Paraguay et au Brésil, soulignent un impact positif sur l'employabilité des participants, puisque le taux de placement en emploi a été estimé entre 68% au Pérou et 41% au Paraguay, avec un taux de satisfaction élevé enregistré auprès des employeurs et des bénéficiaires. La pérennisation de l'emploi ou la capacité à rebondir une un nouvel emploi ou une nouvelle formation professionnelle, n'a cependant pas été évalué.

Les taux de placement en emploi enregistrés sont moindres pour les femmes, notamment au Panama où seules 34% des femmes bénéficiaires ont obtenu un emploi contre 64% des hommes panaméens bénéficiaires.

Dans l'état de Sao Paulo (Brésil), cependant, les études notent un taux de placement en emploi égal pour les hommes et pour les femmes. Les études soulignent également que les placements en emploi ont donné lieu à des rémunérations au moins égales au salaire minimum en vigueur dans le pays au Pérou, en Bolivie, en République Dominicaine, au Panama, au Paraguay et au Brésil

(Source: Pezzullo, 2005)

5. Vers un nouveau paradigme de l'EFTP en Amérique Latine

Il est important de souligner que si le chemin à parcourir reste long en ce qui concerne l'EFTP des jeunes, au sein de la région Amérique latine, des progrès considérables ont été faits et des décisions politiques ont permis un changement de paradigme ces dernières années. En ce sens, il est notamment important de souligner que les divers projets internationaux et programmes destinés à l'employabilité et à l'inclusion des jeunes ont permis une prise de conscience des politiques. Beaucoup de pays réfléchissent aujourd'hui aux liens nécessaires entre ministères de l'éducation et de l'emploi et/ou du travail de façon à donner à l'EFTP un rôle au niveau des deux thématiques et de permettre que les systèmes et structures se développent dans le sens de la formation tout au long de la vie et non plus de la "formation pour le travail" ou pour "l'entrée sur le marché du travail" à court terme. Des politiques "d'éducation permanente" embarquant à leur bord tous les acteurs de l'appareil public et de l'appareil productif semblent se dessiner au travers de la région. La conception de l'EFTP, qui jusqu'ici ne se basait que sur l'acquisition des compétences métier, semble également s'orienter petit à petit vers l'acquisition des compétences nécessaires à la "participation dans la vie active" c'est à dire, non seulement celles qui ont attiré au savoir-faire, mais également au savoir de base et au savoir vivre. En termes de savoir-faire, cependant, il est crucial de noter que les enseignements tendent à glisser lentement de contenus élaborés par les organismes de formation publics ou privés, subventionnés par les gouvernements, pour se diriger vers des systèmes d'élaboration dérivés de l'apport du secteur productif. L'EFTP semble prendre petit à petit une importance centrale dans les différents pays de la région. Comme cela a été mentionné ci-dessus, beaucoup de ministères créent de nouveaux départements dédiés spécifiquement à l'EFTP, tel que c'est le cas dans les 4 pays ici en focus. Cette évolution marque une prise de conscience de l'importance de prendre préparer les ressources humaines pour le secteur productif mais également pour une participation active à la vie citoyenne ainsi que pour développer des systèmes inclusifs permettant de combattre la pauvreté et le développement des économies informelles et sous-terraines. Les ONG et les coopérations internationales ont notamment joué un rôle très important dans cette prise de conscience. Une plus grande coopération entre le secteur publique, le secteur privé et le secteur social constitue certainement le plus grand progrès de ce nouveau paradigme. L'Etat, de ce fait, jouant moins un rôle d'exécutant de la formation que de prescripteur et coordonnateur est encore à la recherche, cependant, de son positionnement en tant d'organe garantissant l'équité d'accès et la qualité de l'enseignement. Il sera particulièrement important, ces prochaines années, que les gouvernements soient en capacité de capitaliser l'expérience extérieure apportée par les projets de coopération internationale et de systématiser les expériences.

PARTIE II

Focus sur quatre pays d'Amérique Latine :

Colombie

Pérou

République Dominicaine

Mexique

6. Quelle(s) approche(s) de la formation professionnelle, de l'employabilité et de la jeunesse en Colombie ?

Évoquer le thème de la formation professionnelle en Colombie, c'est faire parler le cœur de nombreux colombiens pour qui, à travers l'institution qui la représente, le SENA⁴, a incarné et incarne encore une des principales réussites du pays en matière de lutte contre la pauvreté. Car, et même si la politique de formation et d'employabilité de la jeunesse colombienne ne peut se résumer au SENA, c'est bien cette institution qui en a été l'acteur central, garante d'une insertion professionnelle pour de nombreux jeunes à faible dotation scolaire, provenant des couches les plus pauvres de la population (les couches 1 et 2 de la classification colombienne à 6 niveaux).

Des raisons historiques ont concourues à la création en 1957 d'une institution qui allait offrir (au sens propre) une formation aux personnes les plus vulnérables. Ses créateurs s'étaient alors inspirés du système brésilien qui venait de se mettre en place (celui des Senai), lui-même d'inspiration allemande, mais à ceci près qu'un nouvel acteur ne s'impose devant les organisations de travailleurs et d'employeurs : l'État. Sa présence au cœur des instances de gouvernance de la formation professionnelle colombienne transformera le SENA en un acteur public de grande importance, à la fois sociale et politique. Sociale d'abord, parce que sa mission centrale permet de remédier à la forte sélectivité sociale tout autant que culturelle du système d'éducation supérieure, en garantissant des formations au travail de qualité pour un grand nombre de jeunes faiblement scolarisés. Politique ensuite, dans la mesure où la forte présence des autorités élues dans ses différentes instances de gouvernance n'est pas sans avoir contribué à détourner une partie de ses (très importantes) ressources vers des missions électoralement intéressées. C'est ainsi qu'à la veille de connaître son plus grand changement le SENA voyait son image d'allié des plus pauvres (et en particulier des plus jeunes) ternie par des scandales de corruption à répétition ainsi que par une certaine gabegie bureaucratique. Pour tous les acteurs rencontrés au cours de cette étude, la rupture date de l'arrivée au pouvoir en 2002 du gouvernement Uribe, élu sur un programme d'affrontement militarisé contre les guérillas, avec le soutien financier conséquent des Etats-Unis. En matière éducative, l'heure est à la « révolution » façon néo-libérale, et le SENA est le premier acteur visé : mise sous tutelle politique, flexibilisation des contrats de travail (moins de fonctionnaires, plus de contractuels), réduction et rationalisation des dépenses, adéquation plus grande de l'offre de formation aux besoins de l'économie et surtout extension de la couverture de formation vers les niveaux intermédiaires et supérieurs.

Il n'en reste pas moins que les enjeux associés à la formation professionnelle et - dans une mesure moindre - à l'employabilité de la jeunesse sont couramment débattus en Colombie, au point de faire l'objet d'intenses luttes de pouvoir au niveau politique. Cet aspect directement politique a guidé et sans doute instrumentalisé l'approche des politiques de formation et d'emploi dans ce pays au cours de ces dernières années. S'il fallait en résumer la teneur, et pour reprendre les propos d'un chercheur spécialiste de ces questions, elles sont marquées par l'effacement subtil des enjeux d'employabilité au profit de la seule logique de la formation conçue comme « couverture éducative ». Autrement dit, le placement en formation d'une grande partie de la jeunesse colombienne peut être perçu comme une manière de différer et de placer au second plan la question de leur insertion professionnelle.

⁴ Par ses sigles: Servicio Nacional de Aprendizaje (service national de l'apprentissage)

Notons que dans la mesure où l'ensemble de ces politiques fut mis en place de façon très discrétionnaire, il n'existe pas pour l'heure d'évaluation externe de ces politiques. Enfin, soulignons que le concept de l'employabilité demeure difficile à aborder avec les interlocuteurs interrogés, non par incompréhension mais par incapacité à mesurer véritablement ce qu'on entend sous cette notion.

7. Les facteurs déterminants et les enjeux socio-économiques et politiques à prendre en compte

On ne peut présenter les facteurs qui ont déterminé et déterminent les politiques de la formation et de l'employabilité de la jeunesse en Colombie sans rappeler la situation singulière de l'État colombien. C'est un État fragilisé par une guerre larvée qui court depuis près de 40 ans, entre divers mouvements de guérillas, l'armée officielle, des organisations paramilitaires et les divers réseaux ou cartels de la drogue et du crime organisé. En conséquence, s'il est toujours difficile de mesurer l'impact sur une population d'une telle situation, il est certain en revanche qu'elle n'est pas sans conséquences sur quelques uns des sujets que cette étude aborde.

Facteurs socio-économiques

Au cours des deux dernières décennies (1989-2012), le comportement de l'économie colombienne fut particulièrement volatile, parfois pro-, parfois contra-cyclique. Trois périodes peuvent être identifiées.

Période 1 (1990-1997) : ouverture, croissance et pétrole

C'est une époque de réformes, d'ouverture économique et celle de la découverte des gisements de pétrole de Cusiana et Cupiagua. La croissance économique est au rendez-vous, mais l'excès de confiance a sans doute mené à une consommation publique et privée excessive, à l'origine de la plus grande crise de l'histoire contemporaine colombienne.

Période 2 (1997-2003) : crise économique

Au cours de ces années, le PIB/habitant a chuté de 15%, le chômage a franchi la barre des 20% et la pauvreté a augmenté considérablement. La crise de confiance s'est vue aggravée par les mésententes politiques et l'intensification du conflit, produisant une chute vertigineuse des investissements étrangers.

Période 3 (2003-2012) : la récupération

L'amélioration de la sécurité dans les grands centres urbains et des conditions externes favorables (prix des matières premières en hausse et flux positif d'investissements étrangers) permettent l'accélération de la croissance, atteignant une moyenne de 6% entre 2004 et 2007, et la réduction de la pauvreté (de 49,4% à 37,2%, entre 2000 et 2010, selon le BID). Une ère de prospérité relative voit le jour, ce que traduit le slogan du dernier président élu en 2010, Juan Manuel Santos : « Llegó la hora de Colombia » (l'heure de la Colombie est venue).

Les trois caractéristiques de l'économie colombienne (1989-2012) :

- l'augmentation et l'inefficience de la dépense publique
- la persistance des inégalités
- le surgissement du secteur minier-énergétique.

L'augmentation de la dépense publique fut particulièrement visible à partir de la fin des années 1990. La part de la dépense sociale dans le PIB a doublé en l'espace d'une décennie, avec une amélioration notable de la couverture éducative et de santé de la population colombienne. Mais cela ne s'est pas traduit par une amélioration des principaux indicateurs sociaux. L'inefficience de l'Etat, associée à la corruption et aux lourdeurs bureaucratiques, a empêché la réalisation des promesses d'un véritable Etat Social de Droit.

Dans le même temps, la **concentration des revenus** a augmenté fortement. Le coefficient de Gini a fluctué autour de 0,50% dans les années 1980, pour s'élever à 0,57% des années 1990 à aujourd'hui, sans s'orienter à la baisse comme c'est le cas de la grande majorité des pays latino-américains.

Enfin, l'économie colombienne a connu une profonde transformation de ses structures productives. L'économie colombienne est qualifiée désormais **d'économie extractive**. En dix ans, alors que la production de café a baissé de près de 20%, la production de charbon a, elle, presque doublé, le pays devenant le 13^{ème} exportateur mondial. Durant la même période, la Colombie est devenue le 3^{ème} producteur de pétrole d'Amérique du Sud, derrière le Venezuela et l'Argentine.

Les priorités du gouvernement Santos

Cinq grands domaines d'activités, appelés « locomotives du développement », ont été désignés (**innovation, logement, mines et énergie, agriculture, infrastructure de transport**)

Un accent plus particulier est porté sur douze secteurs d'activité, de « classe mondiale » répartis en trois catégories (voir tableau suivant).

Tableau 1 : les 12 secteurs de « classe mondiale »

Secteurs nouveaux et émergents	Tertiarisation d'activités (BPO) Software et technologies de l'information Tourisme de la santé Cosmétique et produits d'entretien
Secteurs établis	Industrie de la communication graphique Industrie automobile (équipements) Textiles, confection, stylisme et mode Énergies électriques
Secteurs agro	Industries de la viande bovine Industries de la palme, huile et graisse Chocolat, confiserie, et leurs matières premières Industrie de la crevette

Insertion dans les échanges internationaux

Le nouveau gouvernement a fait de la meilleure insertion de la Colombie dans l'économie mondiale une priorité de son dernier plan national de développement. Il s'agit principalement de s'appuyer sur les récents traités de libre-échange avec le Canada (2011), les Etats-Unis (2012) et l'Union Européenne (en cours de ratification au parlement européen) pour accélérer la dynamique d'échange avec ses principaux partenaires économiques. En effet, les Etats-Unis demeurent le principal partenaire s'adjudant 38% des exportations, suivi de l'UE (13,8%), de la Communauté des pays Andins (Equateur, Bolivie et Pérou ; 6,3%), du Venezuela (2,7%) et de la Chine (4,3%), qui prend désormais une place d'importance.

On le voit, l'insertion économique de la Colombie dans le cadre latino-américain s'avère plutôt secondaire, et quand c'est le cas, le regard colombien se tourne désormais vers l'Amérique Centrale avec une problématique de sécurisation de la zone (importance de l'accord de libre-échange spécifique avec le Panama). Pour le reste, la priorité des années à venir est de consolider et de diversifier ses liens avec les Etats-Unis et l'UE, et surtout de réussir son insertion dans la zone asiatique. La Colombie a ainsi fait une demande d'adhésion à l'APEC⁵ et au TPP⁶. De même, un accord de libre-échange est en voie de finalisation avec la Corée du Sud et des négociations sont initiées avec le Japon et Koweït.

Organisation territoriale interne

La Colombie affiche dans sa récente Constitution de 1991 le principe d'une république unitaire à caractère et influence centraliste. Cette constitution introduit cependant le concept de décentralisation et d'autonomie des collectivités locales. Elle est organisée en trois niveaux : départements (au nombre de 32), districts et communes. Il s'agit d'une organisation territoriale récente qui demande encore à se perfectionner mais, par rapport à la situation antérieure, l'actuelle décentralisation indique un changement significatif dans lequel le niveau national se spécialise dans les fonctions d'orientation et de coordination générale des politiques publiques, tandis que les collectivités territoriales assument la responsabilité de garantir la prestation de services publics, en particulier dans les domaines de l'éducation et de la santé. Si des avancées notables sont visibles en matière politique, notamment avec l'élection populaire des maires et gouverneurs de départements, la décentralisation de certaines compétences s'appuie sur une autonomie fiscale relative qui bénéficie pour l'heure aux régions les plus riches du pays, au risque d'accroître encore les inégalités territoriales. 70% de la production industrielle et tertiaire se trouve ainsi dans les 4 grandes capitales régionales (Bogotá, Medellín, Cali, Barranquilla), qui représentent 35% de la population totale).

Démographie-jeunesse

Les estimations démographiques, issues du dernier recensement de 2005, partent d'une population totale de 42 888 592 d'habitants qui s'élèverait raisonnablement en 2020 à 51 millions d'habitants. La baisse du taux de fécondité ajoutée au vieillissement de la population provoquera une réduction du poids des moins de 15 ans dans la population (18,1%) et une augmentation relative des plus de 60 ans (42,1%). Cette dynamique

⁵ Pour ses sigles anglophones, Asia Pacific Economic Cooperation.

⁶ Pour ses sigles anglophones, Trans-Pacific Partnership.

démographique se traduira également par une baisse de 4,7% du poids des 15-29 ans dans la population totale, expliquée en partie par le fait de l'émigration internationale. Les démographes redoutent un impact négatif sur l'économie colombienne par la perte en capital humain d'une population en âge de travailler et pour laquelle l'Etat a réalisé un investissement préalable.

Emploi, jeunesse et marchés du travail

Le chômage, le sous-emploi et le déficit grandissant d'emplois formels sont les maux structurels du marché du travail colombien.

Au cours des cinq dernières années, le chômage a oscillé entre 11% et 12%⁷. Il touche plus particulièrement les jeunes (22%) et les femmes (16,8%), et se situe davantage dans les grandes villes du pays. Les jeunes de 14 à 26 ans - catégorie statistique utilisée - constituent près d'un tiers (29,2%) de la population en âge de travailler⁸. Parmi cette catégorie, le chômage touche plus fortement les femmes (25,2%) que les hommes (14,7%). En termes de branches d'activité, celles qui comptent le plus de jeunes actifs sont celles du « commerce, restauration et hôtellerie » (28,9%), de l'« agriculture, pêche, élevage et sylviculture » (17,4%), des « services sociaux et à la personne » (15,7%) et de l'industrie manufacturière (13,8%). En revanche, entre les trimestres avril-juin 2011 et 2012, les secteurs les plus dynamiques pour l'emploi des jeunes ont été ceux du « commerce, restauration et hôtellerie », de l'industrie manufacturière et enfin celui de la construction. Un secteur est en perte de vitesse, celui du transport et de la communication. Statistiquement, les jeunes colombiens se situent dans les positions professionnelles (équivalent CSP) les plus inférieures : ouvrier et employé particulier (46,8%) et travailleur en compte propre (32,1%) réunissent près de 80% des jeunes actifs occupés.

Le taux d'informalisation (définition de l'OIT) des emplois se maintient depuis les trois dernières années autour de 51%. Des 13 plus grandes villes du pays, seules Bogotá (45,5%), Medellín (46,3%) et Manizales (47,6%) ont un taux d'informalité inférieur à la moyenne nationale. 89,3% des personnes en situation d'informalité sont cependant affiliés à un régime de sécurité sociale. Le revenu mensuel moyen de ce secteur s'établit à 633 000 pesos mensuel (environ 290 euros) contre une moyenne de 1 273 000 pesos (580 euros) pour le secteur formel, soit moitié moins.

⁷ Les sources statistiques proviennent des enquêtes du DANE (Departamento Administrativo Nacional de Estadísticas).

⁸ La population en âge de travailler est constituée des personnes de 12 ans et plus en zone urbaine, de 10 ans et plus en zone rurale.

Synthèse

Voici les points qui nous paraissent déterminer la dynamique de la FPEJ :

- La capacité de l'économie colombienne à maîtriser son orientation extractive (charbon, pétrole, nickel), qui pourra éventuellement s'obtenir par une élévation de la qualification de la main-d'œuvre du secteur
- L'évolution des pourparlers de paix récemment engagés entre l'Etat et les guérillas qui influent sur :
 - Le développement de l'industrie du tourisme dans laquelle s'insèrent majoritairement les jeunes
 - les programmes FPEJ associés aux populations déplacées en milieu urbain
 - Ainsi que ceux dédiés à la jeunesse rurale
- la capacité de diversification de l'économie colombienne vers des secteurs à forte valeur ajoutée (cosmétique, certaines agro-industries...)

8. Description et analyse des programmes de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse

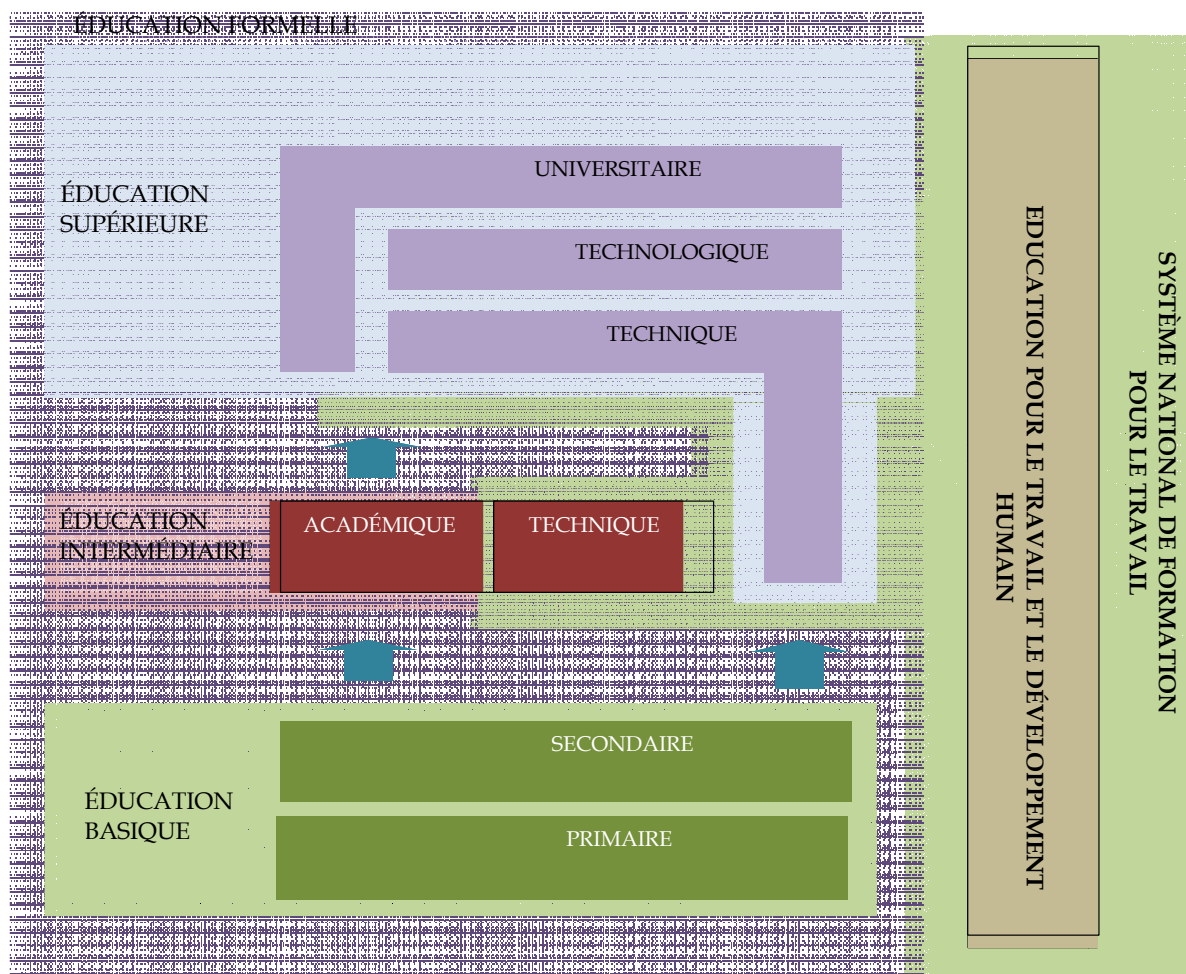
8.1 Le cadre législatif et la répartition des compétences

Le cadre législatif qui régleme le fonctionnement de la politique de « formation du capital humain » (appellation actuelle et officielle de la politique éducative) est essentiellement dicté dans **la loi 115 de l'année 1994 (Loi Générale sur l'Éducation)**. Pour le reste, les dispositions légales suivantes régissent l'ensemble du système de formation du capital humain :

- la loi 30 de l'année 1992 organise le service public de l'Éducation
- la loi 749 de l'année 2002 organise le service public de l'Éducation Supérieure avec ses modalités de formation technique professionnelle et technologique
- le décret 1064 de l'année 2006 dicte les normes pour le soutien et le renforcement de l'éducation pour le travail et le développement humain, établie comme éducation non formelle par la Loi Générale sur l'Éducation
- le décret 1188 de 2008 régleme le registre qui qualifie les programmes d'éducation supérieure
- le décret 4904 de 2009 par lequel se régleme l'organisation, l'offre et le fonctionnement de la prestation de service d'éducation pour le travail et le développement humain
- le décret 2020 de 2006 par lequel s'organise le Système de Qualité de la Formation pour le travail
- le décret 2566 de 2003 par lequel s'établit les conditions minimales de qualité et autres réquisits afin d'offrir et développer des programmes académiques d'éducation supérieure

Le système éducatif général colombien (Fig.1) s'est longtemps organisé autour de trois formes d'éducation dénommées éducation formelle, éducation non-formelle et éducation informelle. Désormais il ne laisse place qu'à l'éducation formelle et à l'éducation pour le travail et le développement humain, appellation officielle de la formation professionnelle. Le cadre stratégique officiel est défini par le Conseil National de Politique économique et social (CONPES).

Fig.1 Structure du système de formation du capital humain en Colombie



Le CONPES 3674 est la feuille de route principale du système éducatif colombien actuel. Parmi de nombreuses orientations, il faut souligner les suivantes:

- 1) Assurer une meilleure mobilité entre les différents niveaux et les différentes modalités d'éducation
 - Programme « Chaîne de formation »
- 2) Une meilleure articulation du système éducatif avec le secteur productif
 - Programme « employabilité » (dirigé aux minorités)
 - Programme « entrepreneuriat innovateur » (dirigé à la création de PME)
- 3) Le renforcement des procédés de garantie de la qualité de l'offre de formation
 - Programme « reconnaissance des cours et programmes »
- 4) La détermination des fondements d'une politique d'apprentissage permanent dans l'ensemble de la population
 - Programme « Formation spécialisée et actualisation technologique des ressources humaines »

Les problèmes posés par ces orientations peuvent être de plusieurs ordres, technique, financier ou administratif mais le principal problème se pose selon nous dans la capacité à valoriser des formations qui vont désormais théoriquement s'articuler avec l'enseignement

supérieur. Or, ce domaine fait l'objet d'un récent et vaste mouvement de contestation étudiante qui révèle en creux le hiatus entre l'offre de cursus moyens et supérieurs, les profils sociaux des étudiants et leurs aspirations à intégrer le monde de l'enseignement supérieur en vue d'une meilleure insertion professionnelle. En bref, la volonté gouvernementale de réforme de l'éducation supérieure (de type « LRU ») et d'une articulation avec la formation professionnelle suscite de fortes attentes sociales uniquement placées vers l'éducation supérieure publique gratuite. Difficile dans ces conditions de revaloriser socialement des formations de niveau intermédiaire et/ou professionnel, qui ne font par ailleurs l'objet d'aucune obligation légale étatique, confiées le plus souvent aux départements et communes, mettant ainsi à jour de fortes disparités territoriales.

C'est ce contexte et avec ces représentations politiques et social qu'il faut avoir à l'esprit avant d'envisager la mise en œuvre des réformes de la formation professionnelle.

8.2 La mise en œuvre : Financements, cadres de coopération et de gouvernance

Dans la masse de documentation stratégique qui traite de l'évolution du système de formation professionnel colombien, la question de la mise en œuvre concrète des décisions adoptées n'est jamais en arrière-plan. Cette préoccupation de l'État colombien et de ses diverses institutions s'avère le reflet d'une faiblesse institutionnelle pointée par certains organismes internationaux (Banque Mondiale notamment). La forte centralisation des décisions, telle que peut l'incarner le SENA en son domaine, est à la mesure d'une dispersion d'expériences locales, dont le degré de réussite dépend en grande partie de réalités territoriales exceptionnellement diverses dans ce pays. Aussi faut-il prendre avec mesure les descriptions suivantes qui s'attachent à présenter l'architecture institutionnelle officielle.

8.2.1 Le financement de la formation professionnelle

Le financement de la formation professionnelle provient essentiellement de cinq sources :

- Les ressources publiques (territoriales et nationales) assignées aux institutions de niveau intermédiaire et post-secondaire, appartenant au système d'éducation formel
- Les ressources parafiscales qui proviennent d'une contribution des entreprises à hauteur de 2% de la masse salariale mensuelle, de 0,5% pour les entités et entreprises publiques, ressources entièrement affectées au budget du SENA, en contrepartie d'une obligation d'embauche d'apprentis
- Les dépenses individuelles ou familiales d'inscription dans des institutions privées d'éducation technique, technologique et de formation professionnelle
- Les ressources qu'assignent les entreprises pour la formation de ses travailleurs, au-delà de leur contribution obligatoire
- Les ressources internationales qui proviennent de processus de coopération publique et privée

De ces cinq sources de financement, la plus massive, et de très loin, provient des apports parafiscaux des entreprises qui constituent le budget du SENA. Ces apports s'élèvent à plus de 2 000 milliards de pesos colombiens pour l'année 2011 (moins d'1 milliard d'euros).

Tableau 2 : composition du budget du SENA (2008-2011)

COMPOSANTES	Budget 2008 (millions de pesos col)	Budget 2009 (millions de pesos col)	Budget 2010 (millions de pesos col)	Budget 2011 (millions de pesos col)
TOTAL	1,427,063.40	1,615,190.23	1,939,110.78	2,030,657
I - RECETTES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	1,427,063.40	1,593,919.19	1,939,110.78	2,030,657
Recettes courantes Ventes de biens et services, Apports patronaux, Apports d'autres entités	139,627.0	159,311.99	175,454.04	239,493
Ressources capital Rendements financiers, Vente d'actifs, Excédents financiers	144,286.2	149,174.01	365,755.70	238,270
Contributions parafiscales	1,143,150.16	1,285,433.19	1,397,901.04	1,552,894
COMPOSANTES	Budget 2008 (millions de pesos col)	Budget 2009 (millions de pesos col)	Budget 2010 (millions de pesos col)	Budget 2011 (millions de pesos col)
TOTAL	1,427,063.40	1,615,190.23	1,939,110.78	2,030,657
I - RECETTES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	1,427,063.40	1,593,919.19	1,939,110.78	2,030,657
Recettes courantes Ventes de biens et services, Apports patronaux, Apports d'autres entités	139,627.0	159,311.99	175,454.04	239,493
Ressources capital Rendements financiers, Vente d'actifs, Excédents financiers	144,286.2	149,174.01	365,755.70	238,270
Contributions parafiscales	1,143,150.16	1,285,433.19	1,397,901.04	1,552,894
COMPOSANTES	Budget 2008 (millions de pesos col)	Budget 2009 (millions de pesos col)	Budget 2010 (millions de pesos col)	Budget 2011 (millions de pesos col)
TOTAL	1,427,063.40	1,615,190.23	1,939,110.78	2,030,657
I - RECETTES DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	1,427,063.40	1,593,919.19	1,939,110.78	2,030,657
Recettes courantes Ventes de biens et services, Apports patronaux, Apports d'autres entités	139,627.0	159,311.99	175,454.04	239,493
Ressources capital Rendements financiers, Vente d'actifs, Excédents financiers	144,286.2	149,174.01	365,755.70	238,270
Contributions parafiscales	1,143,150.16	1,285,433.19	1,397,901.04	1,552,894

Faute d'appliquer à la lettre leurs obligations légales, le gouvernement Uribe a dû recourir à une nouvelle loi plus favorable aux entreprises.

La loi 789 DE 2002 (Réforme du code du travail) sur le financement du SENA

Elle a apporté de profondes modifications, notamment sur les points suivants :

a) Remboursement des apports parafiscaux

Cet aspect a une grande importance parce qu'il permet aux entreprises de financer avec des ressources parafiscales ses propres initiatives de formation, avec l'autorisation préalable du SENA. Cette innovation a été considérée comme une profonde réforme du financement et des provisions apportées à la formation professionnelle en Colombie. Elle se fonde sur la reconnaissance du fait que la majorité des entreprises réalisent des activités de formation (58,2%) mais seules une fraction minime (6,9%) utilise pour cet effet les ressources parafiscales qu'elles ont elles-mêmes canalisées vers le SENA. Il existe depuis lors une stratégie prioritaire de récupération, de contrôle et de traçabilité des apports parafiscaux.

b) La flexibilisation et la monétisation du contrat d'apprentissage

En guise de réponse à l'aggravation des taux de chômage des jeunes et des travailleurs non qualifiés et à des détournements importants de leurs obligations légales d'embauche d'apprentis, la loi 789 de 2002 a fait deux modifications profondes au contrat d'apprentissage. D'un côté, elle a réduit les coûts de 44%, en réduisant le salaire à 50% du minimum légal dans la période d'apprentissage "théorique" et à 75% dans la phase de mise en pratique, tout en dédouanant l'entreprise de cotisations retraite. De l'autre côté, le contrat d'apprentissage devient une obligation pour les entreprises de plus de 15 salariés, mais sa nature n'est plus celle d'un contrat de travail, avec ses prestations associées, à l'exception de la couverture santé et risques professionnelles. Indéniablement, la mesure eut un impact en termes de créations d'emploi. Entre 2003 et 2002, le nombre de contrats d'apprentis a augmenté de 89%. D'un total de 30 128 contrats d'apprentissage en 2002, on est passé à 56 847 en 2003. De ce total, 18% correspondent à des apprentis formés dans des institutions autres que le SENA. Il faut souligner que 80% de ces sommes sont destinés au Fonds « Emprender » (Entreprendre), et 20% sont destinés à des élèves ayant de faibles ressources.

Le budget du Sena est divisé en trois grandes rubriques : les dépenses de fonctionnement, le service de la dette et l'investissement. C'est cette dernière rubrique qui constitue l'essentiel des dépenses, elle-même divisée en trois grandes catégories : a) celles qui proposent des actions directes de formation professionnelle; b) celles qui sont des soutiens à la formation; c) celles qui répondent à des actions spéciales définies par obligation légale, comme c'est le cas des initiatives du « Fonds Emprender », du « remboursement des apports parafiscaux » et de « la mise en place de Programmes pour l'innovation et le Développement technologique productif », expliquées plus loin. Le tableau suivant expose plus en détail la structure des investissements du SENA.

Tableau 3 : structure des investissements du SENA

Projets directs de formation	Administration éducative Fonds industrie de la construction Formation d'enseignants et de formateurs Formation pour les centres agricoles et miniers Formation pour les centres industriels et de la construction Formation pour les centres de commerce et de services Formation dans les centres multisectoriels Création de centres Définition des programmes Innovation et développement technologique et productif Aides sociales Programme "Jeunes en action" (monde rural)
Projets d'appui à la formation	Construction Equipements Développement managérial Intermédiation Emploi Normalisation et certification de compétences professionnelles Meilleure collecte des apports parafiscaux
Projets spéciaux légaux	Fonds Emprender Innovation et développement technologique productif Mise en place du Remboursement des apports parafiscaux

8.3 Les relations inter-acteurs

L'offre de formation professionnelle est représentée en Colombie par une ample gamme d'institution, principalement :

- Le Servicio Nacional de Aprendizaje (SENA), entité de caractère public.
- L'éducation intermédiaire technique, dispensée dans 2.700 établissements environ, publiques et privés, sous la tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale.
- L'éducation technique supérieure, qui offre des carrières postsecondaires de durée moyenne, avec des diplômes de techniciens professionnels (en moyenne deux années) et « technologues » (trois ans), dans près de 330 établissements.
- L'éducation supérieure universitaire, qui offre un grand nombre de carrières dans des disciplines académiques, des spécialisations, des cours réduits pour l'actualisation des

compétences professionnelles dans divers champs techniques, ainsi que des filières de techniciens et de technologues (Techniciens supérieurs)

- Les entités d'éducation non formelle, dont l'activité doit être approuvée par le Ministère de l'Éducation Nationale ou par les Secrétariats d'Éducation des Départements ou communes. Ils sont estimés à environ 4.000 établissements, la majorité d'entre eux offrent des cours d'habilitation à un poste de travail dans les secteurs du commerce, de la réparation, des services et de l'entretien. Ces entités sont majoritairement privées et fonctionnent avec de faibles coûts.
- Les ONG, les Fondations et les Mutuelles (Cajas de Compensación Familiar) participent aussi à l'offre de formation, avec un accent plus particulier sur les aspects de développement humain et social, mais aussi en matière de formation technique.
- Les entreprises elles-mêmes, leurs associations et fondations, et parmi celles-ci surtout les grandes entreprises (Ecopetrol, Avianca, Banco de la República...)

Aujourd'hui plus encore qu'hier, le cadre d'action du système de formation professionnelle colombien reste très fortement structuré par le SENA. Globalement, tous les acteurs plus haut mentionnés se connaissent et coopèrent sans trop de dysfonctionnements. Pour le secteur patronal, il faut cependant souligner que les dernières réformes ont été perçues positivement, parce qu'elle donnait davantage de souplesse dans l'embauche d'apprentis. Mais la récente obligation qui lui est faite de s'articuler avec le monde de l'enseignement intermédiaire et supérieur, géré par le Ministère de l'Éducation nationale, ne se fera pas sans susciter d'importantes tensions. Non seulement parce qu'une partie des fonds du SENA iront vers ce secteur de la formation, sans compensations prévues, mais aussi parce que les personnels qui les animent ont cultivé leur identité par opposition réciproque.

Cela dit, au sein des instances dirigeantes du SENA, la prise de conscience des défis inter-institutionnels à venir est réelle; des fonds spéciaux sont même alloués à la coopération inter-institutionnelle.

8.3.1 **Fiches synthèses de présentation des principaux acteurs**

Ministère du travail
Compétence et rôle : organe co-régulateur de la formation professionnelle.
Principaux objectifs opérationnels dans le pays : <ul style="list-style-type: none"> - Créer de l'emploi stable - Formaliser les emplois - Protéger les chômeurs - Former les travailleurs - Développer un système de retraite durable, universel et équitable
Champ et cibles d'interventions : Élever le niveau de productivité de la population en âge de travailler assurer une meilleure adaptation du capital humain du pays aux besoins du marché du travail
Budget affectés
Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse (<i>qualifier deux à deux les relations aux autres</i>) -

DANE
Compétence et rôle : Département statistique de l'État colombien. Il est membre du Conseil directeur du SENA, il participe à divers comités d'évaluation et de certification des compétences (mesas sectoriales).
Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : Le DANE consolidera les données statistiques nationales, en accord avec les standards internationaux. Il est une ressource essentielle au développement des politiques publiques.
Champ et cibles d'interventions : Avec l'appui du SENA, le DANE apportera des éléments nouveaux dans ses enquêtes sur les ménages en termes de formation professionnelle et de certification des compétences. Il aidera à consolider les systèmes statistiques propres au SENA.

Banco Interamericano de Desarrollo (BID)
<p>Compétence et rôle : la BID se positionne comme le principal bailleur multilatéral d'Amérique Latine et des Caraïbes. En Colombie, elle est la principale agence de financement internationale après la Banque Mondiale (18% des financements internationaux du pays)</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays (2012-2014) : La stratégie de développement du BID a été préparé en coordination avec la Colombie et est intégré à la stratégie du pays pour la période 2012-2014 et intègre des objectifs de développement urbain et rural dans plusieurs secteurs : transport,,science, technologie et innovation, commerce extérieur, accès aux services financiers, éducation et formation pour le travail, protection sociale, santé, eau potable et hygiène, logement et développement urbain, gestion des risques, gouvernance et modernisation de l'État</p>
<p>Champ et cibles d'interventions :</p> <p>La BID a appuyé le programme « Jóvenes en acción» qui s'est développé de 2003 à 2007 sous la responsabilité du service national d'apprentissage (SENA). Il est focalisé sur des jeunes de 18 à 25 ans de milieu socio-économique humble, sans emploi ou en sous-emploi. Il comprend des formations en alternance de 6 mois environ sans promesse d'embauche.</p> <p>Elle appuie aujourd'hui le SENA afin d'améliorer la qualité et la pertinence de ses formations, en vue de contribuer à l'augmentation de la productivité du travail et de l'équité dans le pays.</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1) formation de cadres dirigeants et dotation d'outils informatiques pour la gestion scolaire et administrative des entités territoriales et des établissements éducatifs . - 2) Mise en place à l'échelle nationale de l'enseignement des compétences citoyennes, permettant d'améliorer le climat d'apprentissage scolaire au niveau basique et intermédiaire. - 3) Renforcer l'offre de formation technique et technologique en qualité et pertinence, dans le cadre du Conpes 3674. - 4) Articuler l'offre de formation pour le travail avec la demande des marchés du travail dans le cadre du Conpes 3674. Un appui particulier sera réalisé pour les projets liés à l'offre d'éducation supérieure et/ou technique dont les modalités ont des composantes d'inclusion sociale, grâce à des financements d'infrastructures éducatives et des mécanismes de financement de crédits étudiants, spécialement adressés aux populations vulnérables.
<p>Budget affectés : 2012 : 92 millions US\$</p>
<p>En perspective : présence permanente</p>

Banque Mondiale
Compétence et rôle : Agence de financement internationale
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays (2011-2016) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. promouvoir la prospérité sociale à travers la promotion sociale, l'accès et la qualité de l'éducation, le développement des services sociaux et de la sécurité publique. 2. Promouvoir une croissance durable avec une meilleure adaptation au changement climatique, à travers le développement urbain, la réduction des dommages et la prévention des catastrophes, et une meilleure gestion de l'environnement. 3. Développer une croissance inclusive avec une meilleure productivité, à travers une meilleure gestion des risques fiscaux, financiers et sociaux, une meilleure efficacité du secteur publique et une meilleure productivité et innovation.
<p>Champ, cibles d'interventions:</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet d'éducation rurale (jeunes ruraux, 40 millions US\$ 2006-2011) - projet d'amélioration de l'éducation intermédiaire dans le département Antioquia dans le but d'augmenter leur employabilité (20 millions US\$ 2006-2011) - projet « qualité de l'éducation » - Projet « prêts éducatifs » (en direction des jeunes vulnérables) - Projet « savoir-faire » pour une croissance partagée (soutien à la recherche, au contrôle et à l'évaluation des politiques éducatives) - Projet « formation professionnelle intégrale » : amélioration de la qualité de l'enseignement technique (en direction des professeurs et des étudiants)
<p>Budget affecté Projet « qualité de l'éducation » : 150 millions US\$</p>

GIZ
Compétence et rôle : agence de coopération de l'Allemagne présente en Colombie depuis plus de 40 ans.
Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays: 1- sécurité, reconstruction, paix 2- développement social 3- gouvernance et démocratie 4- environnement et changement climatique
Champ et cibles d'interventions : 1- Paix : programme d'éducation pour la paix en direction de la jeunesse (2000 étudiants, 2007-2011) ; aides à la formation des personnels locaux de justice (2008-2012) 2- Soutien aux organisations indigènes (gouvernance, gestion des ressources naturelles, prévention des crises et conflits, AL, 2006-2013) 3- Programmes de formation de formateurs SENA (voir programmes)
Budget affectés : N.C

JICA
Compétence et rôle : Agence de coopération internationale du Japon présente depuis 30 ans en Colombie.
Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : - construction de la paix - développement social et construction de l'équité sociale - développement économique durable et promotion de la création d'emplois - environnement

OIT
<p>Compétence et rôle : l'organisation établit des partenariats, conseille les ministères spécialisés dans les questions de travail et d'emploi.</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays (et plus généralement en AL):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Lutte contre le travail infantile (1996-2014) - Renforcement des syndicats en AL (2011-2014) - Promotion des PME (2009-2013), Programme SCORE (focus Colombie) - Mise en place de système d'information et d'analyse du travail (2009-2013)
<p>Champ et cibles d'interventions :</p> <p style="padding-left: 20px;">Dans le cadre du traité de libre-échange avec les E-U :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Propositions pour la réorganisation du Ministère du Travail (2012) - Renforcement de l'administration du travail <ul style="list-style-type: none"> o Formation de 100 inspecteurs, 2012 o Programmes de formation en droits fondamentaux et droit du travail (fonctionnaires, employeurs, syndicalistes) o Programmes de formation en résolution des conflits (fonctionnaires, employeurs et syndicalistes) - Lutte contre la violence et l'impunité <ul style="list-style-type: none"> o Programme de protection des militants syndicaux et des instituteurs o Formation pour la police judiciaire o Aides à la protection des victimes - Promouvoir le dialogue social <ul style="list-style-type: none"> o Mise en place de recherches sur le thème o Aides à la création d'organes tri-partites - Assistance technique <p>OIT-Cinterfor</p>
<p>Budget affectés</p> <p style="padding-left: 20px;">TLC E.U-Colombie : 5 millions US\$ (2012-2014)</p>

USAid
Compétence et rôle : USAid soutient plusieurs programmes gouvernementaux, surtout dans le domaine de la reconversion socio-économique des zones de conflit.
Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : <ul style="list-style-type: none"> - aide aux victimes de conflit et aux populations vulnérables - Consolidation, terre et cadre de vie - Démocratie, justice et droits de l'homme - Environnement
Champ et cibles d'interventions : Soutient, conseille, protège les militants syndicaux colombiens.
Budget affectés Reconversion de territoire : 300 millions US\$
Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse -
En perspective : présence durable et importante (Ancien Plan Colombie et récente signature du traité de libre-échange)

AECID (agence de coopération internationale espagnole)
Compétence et rôle : Aecid soutient plusieurs programmes gouvernementaux, surtout dans le domaine de la reconversion socio-économique des zones de conflit.
Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : <ul style="list-style-type: none"> - aide aux victimes de conflit et aux populations vulnérables - Consolidation, terre et cadre de vie - Démocratie, justice et droits de l'homme - Environnement
Champ et cibles d'interventions : Soutient, conseille, protège les militants syndicaux colombiens.
Budget affectés Reconversion de territoire : 300 millions US\$

EUROPAID-EUROSociAL
<p>Compétence et rôle : Europaid s'engage essentiellement pour la résolution du conflit armé. EurosociAL propose une ligne autour de la protection sociale et la promotion de politiques actives d'emploi</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aide aux victimes de conflit et aux populations vulnérables - Démocratie, justice et droits de l'homme - Environnement
<p>Champ et cibles d'interventions : Pas d'interventions directes dans ce champ pour Europaid.</p>
<p>Budget affectés</p> <p>Total Europaid :160 millions d'euros</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paix et stabilité (70%) - Etat de droit, Justice et droits de l'homme (20%) - Productivité, concurrence et commerce (10%)
<p>En perspective : présence durable et importante (Ancien Plan Colombie et récente signature du traité de libre-échange)</p>

8.3.2 Les modalités de gouvernance

L'organisation institutionnelle du système de formation pour le travail et le développement humain est fondamentalement tripartite, associant les organisations de travailleurs, d'employeurs et l'État. Ce dernier détient dans les faits un pouvoir directeur. Voici les points sur lesquels s'appuient ses principales instances de gouvernance:

- **directrices politiques** : elles sont fixées par le dernier *Plan National de Développement* (2010-2014) élaboré par le gouvernement. Ce dernier appuie ses décisions stratégiques sur les documents émanant du CONPES (Conseil National de Politique Économique et Social). Le *CONPES 3674* (2010) intitulé « lignes directrices pour le renforcement du système de formation du capital humain » est le document qui a servi et sert encore de feuille de route pour les acteurs du système FTDH. Présidé par le Président de la République et son secrétariat, les principaux rédacteurs du CONPES sont la Direction Nationale de la Planification, les grands Ministères (économie, finance, travail, éducation, agriculture, affaires étrangères, commerce extérieur) et quelques acteurs sociaux considérés comme représentatifs du thème abordé.
- **organisation institutionnelle du SFTDH** : Le système est présidé par le Ministère du Travail en coordination avec le Ministère de l'Éducation Nationale, prenant en compte les propositions provenant du **Conseil Directeur National du SENA**, organe consultatif et exécutif. Ce dernier est composé du :
 - o Ministre du Travail (président),
 - o Ministre du Commerce, de l'industrie et du Tourisme,
 - o Ministre de l'Éducation Nationale,
 - o Directeur de COLCIENCIAS (Département administratif Science, Technologie et Innovation)
 - o la Conférence Épiscopale Colombienne,
 - o Présidents des associations d'entrepreneurs suivantes : ANDI (Association Nationale de l'Industrie, équivalent UIMM), FENALCO (commerce), SAC (agriculture), ACOPI (PME), CONFECOOP (coopératives) ;
 - o Représentants des organisations de travailleurs suivantes : CUT (Confédération Unitaire du Travail, équivalent CGT), CGT (équivalent FO), ANUC (paysans et agriculteurs)
- **la réglementation** est du ressort des domaines de compétence respectifs du Ministère du Travail (MT) et du Ministère de l'Éducation Nationale (MEN). Ces deux ministères doivent travailler de façon conjointe aux critères et politiques de réglementation.
- **L'accréditation des entités et des programmes** de formation pour le travail est de la responsabilité du MT en coordination avec le MEN. Ce dernier possède cependant la maîtrise de

- **la définition de l'offre de formation** : elle est du ressort du MT, prenant en compte les recommandations du secteur patronal. La mise en œuvre est de la responsabilité du SENA, à travers ses « assises sectorielles » (mesas sectoriales) et les mécanismes qu'il considère pertinent. Les « mesas sectoriales » existent à l'échelle départementale, locale et nationale. Elles connaissent des dynamiques de fonctionnement irrégulières, dépendant des volontés des acteurs concernés. Il faut noter que le SENA s'est assigné la mission de fournir un cadre de définition, de normalisation et d'évaluation compatible avec des standards internationaux (OCDE).
- **la normalisation des compétences professionnelles** : présidée par le SENA, à travers ses « assises sectorielles », et avec l'approbation du Conseil Directeur National du SENA.
- **L'évaluation-certification des compétences professionnelles** : du ressort du SENA et de ses centres de formation.

8.3.3 Perspectives d'évolution

Les priorités des années à venir ne consistent pas à réduire la voilure, bien au contraire. Les missions du SENA ont été élargies, avec des objectifs très ambitieux. Si l'on se penche sur la dotation budgétaire accordée au SENA ces dernières années, elle est en augmentation régulière, mais à la vue des missions élargies sans doute encore insuffisante. Compte tenu des origines parafiscales du système, le budget de l'État n'est pas directement affecté. Néanmoins, ce dernier peut effectuer des dotations à partir de ses ressources propres, notamment à travers le MEN ou COLCIENCIAS. Cette stratégie est visible dans certains secteurs prioritaires (voir partie 2). Pour le reste, la stratégie de financement principale consiste d'abord à améliorer le recouvrement des contributions apportées par les entreprises, ensuite seulement à élargir ses partenariats avec certains secteurs productifs nationaux et bien sûr avec quelques acteurs internationaux reconnus. Parmi les ONG de coopération internationale, les plus réputées sont le GIZ allemand et USAid des Etats-Unis.

Le cadre d'action des acteurs de la Formation Pour le Travail et le Développement Humain colombienne ne devrait pas être modifié dans les prochaines années. L'actuelle administration, contrairement à la précédente, s'engage à fournir une évaluation du système plus perfectionnée.

8.4 Principaux programmes engagés : résultats, effets et perspectives

Les principaux programmes et politiques de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse sont répartis entre trois catégories, pour lesquelles nous présentons les principales réalisations pour l'année 2011 :

1. Innovations dans le secteur productif

- près de 300 millions de pesos (140 000 euros environ) exécutés
- Accord avec les firmes pétrolières Ecopetrol, Pacific Rubiales, Hocol et Equion, pour la mise en place d'un centre de formation en Hydrocarbures à Puerto Gaitán. Il devrait former près de 25 000 personnes, dont 10 000 apprentis.
- Consolidation du programme SENA "humanitaire" en appui aux actions du Système National de Prévention et d'attention des catastrophes. Ont été investis près de 10 600 millions de pesos (48 000 euros).

2. Inclusion sociale

Les programmes sont nombreux et s'adressent à toutes les populations en situation de vulnérabilité (voir liste suivante). Parmi cet ensemble, le gouvernement Santos a fixé une plus grande priorité à la petite enfance et à l'employabilité des jeunes les plus en difficulté sociale, à l'image du programme « jeunes en action ». Ce dernier programme bénéficie d'une certaine aura médiatique et reprend dans le contexte colombien l'idée du programme « bolsa familia » qui fit le succès du gouvernement Lula au Brésil (aide sociale en échange d'une assistance scolaire). En Colombie, c'est à travers l'accueil d'une population de 18 à 25 ans dans les centres de formation du SENA que se met en place ce type de politique « post-assistencialiste ».

- Red-Unidos, programme de lutte contre l'extrême pauvreté
- Attention aux victimes du conflit armé
- Population afro-colombienne et noire
- Population indigène
- Prime-enfance
- Population handicapée
- Femmes chef de foyer
- Attention aux victimes de mines anti-personnelles
- Population déplacée par la violence
- Personnes âgées
- Personnes privées de liberté

3. Formation Professionnelle Intégrale

L'offre est décomposée en trois niveaux qui sont fonction de la position socio-professionnelle (voir tableau). L'essentiel de l'offre appelée « Formation complémentaire » s'adresse aux couches sociales les plus basses de la population colombienne. Elle consiste principalement

en une formation courte (moins de 400 heures), et le plus souvent effectuée sous le mode de la classe virtuelle. La qualité de ces formations laisse souvent à désirer. Les deux autres niveaux répondent à une stratification du niveau intermédiaire, allant du simple technicien (proche de l'opérateur) au technicien supérieur spécialisé. L'objectif des prochaines années consiste à rééquilibrer l'offre de ces deux derniers types de formation vers les positions professionnelles de niveau intermédiaire (techniciens et techniciens supérieurs), et non vers les formations universitaires surchargées. Un premier objectif à l'horizon 2014 est fixée, avec 50% d'offre de formation au niveau universitaire (contre 65% aujourd'hui), et 50% au niveau techniciens et techniciens supérieurs (contre 35% actuellement).

Tableau 4 : Nombre d'apprentis par type de formation

Type de formation	Apprentis (déc.2011)
Formation techniciens et techniciens supérieurs spécialisés	316 218
Formation techniciens	592 936
Formation complémentaire	5.704.045
Formation professionnelle intégrale Total	6.613.199

S'il existe un souci réel d'augmenter la couverture de l'offre de formation, deux défis sont posés au SENA, son articulation avec l'offre éducative de niveau intermédiaire gérée par le MEN et une meilleure définition-adéquation des besoins de main-d'œuvre dans les secteurs dits de « classe mondiale ». Avant de présenter quelques-uns des programmes de ces secteurs dans les fiches jointes à cette étude, il faut noter que le modèle anglais de gestion des qualifications a été adopté dans quelques secteurs (la mécanique notamment avec le concours World Skills), modèle qui s'ajoute à la référence historique et toujours actuelle constituée par le modèle dual allemand.

8.4.1 *Fiches synthèse de présentation des principaux programmes*

Développement technologique et productif en cosmétique
<p>Origine du programme : prise de conscience de la diversité, de la rareté et de l'importance des ressources naturelles du territoire en matière végétale à des fins d'application dans le domaine de la cosmétique. La Colombie est un des cinq avec la plus grande diversité biologique de la Terre, et rassemble près de 10% des espèces mondiales.</p>
<p>Chefs de File: COLCIENCIAS (Institut Colombien de la Science et des Technologies), son conseil directeur, sa commission nationale des projets et l'Université du Nord.</p>
<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau biotechnologique végétal et industriel du SENA (Centre Agriculture de la Région Cauca; Centre de Biotechnologie Industrielle de la Région Valle; Centre de Ressources Naturelles Renouvelables de la Région Antioquia; Centre de Biotechnologie Agricole de la Région Cundinamarca; Centre patronal en Agriculture et Mines de la Région de Bolívar; Centre Biotechnologique de la Région Caribe) - Universidad del Norte
<p>Objectifs : produire des matériaux végétaux et extraire des composants chimiques à usage cosmétique</p>
<p>Public ciblés/bénéficiaires: Formation de techniciens, de techniciens supérieurs et de techniciens supérieurs spécialisés</p>
<p>Financeurs et budgets affectés</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 700 millions de pesos (1,2 millions d'euros) -
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus)</p>
<p>Principaux résultats observés : en cours</p>
<p>Perspectives de continuité</p>

Formation complémentaire Bilingue pour le secteur BPO
Origine du programme : répondre aux besoins du secteur émergent BPO (Business Process Outsourcing)
Chefs de File : SENA- centre de formation « Marché-logistique-technologie » et Contact Center
Partenaires : - Convergys (une des plus importantes multinationales du secteur BPO, USA)
Objectifs : former 2000 personnes bilingues (anglais) en BPO, dans la capitale Bogotá.
Public ciblés/bénéficiaires: toute personne ayant un niveau d'anglais intermédiaire ou supérieur.
Financeurs et budgets affectés - 377.397.000 pesos col. (171 000 euros)
Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) 9 mois

Accord de coopération internationale Renault-Sena
Origine du programme : Le secteur automobile (équipements) est prioritaire pour le gouvernement. Renault est implanté en Colombie depuis plus de 40 ans.
Chef de File : SENA
Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - Renault-Sofasa - Ministère de l'Education Nationale de France
Objectifs : création d'un centre de formation destiné à la formation initiale et continue de techniciens, électromécaniciens, techniciens supérieurs et formateurs colombiens dans le secteur de l'après-vente automobile. Création de laboratoires d'électricité, électronique, diagnostic, équipement et systèmes pour l'automobile.
Public ciblés/bénéficiaires: techniciens et techniciens supérieurs, formateurs.
Financeurs et budgets affectés <ul style="list-style-type: none"> - Renault : 200 millions de pesos (91 000 euros, outils et véhicules) - MEN France :
Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) :
Principaux résultats observés :
Perspectives de continuité

Jóvenes en acción (Jeunes en action)
Origine du programme : lutte contre la pauvreté liée au conflit
Chefs de File : Ministère de l'action sociale
Partenaires : SENA
Objectifs : améliorer le niveau et la qualité de l'emploi des jeunes de 18 à 25 ans appartenant aux couches 1 et 2 de la stratification sociale colombienne par des formations professionnelles adaptées.
Public ciblés/bénéficiaires: Jeunes de 18-25 ans, appartenant aux strates 1 et 2 du SISBEN,
Financeurs et budgets affectés Etat colombien : 150 000 millions de pesos col.
Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) :
Principaux résultats observés : Augmentation de l'employabilité mesurée en termes de journées travaillées (+28% femmes, +9% hommes) Augmentation de 40% des possibilités de trouver un emploi avec un contrat écrit et dans le secteur formel (ce dernier point n'est statistiquement pas significatif) Augmentation des revenus pour les travailleurs salariés et indépendants (ces derniers, et ces dernières, surtout). Modification des dépenses des ménages en faveur de l'éducation
Perspectives de continuité : durable

Fondo Emprender (Fonds Entreprendre)
Origine du programme : orienter une partie des apports parafiscaux des entreprises pour l'aide à la création d'entreprise
Chefs de File : Gouvernement national
Partenaires : SENA
Objectifs : Financer des initiatives de création d'entreprise provenant d'élèves du SENA
Public ciblés/bénéficiaires: Elèves du SENA en fin de parcours de formation ou récemment diplômés.
Financeurs et budgets affectés Entreprises colombiennes : 115 000 millions de pesos col sur la période 2002-2009
Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) : La mise en œuvre et l'allocation des ressources dépendent de la qualité et des modalités du business plan proposé par les élèves.
Principaux résultats observés : 2 135 projets financés (2002-2009)
Perspectives de continuité : durable

8.5 Focus sur deux secteurs d'activité: environnement et tourisme de la santé

8.5.1 Le secteur de la cosmétique

La Colombie est un des cinq pays avec la plus grande biodiversité du monde. Elle est située au carrefour de trois immenses écorégions (le couloir de l'Amérique Centrale, l'interface Andes-Amazonie, l'interface Pacifique-Tropique), elle contient l'une des plus larges zones intactes de forêt tropicale, contenant 60% de l'écosystème *Páramo* (terres humides en haute altitude, principale source d'eau du pays). Le gouvernement colombien se prépare activement à l'adaptation au changement climatique.

UNE SITUATION POST-CONFLIT ENCORE COMPLEXE

Le défi colombien consiste à gérer de façon durable ses riches ressources naturelles dans une période d'expansion économique post-conflit. Des zones alors inaccessibles à cause du conflit et de l'insécurité sont désormais ouvertes à l'exploitation licite et illicite. Les profits issus de l'exploitation de l'or et de la coca avaient en effet permis l'armement des groupes rebelles et provoqué de violents déplacements de population, une déforestation rampante, des dommages écologiques durables et la contamination des bassins hydrographiques. L'exploitation minière légale, promue par le Gouvernement comme une des locomotives du développement, complique les efforts de restitution des terres et affecte des écosystèmes fragiles.

LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le climat de la Colombie se modifie. Les inondations de 2010 et 2011, déplaçant près de 2 millions de personnes, ont été largement considérées comme des effets du changement climatique. La dégradation des bassins hydrographiques due à la déforestation, ajoutée à la faible capacité institutionnelle à répondre à ces situations d'urgence continueront de poser problème en raison des saisons pluvieuses et de la variabilité climatique. Le réseau électrique qui dessert 90% de la population risque de perdre 20% de sa capacité; les récoltes de café seront l'objet de profonds changements en raison des pluies abondantes. Les glaciers des Andes colombiennes, 6% environ de la teneur en glace de l'Amérique du Sud, auront probablement fondu dans les 25 prochaines années. Les eaux de haute montagne, les páramos, diminueront de moitié d'ici 2050.

Malgré ces conditions critiques, la Colombie détient un solide cadre légal et politique pour la protection de l'environnement. Ses défis consisteront à renforcer la présence étatique dans les régions post-conflit, à associer la préservation de l'environnement avec la mise en place de projets productifs. C'est dans ce dernier cadre que s'insère la volonté de développer le secteur de la cosmétique, l'un des secteurs de classe mondiale défini par le gouvernement. L'amélioration de la sécurité et les priorités du Gouvernement en matière de restitution des terres et de développement rural sont des objectifs qui peuvent répondre à ces défis.

CE QUE PEUT PROPOSER L'AFD

L'administration Santos a clairement défini des priorités écologiques dans son Plan de développement national :

- Réforme institutionnelle (un nouveau ministère de l'environnement);

- Mines (Permis environnementaux, consultation des populations indigènes, afro-colombiennes et des collectivités territoriales);
- Adaptation au changement climatique.

Des besoins existent sur les points suivants :

Améliorer la gouvernance sur les priorités environnementales

- 1) Meilleure gestion des zones protégées
- 2) Meilleure coordination entre autorités gouvernementales, sociétés civiles et organisations communautaires
- 3) Support technique dans les modalités d'évaluation des programmes engagés

Gestion de l'eau

Apporter une assistance technique sur le plan national et local, former les communautés à une meilleure utilisation des ressources en eau.

Conservation de la biodiversité

De nombreuses actions sont possibles : 1) promouvoir des activités qui réduisent les menaces sur l'environnement, 2) favoriser l'entente entre communautés et acteurs économiques 3) soutien technique...

Professionnaliser le secteur de la cosmétique

La ministre de l'Éducation Nationale a récemment évoqué la possibilité de mettre en place des programmes de recherche dans le cadre de la *Cosmetic Valley* qui rassemble un nombre d'entreprises importantes dans le domaine, avec un centre de technologies et de recherche associé. Il s'agirait de s'appuyer sur cette volonté et de faire valoir l'excellence de la formation professionnelle française dans ce secteur.

8.5.2 Le tourisme de la SANTÉ

Il fait partie des secteurs de « classe mondiale » défini par le dernier Plan Stratégique Nationale. La Colombie se positionne au quatrième rang en AL pour l'offre de services de tourisme de santé après le Brésil, l'Argentine et le Mexique. Ce secteur apporte près de 150 millions US\$ en entrée de devise. L'objectif est d'atteindre les 270 millions US\$ en 2012, et 800 millions US\$ à l'horizon 2032. Cette activité recherche l'attention de patients étrangers, dans les domaines de la médecine esthétique, curative, préventive et des services de bien-être.

Le succès du tourisme médical

Plusieurs phénomènes distincts contribuent au développement de ces activités :

- les disparités de niveau de vie entre pays qui permettent, dans un pays moins développé, d'abaisser le coût de revient de l'offre de soins par rapport au pays d'origine du patient. Ainsi, il n'est pas rare qu'un Américain puisse économiser jusqu'à 85 % sur ses frais médicaux en se faisant soigner à l'étranger ;

- l'ouverture des frontières en particulier dans le domaine des biens et des services qui permet à un praticien d'un pays X de tenir des consultations dans un pays Y pour programmer un acte médical dans un pays Z. Cette ouverture des frontières est liée également à la diffusion plus rapide de l'information, qui permet à des centres médicaux d'un pays de toucher plus facilement des clients potentiels à l'étranger ;
- la non/faible prise en charge de certaines interventions comme la chirurgie esthétique (hors chirurgie réparatrice) par les organismes de Sécurité sociale.

Depuis plusieurs années, le phénomène s'est répandu mondialement. Près de 3 millions de touristes, issus principalement des pays riches, se rendent chaque année dans certains pays du Sud pour réaliser des actes médicaux ou de chirurgie esthétique. Les projections montrent que près de 20 millions de touristes médicaux pourraient franchir les frontières dès 2015.

Les pays d'Amérique du Sud se spécialisent essentiellement en chirurgie plastique.

Les besoins de qualification

Pour répondre à ses objectifs ambitieux, la Colombie aura besoin de former :

- des **techniciens supérieurs** dans les domaines de la **gestion hôtelière**, de la **gestion en administration de la Santé** et en **gestion de marché**.
- **Techniciens** dans les **métiers de la beauté et du bien-être** et de l'esthétique cosmétique (appellations françaises)

Rappelons qu'en France, l'industrie des produits de beauté est le 4^e secteur de l'économie.

Ce que peut proposer l'AFD

- Aider à définir une offre de formation pertinente dans les métiers de la beauté et du bien-être
- apporter le savoir-faire en gestion hospitalière et hôtelière
- contribuer à développer des services hôteliers dans une perspective de développement durable (gestion de la consommation d'eau et d'énergie, gestion des déchets, gestion de la consommation de blanchisserie)

9. En synthèse : principaux constats et perspectives pour l'AFD

La formation professionnelle en Colombie n'est plus à un tournant; elle l'a franchi. De profondes réformes ont transformé son institution principale le SENA qui, tout en continuant à répondre aux nécessités des couches les plus vulnérables de la population colombienne, se présente désormais comme un outil institutionnel majeur dans une stratégie étatique d'amélioration du rendement de son capital humain. Les maîtres-mots sont devenus couverture, qualité, et pertinence de la formation. Le « système de formation du capital humain », dont « l'éducation pour le travail et le développement humain » est une branche, tentera de répondre selon nous à deux objectifs majeurs : assurer une meilleure intégration sociale des populations les plus touchés par la violence post-conflit, la pauvreté ou le chômage; être adapté aux évolutions des structures productives du pays.

Le premier objectif nous rappelle que la Colombie est un pays dont la croissance économique s'élève à mesure du creusement des inégalités sociales. Les populations mises à l'écart de la prospérité sont bien identifiées : populations rurales, indigènes, afro-colombiennes, certaines déplacées et/ou victime du conflit, jeunes sans qualification, femmes ou encore personnes à la retraite. Quant aux jeunes, outre ce qui les différencie territorialement, ethniquement et socialement, les problèmes se focalisent sur un déficit de création d'emplois formels et une tendance forte à se diriger vers l'enseignement supérieur, tendance inadaptée à leurs profils scolaires, voués à des échecs massifs et inadaptés aux besoins du marché du travail. Ce dernier point révèle la forte insuffisance des liens entre l'éducation basique et l'éducation supérieure, et la nécessité d'offrir une éducation intermédiaire de qualité.

Le choix politique qui répond au deuxième objectif consiste à confier au SENA la tâche d'assurer une formation professionnelle de qualité. Ce fut un choix risqué dans la mesure où connaissant les pesanteurs bureaucratiques de l'institution connaissait de lourds problèmes bureaucratiques qui se comprennent par la place historique qu'a prise cette institution dans la société colombienne mais qui répond plus prosaïquement aussi à sa forte capacité financière. De l'aveu même du monde patronal, il valait mieux conserver le SENA et le « flexibiliser » de l'intérieur parce qu'il détient une expérience, une visibilité et une reconnaissance sociale telle qu'il serait beaucoup moins efficace de l'éliminer que d'en améliorer la gestion.

C'est grâce au maintien de cet outil institutionnel qu'une pléthore de programmes ont été mises en place avec des résultats variables. Certaines expériences locales en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des populations vulnérables pointent de nombreuses carences : classes surchargées, instructeurs mal formés, détournement des ressources de la formation professionnelle au profit de l'éducation intermédiaire et supérieure de type académique, multiplication des classes virtuelles sans évaluation, précarisation du contrat d'apprentis, assistance en classe déficiente. Mais il existe également

des expériences beaucoup plus réussies, le plus souvent liées à la pertinence des débouchés. Certains centres du SENA ont en effet accumulé et tissé au fil du temps de solides liens avec le secteur privé qui permettent d'assurer un lien formation-emploi d'excellente qualité (emploi stable, rémunérations correctes). Il reste qu'aucune étude indépendante ne permet de faire la démonstration de l'efficacité de l'ensemble du système. À en juger par nos interlocuteurs, les insuffisances, non déniées, sont considérées comme des maux provisoires, progressivement corrigés en vue d'établir une institution performante. Par ailleurs, l'institution avec ses nouvelles missions bénéficie du soutien du nouveau gouvernement Santos donnant non seulement une continuité aux politiques antérieures mais lui dégagant également des perspectives ambitieuses. Malgré l'expression récente d'un vif mécontentement social d'une partie de la jeunesse, le contexte économique (croissance soutenue) et politique (stabilité et continuité, pourparlers de paix) lui est favorable. Et probablement favorable à une intervention de l'AFD.

Car en effet l'agence, pour compenser sa faible notoriété, peut bénéficier de quelques atouts de la France en Colombie.

1. La France, premier employeur étranger en Colombie

Les relations économiques et commerciales entre la France et la Colombie sont très dynamiques. Les échanges globaux entre ces deux pays sont en hausse continue. La Colombie est le 4ème partenaire en Amérique du Sud, derrière le Brésil, le Chili et l'Argentine.

Avec près de cent vingt entreprises présentes en Colombie, la France se situe parmi les cinq premiers investisseurs du pays (592 millions de dollars de stock d'investissements directs en 2009). La présence française se caractérise par une grande diversité sectorielle ainsi que par la présence de PME, de plus en plus nombreuses aux côtés des grands groupes.

Les entreprises françaises sont présentes dans la grande distribution avec Carrefour et Casino (qui détient le groupe Éxito), dans le secteur pétrolier (Perenco, Morel, Total), dans l'automobile (Saint-Gobain, Michelin, Renault), dans l'agroalimentaire (Danone depuis deux ans), dans la pharmacie (Sanofi, Rolier), dans la cosmétique, dans l'industrie (Seb), dans les call-centers (rachat de Teledatos par Teleperformance).

Les investisseurs les plus importants sont Carrefour, Sodexo (premiers employeurs français en Colombie), Casino, Saint-Gobain, Accor, AGF, le groupe Sanofi, Alcatel et Renault.

La France est ainsi le premier employeur étranger de Colombie, avec environ 90 000 emplois directs et 240 000 emplois indirects.

2. Une coopération universitaire active

Selon un récent rapport du Sénat français (2011), avec 2 366 Colombiens inscrits dans les universités et les grandes écoles françaises en 2009/2010 (soit une progression de 38 % en six ans), la France est le troisième pays d'accueil des étudiants colombiens. Ces derniers constituent ainsi la première communauté latino-américaine en France, rapportée au nombre d'habitants du pays. 86 doubles diplômes lient aujourd'hui les universités de ces deux pays (contre seulement 23 en 2008) et un accord d'équivalence de diplôme a été signé, le premier du genre en Amérique latine.

Ces atouts d'importance pour une bonne implantation de l'AFD ne doivent pas masquer un certain nombre de risques, et d'abord les risques économiques associés à des structures productives fortement dépendantes des prix mondiaux du pétrole et des minerais. D'autre

part, sur le plan politique, l'engagement de pourparlers de paix avec les guérillas ne signifie aucunement la fin du conflit. Certes, cette fois il semble que l'Etat colombien semble mieux armé avant la négociation mais les guérillas conservent encore de fortes capacités de nuisance, militaire et économique. Mesurons bien que l'économie de la drogue continue d'être un fléau dans bien des régions du pays, et qu'il s'adresse plus particulièrement à la jeunesse. Enfin, on ne saurait manquer de rappeler que les modes de gouvernance de l'actuel système de formation professionnelle supposent un haut degré de coopérations interinstitutionnelles, qui s'avère en soi un objectif hautement ambitieux. A noter que ces défis se posent dans une conjoncture de contractualisation des personnels qui peut s'avérer bénéfique ou, au contraire, susciter quelques mécontentements sociaux.

L'AFD entrera dans un système où la notoriété de la coopération allemande (GIZ) et américaine (USAid) est très élevée, plus encore pour la coopération allemande dans le secteur de la formation professionnelle, sans oublier que le modèle anglais de gestion des qualifications fait figure de nouveau référent. Autrement dit, il reste à l'AFD la tâche de convaincre des qualités du système français.

PARTIE II

Focus sur quatre pays d'Amérique Latine :

Colombie

Pérou

République Dominicaine

Mexique

10. Quelle(s) approche(s) de la formation professionnelle, de l'employabilité et de la jeunesse au Pérou ?

10.1 Les conceptions en jeu du point de vue des acteurs interrogés

10.1.1 Sur l'employabilité

Dans le cadre du programme *Obra: Alianzas por la Juventud*, le concept d'employabilité est en discussion entre les partenaires du réseau mais un accord tacite fait progressivement jour entre eux pour s'entendre sur cette notion. D'abord, l'employabilité se réfère à « la capacité d'un jeune d'être employable et de s'insérer sur le marché du travail de manière durable, pour son bien-être personnel mais aussi pour celui de sa famille » (entretien avec Elohim Monard, 22 août 2012). Mais l'employabilité va au-delà de la simple acquisition de compétences techniques, d'une part parce qu'elle dépend étroitement du marché du travail formel et des salaires offerts (ce qui explique les partenariats mise en place avec les entreprises locales), mais aussi parce qu'un point de vue plus psychologique, l'employabilité renvoie aux capacités personnelles permettant de s'épanouir dans la vie sociale à travers l'acquisition de valeurs « techniques » comme le respect pour ses pairs, la prise de décisions, et le contrôle de soi.

Par ailleurs, une distinction intéressante est apportée entre l'employabilité et l'entrepreneuriat (traduction de l'espagnol « emprendimiento » qui revient régulièrement dans les entretiens). Le premier terme évoque une dépendance des individus à certaines compétences jugées indispensables pour s'insérer convenablement sur le marché du travail, alors que le second renvoie davantage à la quête d'une indépendance capitaliste sur un marché de concurrence entre travailleurs, une fois que les conditions d'employabilité sont rassemblées. Dans tous les cas, le succès de l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes relève du marché du travail formel à travers la présence d'une offre d'emplois suffisante et de l'application de salaires « dignes », c'est-à-dire à la hauteur de la satisfaction minimale des acteurs.

10.1.2 Sur la jeunesse

Dans les différents programmes recensés et selon les acteurs, la jeunesse est définie comme l'étape de la vie qui débute à 15 ans et se termine à 29 ans. Il s'agit avant d'un consensus d'ordre méthodologique basé sur l'âge et répondant aux besoins de circonscrire les interventions auprès de cette population. Les intervenants précisent cependant que pour des raisons biologiques, politiques, économiques et institutionnelles, les frontières entre la jeunesse et les âges de la vie qui la précèdent et la suivent sont en réalité beaucoup plus flexibles que ce que les définitions formelles laissent penser. De ce fait, des adolescents de 13 ou 14 ans, par exemple, peuvent tout à fait entrer dans la population définie comme « jeune » et des adultes de 30 ans ou plus demeurent des « jeunes » d'un point de vue institutionnel et sociologique. Aux deux extrêmes de la jeunesse, la question de l'employabilité demeure fondamentale, avec une urgence variable cependant dans la mesure où les plus de 30 ans en

situation de précarité sont davantage concernés par la formation professionnelle et la recherche d'une activité stable que les moins de 15 ans. Le programme de l'ONG CAPLAB présenté plus bas inclut dans son public bénéficiaire des jeunes jusqu'à 34 ans, ce qui montre là encore la flexibilité qui caractérise cette catégorie sociale.

Il est important de noter enfin que l'Institut national de statistiques et d'informatique péruvien (*Instituto Nacional de Estadísticas e Informática*, INEI) prend en compte dans ses études quantitatives les jeunes femmes et hommes de 15 à 29 ans, c'est-à-dire la période qui suit l'adolescence. Cette définition statistique se différencie de celle utilisée en sociologie, par exemple, où le début de la jeunesse se superpose à la fin de l'adolescence (entre 15 et 18 ans environ).

10.1.3 Sur la formation des jeunes en faveur de l'accès à l'emploi dans un contexte de mondialisation

Les transformations actuelles liées au développement technologique, aux changements dans l'organisation sociale et aux nouveaux défis engendrés depuis les années 1990 par l'ouverture commerciale, la flexibilisation du marché du travail et la mondialisation reflètent l'avènement d'un paradigme basé sur l'amélioration du « capital humain » (un terme récurrent dans les échanges avec les intervenants). Face à cette situation, la formation professionnelle joue plus que jamais un rôle fondamental comme instrument de liaison entre la qualification des ressources humaines et les besoins en termes de compétences liés au nouveau contexte économique. Une approche intégrale et transversale est alors facilement mise en valeur. L'éducation, la formation professionnelle et l'apprentissage permanent contribuent de manière significative à favoriser à la fois l'intérêt des personnes – en particulier des jeunes –, des entreprises, de l'économie et de la société en général. L'accès à un emploi « digne » permet en effet d'atteindre plusieurs objectifs simultanément comme l'éradication de la pauvreté, l'inclusion sociale et la croissance économique soutenue dans le cadre d'une économie mondialisée.

Dans ce contexte dont le point de départ au Pérou peut être situé au début des années 2000, l'accent est clairement mis sur la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle afin d'offrir aux jeunes une amélioration de leurs conditions d'employabilité leur permettant dans un second temps une meilleure mobilité et adaptabilité dans le monde du travail. Du côté des entreprises, l'investissement dans le développement des ressources humaines constitue l'élément essentiel pour la compétitivité et l'augmentation de la productivité.

10.1.4 Sur la représentation du système de formation français

Les acteurs interrogés ont cité comme éléments marquants le service civil comme alternative la plus courante au service militaire et les facilités de l'accès à une éducation technique ou universitaire de qualité pour tous les jeunes. L'Agence française de développement (AFD) quant à elle n'est pas connue par les acteurs interrogés sur le champ de l'employabilité des jeunes au Pérou.

11. Les facteurs déterminants et les enjeux socio-économiques et politiques à prendre en compte

11.1 Sur le plan social

Entre 2005 et 2010, le Pérou est parvenu à réduire son taux de pauvreté de 48,7% à 31,3% (INEI). Il s'agit en même temps d'un pays où la majorité de la population est jeune (26,7% des péruviens ont entre 15 et 29 ans⁹) et pour laquelle les opportunités de travail ne sont pas au rendez-vous. La réduction de la pauvreté, rendue possible grâce en partie à la croissance soutenue de l'économie péruvienne au cours des dernières années, n'a pas été accompagnée d'une augmentation significative des offres de travail permettant d'envisager une réduction des inégalités sociales et une dynamique vers plus d'équité parmi la population. Cette situation se reflète en particulier dans les chiffres suivants :

- 62,6% des jeunes péruviens de 15 à 29 ans ne se rendent à aucun centre d'enseignement, qu'il s'agisse d'un collège, d'un institut supérieur ou d'une université,
- 1,9% de ce groupe d'âges se trouvent dans une situation d'analphabétisme,
- 70,4% des jeunes ne sont affiliés à aucun système de protection sociale pour leurs soins médicaux (SENAJU, 2007),
- 80% des jeunes vivants en zone rurale et 35% de ceux vivant en zone urbaine vivent sous le seuil de pauvreté (INEI).

Le taux de chômage au Pérou s'élève à 9,7% de la population active en 2010 (INEI). Le secteur informel occupe une majeure partie de la Population économiquement active (PEA) (environ 60%), ce qui signifie qu'une majorité de la population employée ne compte aucun système de protection sociale, de vacances et autres bénéfices liés au secteur formel (contrat, stabilité des revenus, etc.).

11.2 Sur le plan économique

Le Pérou connaît une croissance de son Produit intérieur brut (PIB) très soutenue depuis une dizaine d'années. Celui-ci a été en effet multiplié par plus 3 entre 2000 et 2011, passant de 53 à 176 millions de dollars (BCRP, MEF), ce qui place le pays en tête des pays d'Amérique latine dont l'économie s'est le plus développée pendant cette période¹⁰. On note également une évolution de l'inflation de 2,5% entre 2002 et 2011, un taux sensiblement inférieur à celui du Mexique (4,4%), de la Colombie (5,1%), du Brésil (6,7%) ou du Venezuela (24%) (FMI). Selon ces indicateurs, le Pérou est considéré par de nombreuses chefs d'entreprise et

⁹ 7 554 204 habitants sur les 29 797 694 que compte environ le Pérou d'après le dernier recensement national de l'INEI en 2007.

¹⁰ Cette augmentation importante du PIB a notamment été favorisée entre 2007 et 2008 avec le renchérissement du cours international des métaux (8,9% et 9,7% de croissance respectivement pendant ces deux années).

investisseurs nationaux et internationaux comme l'un des pays les plus attractifs d'Amérique latine.

Historiquement, l'économie du Pérou s'est développée à partir de l'exploitation, du traitement et de l'exportation des ressources naturelles, en particulier minières, agricoles et du poisson. On observe cependant ces dernières années une importante diversification des secteurs d'activité comme l'agro-industrie, les services et les industries légères, avec une importante valeur ajoutée. Selon le dernier rapport de l'INEI publié début 2012 (*Informe Técnico Producción Nacional*), la production nationale a augmenté de 6,46% entre mars 2011 et février 2012. Sur cette période, l'activité agricole et d'élevage a crû de 3,2% (+1,6% pour l'agriculture et +5% pour l'élevage). Le secteur de la pêche a diminué quant à lui de 1,08%, suite à la baisse des produits destinés à la consommation industrielle (farine et huile) qui a chuté de 61,2% alors que l'extraction des produits pour la consommation humaine directe augmentait de 2,4%. Le secteur minier et des hydrocarbures a augmenté de 2,5% (+2% pour le sous-secteur de l'exploitation minière métallurgique suite à la production plus importante d'or, de cuivre, de zinc et d'argent alors que l'extraction de fer a chuté de 30,2%). L'extraction des hydrocarbures a augmenté de 5% grâce à la hausse de 11,2% de la production de gaz naturel destiné à la demande interne et à l'exportation. La production manufacturière a augmenté de 1,3%. Le secteur de l'électricité et de la distribution de l'eau est en hausse de 7,5% (+8% pour l'électricité et +2,6% pour l'eau). Le secteur du bâtiment a augmenté de plus de 14%, reflété par la plus grande demande interne de ciment (+15,6%). Celui du commerce a été en hausse de 8,9% grâce aux ventes de véhicules liées au pouvoir d'achat de plus en plus important de la classe moyenne en milieu urbain. Le secteur des transports et des communications a augmenté de 10% (+6,3% pour les transports et +19,8% pour les communications). Le secteur des services financiers et des assurances a grimpé quant à lui de 13,7% grâce au maintien de l'augmentation des crédits en monnaie nationale (+18,5%) et étrangère (+13,9%), ainsi que la hausse de l'épargne des ménages (+13,2%). Le secteur des services aux entreprises est également en hausse (+7,7%) à l'image de celui concernant la restauration et l'hôtellerie (+10,1%).

Malgré ces résultats positifs dans tous les secteurs d'activité, les faiblesses de l'économie péruvienne sont encore souvent pointées du doigt. La compétitivité et la productivité des entreprises sont affectées par une fragilité des garanties des droits sociaux, liée aux insuffisances du système judiciaire et à la corruption. Le taux élevé d'informalité (par exemple dans le secteur minier ou des services), le manque d'investissement public et l'exclusion d'une partie importante de la population génèrent de l'instabilité et des conflits sociaux répétés, ce qui en dernière instance tend à freiner le dynamisme économique et la demande du marché interne.

11.3 Sur le plan démographique et éducatif

La population des 15-29 ans se concentre au Pérou dans le groupe d'âges des 15-19 ans : 39,8% du total des jeunes contre 32% pour les 20-24 ans et 28,2% pour les 25-29 ans. Selon les zones de résidence, la concentration de la population du groupe d'âges des 15-19 ans en milieu rural est de 10 points supérieurs à celui de leurs pairs vivant en milieu urbain (46,8% contre 36,9%, respectivement à l'intérieur des 15-29 ans), alors que la présence des 25-29 ans est de 4 points supérieurs en zones urbaines (29,4% contre 25,4%). Ces chiffres s'expliquent par le fait qu'à partir de 20 ans, la migration des jeunes des campagnes vers les villes se fait

plus fréquente pour des raisons de recherche d'emploi ou d'offre éducative, très faible ou inexistante en zones rurales.

59,1% des jeunes péruviens ont achevé leur scolarité au terme de l'enseignement secondaire, 14% au terme de l'enseignement primaire, alors que 25,4% ont poursuivi des études après le collège (12,9% dans un institut technique et 12,5% dans une université). À titre de comparaison, 6,9% de la population de 30 à 65 ans ne présentent aucun niveau scolaire formel, 31,7% ont achevé leur scolarité au terme de l'enseignement primaire, 34,9% à la fin de l'enseignement secondaire et 26,4% ont fait des études supérieures. Pourtant, malgré ces résultats en hausse au fil des générations, la qualité de la formation éducative reste un problème structurel, tout comme celui de la formation orientée au travail. Selon les sexes, les jeunes hommes ont un léger avantage sur les jeunes femmes en termes de conclusion de l'enseignement secondaire (61,6% contre 56,8%) mais ces dernières se situent davantage dans les niveaux supérieurs, techniques et universitaires confondus, (25,7% contre 25%). Des différences plus marquées s'observent dans l'accès à l'éducation entre milieux urbain et rural. Dans le cas des jeunes vivants en zones urbaines, 6,7% ont un niveau scolaire équivalent à l'enseignement primaire alors que ce taux grimpe 32,5% pour les jeunes des zones rurales. Dans le cas de l'éducation supérieure, les proportions s'inversent au profit des jeunes résidant en milieu urbain : ils sont 32,7% à présenter ce niveau d'études dans les villes contre 8,2% dans les campagnes (INEI, 2008). Ces résultats sont liés à l'offre d'éducation supérieure qui est très faible en zones rurales, ce qui limite les possibilités d'accès à la formation professionnelle.

11.4 Sur le plan professionnel des jeunes

Les statistiques les plus récentes (INEI, 2008) montrent que la population des jeunes s'élève au Pérou à environ 8 millions d'individus de 15 à 29 ans, avec un équilibre relatif entre les sexes (51% de jeunes femmes et 49% de jeunes hommes) mais avec une forte présence en zones urbaines (75% contre 25% dans les campagnes), à l'image de la population totale.

Du point de vue du marché du travail, près de 5,4 millions de jeunes font partie de la PEA alors que 2,6 millions se trouvent en situation d'inactifs (études, etc.). À l'intérieur de la PEA, presque 5 millions de jeunes sont occupés dans une activité et 432 000 sont à la recherche d'un emploi. Parmi les jeunes avec un travail, 721 000 occupent un emploi « stable », c'est-à-dire avec un contrat de travail et une affiliation à la sécurité sociale publique, alors que le reste – soit environ 4,3 millions de jeunes – se trouvent dans des emplois précaires (sous-emploi, secteur informel, absence de contrat, etc.). Les jeunes aussi bien résidant en zones urbaines et rurales sont confrontés aux problèmes d'insertion « satisfaisante » et « adéquat » sur le marché du travail, pourtant la nature de ces difficultés diffère entre aires géographiques. L'absence d'emploi et le phénomène des jeunes qui sont ni étudiants ni travailleurs sont surtout des problématiques urbaines. En zones rurales par contre, le chômage (au sens d'absence de travail et non d'allocation) est très faible, notamment parce que le travail non rémunéré dans l'agriculture familiale est très élevé. En même temps, si l'agriculture représente l'activité centrale dans les campagnes, celle-ci ne justifie pas la totalité des revenus pour les familles (environ la moitié, le reste étant par exemple des envois d'argent). Le milieu rural se présente comme un espace hétérogène, tant par les caractéristiques des jeunes qui y résident que par les particularités des zones géographiques qui dessinent le pays : il est en effet très différent de vivre en zone rurale sur la côte pacifique (*Costa*), dans la cordillère des Andes (*Sierra*) ou en Amazonie (*Selva*).

11.5 Sur l'insertion professionnelle et les conditions de travail des jeunes

Le taux de participation des jeunes sur le marché du travail est 67,7% alors qu'il est de 84,2% pour la population adulte de 30 à 65 ans. Le taux de participation des jeunes hommes est plus important que celui des jeunes femmes (75,4% contre 60,1%), et plus élevé en milieu rural qu'urbain (73,4% contre 65,2%). Par ailleurs, le taux de chômage des jeunes est, avec 8%, plus de trois fois supérieures à celui des adultes (2,3%).

L'une des caractéristiques de l'insertion des jeunes sur le marché du travail au niveau national est la concentration dans des emplois dépendants du secteur privé (46,5%) et en particulier dans les micro-entreprises (25,4%). Par ailleurs, 21% des jeunes sont employés comme « travailleurs familiaux non rémunérés », 20,4% sont des « travailleurs indépendants » et 2,1% des « employeurs ». Par opposition, en ce qui concerne la population des 30-65 ans, ces mêmes proportions sont de 10,3%, 43,1% et 7,1%.

Selon les sexes, les jeunes femmes se concentrent dans le travail familial non rémunéré (26,7%), le travail indépendant (20,5%) et les activités domestiques (10,5%), alors que les jeunes hommes se trouvent d'abord dans le travail dépendant du secteur privé (55,1%) et le travail indépendant (20,5%). Selon les aires géographiques, les jeunes en milieu rural travaillent en majorité dans le cadre familial non rémunéré (41,9%) alors que cette proportion est 4 fois moindre en milieu urbain (9,9%) où prédomine l'emploi dans des entreprises privées (surtout dans les micro et petites entreprises) comme principal mécanisme d'insertion sur le marché du travail (56,3% contre 27,8% en milieu rural).

Une grande majorité des jeunes (49,1%) se trouve dans une condition de « sous-employés » alors que une autre partie (43%) s'insère dans des emplois « adéquats » dont les revenus permettent de couvrir la valeur du panier de base de consommation alimentaire. Le reste (8%) est au chômage. Le sous-emploi affecte plus particulièrement les jeunes femmes (51,7% pour 47% pour les jeunes hommes) et les jeunes en milieu rural (58,4% contre 44,6% en milieu urbain) (INEI, 2008).

Les jeunes qui occupent la PEA jouissent d'une protection sociale moins large que les adultes. Si 28,6% des 30-65 ans possèdent une assurance de santé et 30,4% sont affiliés à un système de retraite, ces taux descendent respectivement à 15,4 et 15% pour les 15-29 ans. Quant aux modalités d'embauche, seul 1,6% des jeunes possèdent un contrat à durée déterminée, alors que cette proportion est de 10,2% pour les adultes. 57,5% des jeunes travaillent sans contrat de travail contre 27% des adultes. Selon les zones de résidence, 21% des jeunes en milieu urbain possèdent une assurance sociale par leur travail (santé et retraite) contre 3,6% des jeunes en milieu rural. Les mêmes différences s'observent dans les modalités d'embauche : 26,9% des jeunes dans les villes ont un contrat (temporaire pour la plupart) et 6,3% dans les campagnes. Quant au niveau des revenus, les jeunes hommes gagnent en moyenne 20% de plus par mois que les jeunes femmes, et les jeunes en milieu urbain perçoivent le double de ceux vivant en milieu rural, ce qui s'explique par le type d'économie (prédominance du travail familial non rémunéré dans les campagnes).

11.6 Sur l'apprentissage des compétences pour l'emploi des jeunes

Rares sont les jeunes qui accèdent à un apprentissage de formation professionnelle au Pérou. Selon l'enquête des ménages de 2008 (*Encuesta Nacional de los Hogares*), seul 3,5% des jeunes ont obtenu une formation au travail (2,9% pour les jeunes femmes et 4,1% pour les jeunes hommes, 2,3% en milieu rural et 4% en milieu urbain). Dans les zones rurales, les difficultés d'accès aux organismes de formation sont un obstacle important à l'apprentissage et l'acquisition de compétences dans un cadre formel, notamment à cause des distances entre les villages éloignés (dans les Andes par exemple) et les centres d'apprentissage (en plus de la moindre qualité reconnue de ces organisations). Parmi les jeunes de milieu urbain qui ont été formés, le centre principal d'apprentissage est le lieu de travail (83,6%), en particulier dans les micro et petites entreprises. En milieu rural, ce taux chute considérablement (36,4%) au profit d'autres espaces de formation offerts par l'Église et les ONG (35,4%), et l'État (25,9% contre 8,6% en milieu urbain).

Récapitulatif :

- 26,7% des péruviens ont entre 15 et 29 ans (définition de la catégorie de « jeunesse »),
- Réduction du taux de ménages en situation de pauvreté de 48,7% à 31,3% au Pérou entre 2005 et 2010, et Produit intérieur brut multiplié par 3 entre 2000 et 2011,
- Persistance des inégalités sociales, notamment par rapport au facteur de l'âge et du lieu de résidence : 80% des jeunes vivants en zone rurale et 35% de ceux vivant en zone urbaine vivent sous le seuil de pauvreté,
- Les secteurs d'activité les plus dynamiques de l'économie péruvienne se situent dans le bâtiment, le commerce, l'activité agricole et d'élevage, le secteur minier et des hydrocarbures, le textile, les transports et communications, les services financiers et des assurances, le tourisme, la restauration et l'hôtellerie,
- Le taux de participation des jeunes sur le marché du travail est 67,7% contre 84,2% pour les adultes de 30 à 65 ans,
- 5,4 millions de jeunes font partie de la PEA : 432 000 sont à la recherche d'un emploi, 721 000 occupent un emploi « stable » et 4,3 millions de jeunes se trouvent dans des emplois précaires (sous-emploi, secteur informel, absence de contrat, etc.),
- Protection sociale moins importante pour les jeunes, comparativement aux adultes,
- Accès des jeunes restreint à une formation professionnelle.

12. Description et analyse des programmes de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse

12.1 Le cadre législatif et la répartition des compétences

Selon les définitions adoptées par les ministères de l'éducation et du travail et de la promotion de l'emploi, la formation professionnelle représente « l'ensemble des activités destinées à fournir les connaissances, aptitudes et habiletés qui permettent de développer les capacités et les valeurs afin d'exercer une occupation ou diverses fonctions avec compétence et efficacité professionnelle » (MTPE, Ministerio de Educación).

La formation professionnelle s'inscrit dans le droit à l'éducation consacré dans l'Article 13 de la Constitution Politique du Pérou selon laquelle « la finalité de l'éducation est le développement intégral de la personne humaine ». En ce sens, l'Article 2 de la Loi Générale d'Éducation définit l'éducation comme un processus d'apprentissage et d'enseignement qui se développe tout au long de la vie et qui contribue à la formation intégrale des personnes, au plein développement de leurs potentialités, à la création de culture, et au développement de la famille et de la communauté.

Selon ces cadres législatifs, il est impossible de séparer la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes du droit à l'éducation, d'une part, et du droit au travail, d'autre part, dans la mesure où les deux sont partie intégrante du processus d'apprentissage destiné à former pour le travail.

Au Pérou, la formation professionnelle est formellement assurée par les Centres d'éducation secondaire (collèges), les Centres éducatifs occupationnels (CEO) et les Programmes éducatifs occupationnels – les deux étant en cours de transformation en Centres d'éducation technique productif (CETPRO) –, les Instituts supérieurs technologiques (IST), les Instituts supérieurs pédagogiques (ISP), les universités et les services sectoriels de formation professionnelle comme, entre autres, le Service national d'entraînement en travail industriel (*Servicio Nacional de Adiestramiento en Trabajo Industrial*, SENATI). Par ailleurs, selon les normes en vigueur, l'État péruvien promeut, valorise et reconnaît les initiatives de formation professionnelle impulsées par les entreprises privées, les organisations de la société civile au même titre que les actions mises en place par l'État lui-même pour garantir des niveaux d'éducation adéquats.

En tenant compte de ce panorama législatif, les acteurs de la formation professionnelle en faveur des jeunes qui affirment leur engagement pour un apprentissage permanent sont formellement les suivants :

- les gouvernements par l'investissement et la création des conditions nécessaires pour renforcer l'éducation et la formation à tous les niveaux,

- les entreprises par la mise en place d'ateliers de formation en faveur de leurs employés,
- les personnes, et en particulier les jeunes, par le fait de tirer profit des opportunités d'éducation, de formation professionnelle et d'apprentissage permanent,
- la société civile par le fait de se porter responsable des actions exécutées auprès de populations vulnérables (notamment les jeunes) et d'assumer un rôle de surveillance dans l'accomplissement des objectifs affichés par les autorités publiques (rôle de lobbying).

Depuis les années 1990, le ministère de l'éducation développe une série d'initiatives orientées vers l'amélioration de la qualité de la formation professionnelle, en particulier à travers des projets de la coopération internationale et de prêts multilatéraux. Son défi majeur est depuis cette époque d'organiser une offre hétérogène, d'introduire des critères de qualité et d'améliorer la couverture et les conditions de base pour la formation.

De son côté, le ministère du travail et de la promotion de l'emploi a affirmé ces dernières années une fonction d'articulation et de concertation des divers intérêts et propositions des acteurs sociaux liés à la formation professionnelle au Pérou. Dans son rôle de promoteur, il considère la formation professionnelle comme facteur stratégique en faveur d'une politique active de l'emploi, en premier lieu pour les jeunes.

Notons enfin la création en 2007 du Secrétariat National de la Jeunesse (« Secretaría Nacional de la Juventud », SENAJU), organisme public péruvien lié au ministère de l'éducation. Il s'agit de l'entité qui dirige les politiques publiques en faveur de la jeunesse dans le pays. Il est composé d'une équipe multidisciplinaire, essentiellement des jeunes personnes, chargée de promouvoir, articuler, coordonner, superviser et évaluer les politiques, programmes et projets du secteur public, des entités privées et de la société civile en matière de jeunesse. D'après ses textes officiels, l'objectif de la SENAJU est de « contribuer au développement intégral des jeunes péruviens dans les domaines de l'employabilité, l'amélioration de leurs conditions de vie, l'inclusion sociale, la participation et l'accès aux espaces permettant le développement humain » (SENAJU).

12.2 Rôle et positionnement des principaux acteurs

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI (MINISTERIO DEL TRABAJO Y DE LA PROMOCIÓN DEL EMPLEO, MTPE)
<p>Compétence et rôle : Il s'agit de l'organisme du pouvoir exécutif responsable du travail et de la promotion de l'emploi dans tout le pays. Dans le cadre de ses compétences, il assume des fonctions exclusives par rapport à d'autres niveaux de gouvernance sur tout le territoire national, mais il partage en même temps des fonctions avec les gouvernements régionaux et locaux.</p>
<p>Stratégies d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : Les lignes directrices de la politique du ministère en matière de travail et d'emploi sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'insertion professionnelle de la population sans emploi et améliorer l'insertion de la population sous-employée en âge de travailler, - Produire et diffuser des informations utiles sur la situation du marché du travail, - Encourager l'employabilité par le biais du renforcement et du développement des opportunités, capacités et compétences professionnelles, et selon un rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi, - Agir pour la prévention et la résolution de conflits professionnels, - Encourager la responsabilité sociale des entreprises, - Promouvoir le respect des droits socioprofessionnels, des droits fondamentaux dans le domaine du travail, et de la sécurité et santé dans le travail, - Promouvoir l'actualisation des normes en matière de travail, - Consolider le dialogue pour la concertation sociale, - Faciliter l'efficacité administrative au service du citoyen.
<p>Champs et cibles d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'accès des jeunes sur le marché du travail formel à travers une formation professionnelle et assistance technique pour favoriser l'employabilité et l'entrepreneuriat (programme <i>Jóvenes a la obra</i>), • La diffusion de la responsabilité sociale des entreprises (RSE) à travers trois aspects : la promotion de la culture de la RSE, la mise en place d'un registre des entreprises socialement responsables et la certification de ce label (Programme <i>Perú Responsable</i>), • La création d'emplois inclusifs à partir du développement des capacités productives, l'augmentation des revenus et l'amélioration de l'employabilité des personnes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté (programme <i>Trabaja Perú</i>), • L'amélioration de l'employabilité des personnes à la recherche de travail à travers la formation professionnelle selon la demande du marché, l'assistance technique pour les entrepreneurs, la certification des compétences professionnelles et la diffusion des offres d'emploi (programme <i>Vamos Perú</i>).
<p>Budget affecté : 161 millions de nouveaux soles environ en 2011 (environ 50 millions d'euros)</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion et application des droits au travail en accord avec les normes établies par l'Organisation internationale du travail (OIT)
<p>En perspective :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Encourager la décentralisation des actions vers les gouvernements régionaux et locaux en respectant les principes de subsidiarité, de complémentarité et de neutralité

entre les niveaux de gouvernance nationale, régionale et locale.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT)

Compétence et rôle :

L'OIT est l'institution mondiale en charge de la mise en place et de la supervision des normes internationales dans le domaine du travail. Il s'agit de l'unique agence de l'Organisation des Nations unies (ONU) à caractère tripartite dans la mesure où elle rassemble des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs dans l'élaboration de leurs politiques et programmes ainsi qu'en ce qui concerne la promotion du travail décent. La prise en compte de connaissances sur le travail et l'emploi dans le « monde réel » donne un avantage à l'OIT afin trouver des accords entre l'État et les syndicats (compétences formelles).

Stratégies d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays :

La mission de l'OIT au Pérou est regroupée autour de plusieurs objectifs spécifiques :

- la promotion et le respect des normes et principes des droits fondamentaux dans le domaine du travail,
- la création de plus d'offres de travail pour des emplois et des revenus dignes pour un maximum de personnes, en particulier pour les jeunes,
- l'élimination progressive du travail infantile et notamment des pires formes de travail touchant les enfants (convention 182),
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes pour favoriser leur accès à l'emploi formel,
- l'amélioration de la couverture et de l'efficacité d'un système de sécurité sociale universelle,
- la consolidation du tripartisme et du dialogue social.

Pour atteindre ses objectifs et donner des réponses aux besoins du travail « décent » et des conditions de vie « dignes » des personnes, l'OIT compte sur un bagage unique d'expériences et de connaissances acquises au fil de ses plus de 90 années d'existence.

Champs et cibles d'intervention :

L'OIT est officiellement au service de ses partenaires tripartites (État, employeurs, travailleurs) et de la société civile en général en intervenant sur les champs suivants :

- la formulation de politiques et de programmes pour promouvoir les droits humains fondamentaux, améliorer les conditions de travail et de vie des personnes et augmenter les offres de travail, en particulier en faveur des jeunes,
- le respect des normes établies au niveau international dans le domaine du travail grâce à un système de contrôle et d'application,
- la formulation et la mise en place, en collaboration avec ses partenaires nationaux, d'un large programme de coopération technique pour aider le pays à mettre en pratique les politiques en matière de travail (en particulier sur l'élimination du travail infantile),
- la mise en place d'activités de formation, d'éducation et de recherche contribuant au progrès des efforts en matière de droits du travail.

Budget affecté :

Non connu

Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse :

- Supervision du respect des normes internationales en matière de travail de la part de l'État péruvien

En perspective :

Poursuite des activités.

CENTRO DE INFORMACIÓN Y EDUCACIÓN PARA LA PREVENCIÓN DE LAS DROGAS (CEDRO)

Compétence et rôle :

CEDRO est une ONG péruvienne qui intervient sur la chaîne qui va de la production et du trafic à la consommation de drogues, la promotion de styles de vie « sains » et le développement « communautaire et alternatif ». C'est dans cet ensemble que CEDRO travaille en partenariat avec la *International Youth Foundation (IYF)* et l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) pour assurer au Pérou le secrétariat du programme inter-institutionnel *Obras : Alianzas por la Juventud*

Stratégies d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays :

Sur la jeunesse et dans le cadre du programme *Obras : Alianzas por la Juventud*, CEDRO présente trois axes de travail : la collaboration avec des initiatives locales communautaires, l'inclusion sociale de secteurs fortement vulnérables et la production de connaissances à travers la mise en valeur des expériences sur le terrain.

Son programme sur le terrain s'intitule *Juventud Ayacuchana*. Son objectif est de contribuer, dans le département d'Ayacucho, à l'intégration et au développement durable à travers un programme de communication qui promeut la culture de la légalité. Le projet consiste à coordonner les efforts avec les autorités, les secteurs publics et privés afin d'identifier et renforcer les associations locales de jeunes. Un travail d'élaboration de plans de business est ensuite réalisé avec eux, en prenant en compte leurs attentes, motivations et les ressources locales (matérielles, humaines et sociales). Cela permet en outre de promouvoir à la fois la culture locale et de développer auprès des jeunes leurs capacités de gestion, d'organisation et de prises d'initiatives en termes d'entreprises et de négoce.

Ce projet a concerné plus de 20 000 bénéficiaires directs entre 2008 et 2011, qui ont participé en faveur du développement durable de leur communauté, ainsi que 350 dirigeants communautaires intervenant dans les prises de décisions relatives à leur entourage.

Champs et cibles d'intervention :

Le public visé par ce programme sont des jeunes de 13 à 29 ans, des deux sexes et d'origine indigène, vivant dans des conditions de vulnérabilités, du fait de la pauvreté ou de l'impact du narcotrafic dans la région d'Ayacucho.

Budget affecté :

Le financement du projet *Juventud Ayacuchana* piloté par CEDRO a été de 340 000 de dollars en 2011. Le budget total de l'ONG est de 4 millions de dollars.

Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse :

En ce qui concerne le programme *Juventud Ayacuchana*, CEDRO a développé des collaborations avec les médias (télé et journal) au niveau local et régional, les mairies de province et de district, les gouvernements régionaux (prêt de bureaux pour assurer la logistique du projet) et les associations locales de jeunes.

Au niveau du programme *Obras: Alianzas por la Juventud*, sont affichés des rapports d'horizontalité avec les partenaires du projet à travers les réunions périodiques et l'échange d'initiatives et d'informations sur l'employabilité des jeunes dans le pays.

En perspective :

CEDRO affirme un maintien de ses activités dans la même région du Pérou sur les prochaines années dans le cadre du programme *Juventud Ayacuchana*, et à travers la prise en charge du secrétariat du programme interinstitutionnelle *Obras : Alianzas por la Juventud* sur le long terme.

Dans les deux cas, l'institution espère développer davantage de partenariats avec des

entreprises péruviennes afin de donner une plus grande stabilité encore au projet.

CENTRO DE SERVICIOS PARA LA CAPACITACIÓN LABORAL Y EL DESARROLLO (CAPLAB)

Compétence et rôle :

CAPLAB est une association sans but lucratif qui depuis 1996 met en place des projets de développement au Pérou auprès des jeunes et des femmes principalement. Elle stimule la compétitivité et le développement des capacités personnelles et professionnelles des individus pour améliorer leur qualité de vie en favorisant leur insertion dans l'économie du pays en zones urbaines et rurales à la fois. Elle assure en particulier l'accès aux connaissances à travers des services de qualité pour une formation professionnelle pertinente garantissant de meilleures conditions d'employabilité. CAPLAB œuvre également pour une plus grande articulation entre les secteurs publics et privés et participe à l'élaboration de politiques publiques en faveur de la jeunesse.

Stratégies d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays :

CAPLAB a mené ses activités de 1996 à 2009 par le biais d'un programme de formation professionnelle de l'Agence Suisse pour la Coopération et le Développement (COSUDE) avec l'objectif central d'institutionnaliser des processus de modernisation dans le système de formation professionnelle technique afin de rendre plus viable l'employabilité des jeunes en articulant l'offre en termes de formation professionnelle à la demande sur le marché du travail. Un autre objectif important de l'organisation était d'inciter l'État à s'occuper des jeunes en situation de sous-emploi (rôle de lobbying).

L'organisation a construit, adapté et validé un ensemble de méthodologies et d'outils permettant le développement intégral des personnes, en particulier des jeunes, leur accès à un travail et à des revenus « dignes ». Elle dispose en outre de profils occupationnels et formatifs, des programmes de cours, des instruments d'évaluation, des manuels et guides pratiques facilitant le développement de compétences et s'orientant vers l'accomplissement professionnel des jeunes.

Enfin, CAPLAB réalise périodiquement dans chaque zone d'intervention des études sur la situation de l'emploi des jeunes dans le pays. Il s'agit d'études à la fois d'évaluation des compétences acquises par la formation professionnelle et de prospection afin de connaître les nouvelles demandes de formation.

Champs et cibles d'intervention :

Les secteurs d'intervention de CAPLAB sont les suivants :

- la gestion des processus de formation continue en faveur des jeunes sur la base de l'acquisition de connaissances dans des domaines précis (en fonction des besoins du marché du travail local) et incluant l'utilisation des technologies dans la méthodologie d'enseignement,
- la recherche sur la formation professionnelle, les besoins du marché du travail dans les zones d'intervention et le développement économique (élaboration de profils professionnels basés sur la demande du marché),
- la promotion de l'articulation entre l'offre et la demande de travail, à travers notamment des alliances entre le public et le privé et une incidence sur les politiques publiques au niveau de gouvernements national, régional et local,
- l'accréditation des institutions en charge de la formation professionnelle des jeunes et la certification des compétences acquises en vue de l'accès à un emploi (évaluation en situation concrète de travail),
- la gestion de programmes intégraux de développement social et économique en faveur des populations défavorisées,
- l'appui aux entreprises en termes de responsabilité sociale et de rapports avec les

<p>communautés. 2000 jeunes environ sont actuellement bénéficiaires des activités de l'organisation au niveau national.</p>
<p>Budget affecté : 5 millions de nouveaux soles en 2011 (environ 1,52 million d'euros)</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un transfert d'expériences innovantes vers les gouvernements national, régionaux et locaux ainsi qu'avec les organisations paysannes et les coopératives rurales désireuses de mettre en place de politiques publiques ou sectorielles en faveur de l'emploi des jeunes, - des liens horizontaux avec des entreprises et des corporations locales et d'autres réseaux de la société civile pour connaître les besoins humains et de compétences sur le marché du travail.
<p>En perspective : Maintien des activités et des projets au cours des prochaines années.</p>

LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT (BID)
<p>Compétence et rôle : Fondée en 1959, la BID se positionne comme le principal bailleur multilatéral d'Amérique Latine et des Caraïbes. Elle est composée de 48 pays membres et intervient en leur sein principalement au moyen de prêts aux gouvernements, organisations de la société civile et entreprises privées. Néanmoins, elle fournit également de l'assistance technique, des dons et développe une activité de recherche. Elle intervient dans tous les secteurs liés à l'éradication de la pauvreté et de l'inégalité et pour la promotion du développement économique.</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : La BID est le premier bailleur international du Pérou (28% de la dette publique et 41.5 % de la dette multilatérale). Entre 2007 et 2011, elle a approuvé un montant total de prêt de 2.434 millions de dollars (dette accumulée : 3.906 millions de dollars). Sa stratégie d'intervention vise à réduire les brèches économiques et sociales entre zones rurales et urbaines et à dynamiser la productivité de l'économie. Les aires prioritaires de cette stratégie sont : inclusion sociale, développement rurale et agricole, logement et développement urbain, changement climatique et gestion des ressources naturelle, eau, assainissement, ressources hydrauliques, énergie, transport, gestion publique, compétitivité et innovation.</p>
<p>Champ et cibles d'interventions : La BID a appuyé le programme « Projoven », lancé en 1996 par le gouvernement péruvien, à partir de 2004 jusqu'en 2010. Il change de nom, « Jóvenes a la Obra », mais connaît aussi de transformations de contenu cette même année. Il est focalisé sur des jeunes de 16 à 29 ans, ayant un faible niveau de formation initial, généralement de milieu socio-économique humble. Il comprend des formations en alternance de 6 mois environ sans promesse d'embauche. Les entreprises payent les salaires.</p>
<p>Budget affecté En 2004, la BID fait un prêt de 18 millions de dollars au gouvernement péruvien. Le gouvernement péruvien alloue quant à lui un budget complémentaire de 11 millions de dollars (période 2004-2010).</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse Pas d'information</p>
<p>Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme) Tel qu'il a commencé, le programme se poursuit depuis 2010 sans appui du BID. La formation professionnelle des jeunes n'apparaît plus comme champ d'intervention prioritaire.</p>

FONDATION TELEFÓNICA
<p>Compétence et rôle : La fondation Telefónica, de l'entreprise du même nom et à travers son programme <i>Proniño</i>, contribue à la prévention et l'éradication progressive des formes de travail infantile qui rendent vulnérables les droits des enfants. Cette initiative est actuellement à l'œuvre dans 13 pays d'Amérique latine dont le Pérou, et bénéficie à 279 000 enfants et adolescents en situation de travail en leur donnant une éducation de qualité, afin de rompre le cercle vicieux observé entre la pauvreté et la travail infantile.</p>
<p>Stratégies d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : Au Pérou, la fondation Telefónica intervient auprès d'enfants et adolescents dans les localités les plus pauvres et qui étudient dans des écoles publiques. Elle réalise aussi des actions auprès des familles, dans les collèges et les communautés avec le but d'améliorer l'entourage familial, éducatif et social pour encourager les enfants à abandonner le travail. La fondation Telefónica offre aux participants du programme <i>Proniño</i> un projet de vie basé sur le respect de leurs droits et l'inclusion sociale. Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer le maintien des enfants et adolescents à l'école en consolidant leur développement personnel et la défense de leurs droits, • promouvoir une éducation de qualité avec équité pour le développement humain durable, en faisant de l'école un espace social de prévention du travail infantile, • promouvoir la sensibilisation et la mobilisation sociale, la production de connaissances spécialisées et la consolidation des institutions publiques, privées et de la société civile liées à la problématique du travail infantile, • promouvoir l'employabilité des jeunes ayant participé au programme <i>Proniño</i> pour leur insertion sur le marché du travail formel (programme <i>Jóvenes</i> présenté plus loin).
<p>Champs et cibles d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 45 427 enfants et adolescents en juin 2012 dans 18 des 24 départements du Pérou dans le cadre du programme <i>Proniño</i>, • 800 jeunes dans le cadre du programme <i>Jóvenes</i>.
<p>Budget affecté : Non connu.</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Collaboration avec l'OIT en ce qui l'application des normes internationales relatives à l'éradication du travail infantile et en faveur de l'employabilité des jeunes pour favoriser leur accès au marché du travail formel, - Collaboration avec le ministère du travail pour certifier l'entreprise Telefónica comme modèle en termes de responsabilité sociale, - Relation « verticale » avec les ONG partenaires du programme <i>Proniño</i> pour l'application des normes internationales sur l'éradication du travail infantile sans prendre en compte la conception positive de la participation économique des enfants dans le budget familial, notamment dans les campagnes andines.
<p>En perspective : Augmentation progressive du nombre de bénéficiaires dans chaque programme, notamment celui en faveur des jeunes qui a été créé il y a moins de 2 ans.</p>

12.3 Principaux programmes engagés : résultats, effets et perspectives

JEUNES À L'OUVRAGE (JÓVENES A LA OBRA)
<p>Origine du programme :</p> <p>Le programme national d'emploi des jeunes « Jeunes à l'ouvrage » a été créé le 20 août 2011 en prolongement du programme du gouvernement antérieur <i>Projuven</i>. Il cherche le dialogue et le consensus comme outil principal pour améliorer la condition de jeunes, en partant du principe que les politiques d'emploi des jeunes doivent nécessairement être articulées entre les gouvernements (national, régionaux et locaux), les employeurs et les travailleurs. Ce programme ne cherche pas seulement l'inclusion des jeunes en situation de vulnérabilité, d'exclusion (origine ethnique, sexe, handicap, etc.) mais aussi l'inclusion professionnelle des jeunes vivants aussi bien en zones urbaines que rurales. Il se consacre à canaliser toutes les ressources de l'État (ministère du travail et de l'éducation) pour offrir des formations orientées à augmenter le taux d'insertion sur le marché du travail des jeunes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté. En ce sens, il déclare rendre effective la création d'offres d'emploi dans les 24 départements du pays. Le programme ne cherche pas seulement à former les jeunes bénéficiaires mais aussi à les insérer sur le marché du travail et à encourager l'entrepreneuriat pour le développement d'un travail « digne » et indépendant.</p>
<p>Chef de File :</p> <p>Ministère du travail et de la promotion de l'emploi</p>
<p>Partenaires :</p> <p>Centres éducatifs du système public (ministère de l'éducation) : CETPRO, SENATI, etc. Ministère de l'économie et des finances pour le financement de plans de business proposés par les jeunes.</p>
<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Formuler, proposer, diriger et évaluer les politiques du programme en fonction des principes fixées par le ministère du travail et de la promotion de l'emploi, et en coordination avec les institutions et les organismes liés à ce domaine (OIT), - Assurer des formations à caractère technique et de développement de l'entrepreneuriat pour la création de commerces et autres activités en faveur des jeunes à faibles ressources afin de rendre possible leur insertion sociale et professionnelle, - Gérer la captation et l'administration de ressources financières orientées au financement des projets et des activités du programme, - Souscrire des alliances stratégiques entre le secteur public et privé afin de faciliter et améliorer les services de formation professionnelle des jeunes, la transparence et le suivi dans l'utilisation des ressources.
<p>Public ciblé/bénéficiaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Jeunes de 15 à 29 ans, o Jeunes sans emploi et n'ayant jamais reçu plus de 480 heures de formation, o Jeunes en situation de pauvreté et d'extrême pauvreté, identifiés grâce au système de localisation des ménages dont les besoins de base ne sont pas satisfaits. <p>Le programme intervient en milieu urbain, avec une orientation de formation vers l'emploi dépendant et indépendant ainsi que l'entrepreneuriat, et en milieu rural avec un accent mis sur la formation technique et productive en vue, également, de l'entrepreneuriat.</p>
<p>Financeurs et budget affecté :</p> <p>41 millions de soles en 2012 (doublement par rapport à 2011, soit environ 12,5 millions)</p>

d'euros)
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ La formation professionnelle, c'est-à-dire des actions d'enseignement et d'assistance technique permettant d'offrir aux jeunes les connaissances nécessaires pour accéder au marché de l'emploi dans les métiers demandés par celui-ci, ○ L'insertion sur le marché du travail formel à travers les offres recensées, ○ L'entrepreneuriat, à travers la formation et l'assistance technique pour l'élaboration de plans de business et les conditions de leur mise en œuvre. <p>Il est important de souligner que le programme « Jeunes à l'ouvrage » offre des formations professionnelles dans les métiers que demande le marché local dans chaque zone d'intervention, en particulier dans les secteurs suivants : agriculture et élevage, commerce, bâtiment, industrie, pêche, services, transports, gestion des stocks et communications.</p> <p>Les formations durent 6 mois. Pendant les 3 premiers, les jeunes apprennent un métier gratuitement avec un organisme de formation et ils réalisent ensuite un stage en entreprise (usine, atelier, etc.) pour renforcer les connaissances acquises et recevoir un certificat de formation pour ensuite se présenter sur le marché du travail.</p>
<p>Principaux résultats observés :</p> <p>11 593 jeunes formés au niveau national en 2010, 7 815 en 2011 (baisse expliquée par le changement de gouvernement et la période électorale, et 8 910 au 30 avril 2012 (projection de 30 000 jeunes formés à la fin de l'année).</p>
<p>Perspectives de continuité :</p> <p>Augmentation des jeunes bénéficiaires du programme d'ici 2016 (mandat présidentiel en cours) : de 30 000 à 50 000 par an mais aucune annonce concernant une hausse du budget global du programme pour accompagner et permettre cet objectif !</p>

**OUVRAGE : ALLIANCES EN FAVEUR DE LA JEUNESSE - PÉROU (OBRA :
ALIANZAS POR LA JUVENTUD - PERÚ)**

Origine du programme/réseau :

Plus qu'un programme, *Obra : Alianzas por la Juventud* est une plate-forme qui a débutée en 2009 à l'initiative de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) et la Fondation internationale de la jeunesse (*International Youth Foundation, IYF*) à travers trois alliances multisectorielles au Pérou, au Guatemala et en Jamaïque. Son point de départ réside dans le besoin de créer des synergies et des alliances entre les secteurs privés et publics afin d'investir dans la jeunesse en difficulté, en particulier par rapport à la question de l'employabilité.

Chef de file :

Le secrétariat du programme est confié au Pérou à l'ONG CEDRO (*Centro de Información y Educación para la Prevención de las Drogas*).

Partenaires :

La liste des partenaires montre une certaine diversité car elle inclut non seulement des jeunes mas aussi des femmes, des populations en zones rurales et des afro-descendants.

- 13 ONG et organisations de jeunes : l'Association pour l'insertion de la femme (*Asociación por la Inserción de la Mujer, AIM*), l'association pour une enfance heureuse (*Asociación por una Feliz Infancia, AFI*), un toit pour mon pays (*Un Techo para mi País – Perú, UTPMP*), Alternative (*Alternativa*), l'association noire de défense et promotion des droits de l'homme (*Asociación Negra de Defensa y Promoción de los Derechos Humanos, ASONEDH*), le Centre de services pour la formation professionnelle et le développement (*Centro de Servicios para la Capacitación Laboral y el Desarrollo, CAPLAB*), l'association atelier des enfants (*Asociación Taller de los Niños, TANI*), Enseigne Pérou (*Enseña Perú, EP*), le Centre d'information et d'éducation pour la prévention des drogues (*Centro de Información y Educación para la Prevención de las Drogas, CEDRO*), le groupe Sea (*Grupo Gea*), Gouvernement cohérent (*Gobierno Coherente*), SASE et la Fondation Restrepo Barco.
- 4 réseaux : le Réseau jésuite pour l'enfance et la jeunesse (*Red Jesuita por la Infancia y la Juventud, Red NAJ*), la Jeunesse agraire et rural catholique du Pérou (*Juventud Agraria y Rural Católica del Perú, JARC*), les Entrepreneurs pour l'éducation (*Emprendedores por la Educación, ExE*) et la Chambre junior internationale du Pérou (*Cámara Junior Internacional, JCI*).
- 2 institutions éducatives : l'Institut péruvien d'action entrepreneuriale (*Instituto Peruano de Acción Empresarial, IPAE*) et Tecsup.
- 2 bureaux du ministère de l'éducation : le Bureau de coordination avec les institutions de la société civile (*Oficina de Coordinación con Instituciones de la Sociedad Civil, OCISC*) et le Secrétariat national de la jeunesse (*Secretaría Nacional de la Juventud, SENAJU*).
- 1 entreprise (secteur privé) : Ferrynos
- 1 média : le journal *El Comercio*.

<p>Objectifs :</p> <p>La vision du programme <i>Obra</i> au Pérou est de contribuer à un élargissement des capacités et des opportunités des jeunes à travers une éducation de qualité, un travail « digne » et une « vie saine ». L'objectif général est d'augmenter l'impact des interventions adressées aux jeunes en matière d'employabilité et d'emploi, de manière intégrale et à travers des synergies, des répliques d'actions positives et l'encouragement de politiques publiques.</p> <p>Les objectifs spécifiques sont les suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. contribuer à l'élaboration de politiques et de services mieux informés et plus efficaces en faveur de la jeunesse, 2. encourager des synergies et une culture de réseau entre les acteurs qui travaillent avec des jeunes, 3. recenser et mettre en valeur les expériences de travail positives avec les jeunes dans le domaine de l'employabilité.
<p>Public ciblé/bénéficiaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. les institutions citées plus haut qui travaillent avec les jeunes sur leurs conditions d'employabilité (bénéficiaires directs) 2. les jeunes en situation de vulnérabilité dans les actions de chaque institution citées plus haut.
<p>Financeurs et budget affecté :</p> <p>200 000 dollars de l'USAID Pérou sur la période 2009 – 2012</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) :</p> <p>Le travail en réseau entre les institutions du programme se concrétise à travers des réunions mensuelles de planification et les visites entre partenaires pour découvrir les actions de chaque membre auprès des jeunes. Cela permet d'établir un réseau de contacts pour chaque institution, ouvrir des possibilités pour compléter ses propres interventions, le transfert d'informations au sujet des activités mises en place par chacune et sur l'action de l'État en faveur des jeunes et de leurs conditions d'employabilité.</p>
<p>Principaux résultats observés :</p> <p>Deux projets notables ont été développés entre 2010 et 2012 à travers un fond d'innovation mettant en interaction plusieurs des partenaires du programme :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appui et articulation entre l'éducation non formelle et les services d'emploi pour les jeunes « à hauts risques » par le Réseau jésuite pour l'inclusion de l'enfance et de la jeunesse (<i>Red Jesuita para la Inclusión de la Infancia y la Juventud, RedNAJ</i>) : Résultats : <ul style="list-style-type: none"> - formation professionnelle de 156 jeunes, avec un soutien psychosocial, - renforcement du travail en réseau entre les associations de jeunes, la police, le ministère de l'Intérieur, les mairies, les compagnies de pompiers et les hôpitaux. 2. Formation des élèves de collèges publiques du quartier de Huaycán à Lima pour développer « l'esprit d'entreprise » et la responsabilité sociale, menée par l'Institut péruvien d'action entrepreneuriale, Cohérence et SASE Résultats : <ul style="list-style-type: none"> - 73 jeunes de collèges (15-18 ans) formés à « l'esprit d'entreprise » et à la responsabilité sociale entrepreneuriale, - 31 assesseurs volontaires entraînés pour créer avec les jeunes des plans de business.
<p>Perspectives de continuité :</p> <p>Discussions actuelles entre les membres du réseau pour transformer cette plate-forme de plusieurs organisations en institution stricto sensu (type ONG) afin de lui donner davantage accès aux actions sur le terrain auprès des jeunes.</p>

OPPORTUNITÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT HUMAIN ET LA COMPÉTITIVITÉ (OPORTUNIDADES PARA EL DESARROLLO HUMANO Y LA COMPETITIVIDAD)
<p>Origine du programme :</p> <p>Le programme a débuté en 1997 à partir d'un diagnostic selon lequel les jeunes péruviens n'étaient en majorité peu ou pas préparés pour s'insérer sur le marché du travail, avec un niveau de capacités très faible pour l'emploi dans des conditions stables. Cela était lié à une très faible capacité des services de l'État et une forte désarticulation dans le développement du pays. La Banque Mondiale à cette époque avait entrepris des efforts pour l'amélioration de la qualité de l'éducation mais seulement dans l'enseignement primaire et secondaire. Les jeunes restaient donc en marge des politiques de développement et de formation professionnelle.</p>
<p>Chef de File : ONG CAPLAB</p>
<p>Partenaires :</p> <p>Coopération internationale: l'Agence Espagnole de Coopération et de Développement (AECID), l'Agence Suisse pour la Coopération et le Développement (COSUDE) et l'Union Européenne.</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'insertion professionnelle des jeunes à partir d'un renforcement de leurs capacités et compétences grâce à une formation professionnelle de qualité, - Développer l'employabilité des jeunes à travers une offre de formation qui réponde aux demandes du marché professionnelle et du développement économique de la zone d'intervention, - Transférer une approche de formation intégrale garantissant l'accomplissement des compétences professionnelles, l'articulation avec le marché local, le développement d'initiatives de plans d'affaires et l'accès aux ressources pour l'enseignement, - Offrir des services d'informations sur les marchés et d'innovation pour les jeunes.
<p>Public ciblé/bénéficiaires :</p> <p>5400 jeunes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, de zones urbaines et rurales à la fois, de 2009 à 2012.</p>
<p>Financeurs et budget affecté :</p> <p>À l'origine du programme, le financement était assuré par l'Agence Suisse pour la Coopération et le Développement (COSUDE). Depuis 2009, il s'agit d'une banque publique de financement à travers le concours « Fond Emploi » (<i>Fondo Empleo</i>) géré par l'État. À cela s'ajoute le financement d'entreprises et d'organisations comme la Banque Mondiale (BM) et la Banque Interaméricaine du Développement (BID).</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) :</p> <p>Travail en collaboration directe auprès des jeunes avec environ 500 des 1000 Centres de Formation Technique Productif (CETPRO) et avec les Instituts Supérieurs de Travail (ISP). Mise en place régulière de nouveaux programmes de formation à partir d'études du marché du travail dans les zones d'intervention et de l'offre en main d'œuvre des entreprises pour la formation des jeunes (adéquation entre l'offre et la demande) avec une équipe de spécialistes qui se déplacent sur l'ensemble du pays (50 personnes au total). Les formations de CAPLAB durent entre 2 jours et 6 mois selon la complexité des connaissances à acquérir et elles sont organisées sous forme de modules afin de maîtriser toutes les spécificités de la formation. Les principaux secteurs d'activité où sont formés les jeunes sont le bâtiment, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC), le textile, l'agro-industrie et l'agriculture.</p>
<p>Principaux résultats observés :</p>

- 350 enseignants formés, 1100 participants conseillés dans l'élaboration de plans de business, 300 jeunes disposant de plans de business en application, installation de 3 centres d'information et d'orientation en zone rurale (projet « Connecter les jeunes à des emplois de qualité » *Conectando a Jóvenes a Empleos de Calidad*, dans 3 régions du pays : Lima, Callao et Ancash, avec un financement du fond multilatéral d'investissement de la BID),
- 17 centres de formation technique publics consolidés, 1800 jeunes environ ayant reçu une assistance technique continue, amélioration des infrastructures et équipement de qualité, orientation à la gestion institutionnelle, modernisation de la formation, 285 enseignants formés, élaboration de 24 profils professionnels et de 60 modules de formation construits avec la participation du secteur de production entrepreneuriale (projet « Consolidation des capacités professionnelles et d'entreprises pour les jeunes » *Fortalecimiento de Capacidades Laborales y Emprendedoras para Jóvenes*, dans 3 provinces rurales du département d'Ancash avec un fond minier de l'entreprise d'Antamina).

Perspectives de continuité :

Les responsables espèrent une continuité des activités. Un projet est attendu d'avoir une certification pour accréditer les compétences professionnelles acquises de la part du ministère du travail et du Système National d'Évaluation de la Qualité Éducative (SINEACE).

JEUNES (JÓVENES)
<p>Origine du programme : En 2011, la fondation Telefónica a constaté que les adolescents bénéficiaires du programme <i>Proniño</i> quittaient le projet sans que l'on connaisse la suite de leur parcours de vie et notamment leur insertion ou non sur le marché du travail une fois qu'ils entraient dans la catégorie de « jeunes ». Le projet s'est alors basé sur la nécessité d'intégrer une partie des anciens bénéficiaires de <i>Proniño</i> dans un programme de suivi relatif à la poursuite de leur formation éducative et à leur insertion sur le marché du travail dans des conditions stables et formelles. Le programme <i>Jeunes</i> est donc né d'une vocation globale avec l'objectif de soutenir la jeunesse, leurs attentes et de générer des opportunités professionnelles pour une transition vers la vie adulte avec indépendance et responsabilité.</p>
<p>Chef de File : Fondation Telefónica (dans le cadre du programme de responsabilité sociale de l'entreprise du même nom).</p>
<p>Partenaires : ONG Tarea, Red Titikaka, SUMBI, CESIP</p>
<p>Objectifs : Le programme centre ses activités sur 3 points stratégiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faciliter la continuité éducative, l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes anciennement bénéficiaires du programme <i>Proniño</i>, - Promouvoir des actions apportant des inspirations pour le futur des jeunes, - Impulser la communication et l'échange d'expériences à travers le réseau international de jeunes qui offre la possibilité de participer à des rencontres, des réunions et des conférences.
<p>Public ciblé/bénéficiaires : Les anciens bénéficiaires du programme <i>Proniño</i> qui ont terminé l'enseignement secondaire peuvent participer à ce programme en s'inscrivant grâce à un formulaire en ligne sur la page de la fondation Telefónica. Travail rapproché de suivi avec un groupe de 800 jeunes environ en 2012.</p>
<p>Financeurs et budget affecté : Fondation Telefónica, non connu.</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La continuité des études par le biais d'un système de bourses et d'aide économique pour étudiant à l'université ou dans un institut, • L'employabilité et l'entrepreneuriat à travers la création d'opportunités d'emploi et à partir une analyse de la demande des entreprises dans chaque région afin de donner aux jeunes la possibilité de se former dans les professions et métiers les plus demandés et réaliser par la suite des stages en entreprises dans leur zone de résidence. <p>La fondation Telefónica encourage également l'entrepreneuriat des jeunes en promouvant les initiatives proposés par ces derniers (micro-crédits pour la mise en place de leur projet professionnel).</p>
<p>Principaux résultats observés : Projet mis en place depuis seulement quelques mois, les premiers résultats seront observables d'ici la fin de l'année 2012.</p>
<p>Perspectives de continuité : Étendre la couverture du programme à davantage de jeunes anciennement bénéficiaires du programme <i>Proniño</i>, dans d'autres départements du pays.</p>

12.4 La mise en œuvre : cadres de coopération et de gouvernance

L'enquête de terrain réalisée à Lima a permis de mettre en évidence trois « grands » acteurs travaillant, entre autres activités, sur l'employabilité des jeunes dans le pays : le Ministère du travail et de la promotion de l'emploi (MTPE), l'Organisation internationale du travail (OIT) et la International Youth Foundation qui forme avec l'USAID le réseau *Obra* décrit plus haut. On distingue dans un second temps une série d'institutions (ONG, associations locales, fondation) qui se consacrent plus modestement et tout aussi spécifiquement à ce même thème. À ce titre, on peut citer le Centre de Services pour la Formation Professionnelle et le Développement (CAPLAB, qui intègre le réseau *Obra*) et la fondation Telefónica (dans le cadre des projets de responsabilité sociale entrepreneuriale de l'entreprise du même nom). Il faudrait ajouter à cette liste de nombreuses autres structures de plus petites tailles qui mènent des actions en faveur de l'employabilité des jeunes dans le pays. Ce nombre relativement important d'interventions peut être perçu comme étant à la hauteur du « problème » considéré comme tel de la formation des jeunes dans le pays afin d'accéder à un emploi et des revenus stables. Cependant, il faudra attendre plusieurs années avant d'observer des résultats tangibles reflétés dans la baisse du sous-emploi des jeunes.

Les cadres de gouvernance s'expriment en premier lieu au niveau national à travers le programme du ministère du travail dont l'ambition affichée par le gouvernement et le président de la République, Ollanta Humala, lors de son discours du 28 juillet 2012 à l'occasion de la fête nationale, est d'arriver à un résultat de 50 000 jeunes formées par an au Pérou d'ici l'horizon 2016. Il semble donc qu'il s'agisse d'un objectif central du nouveau gouvernement qui donne une priorité à la jeunesse afin d'envisager une réduction des inégalités dans le pays, l'inclusion sociale tout en maintenant le même modèle de développement économique basé sur l'appel de capitaux et d'investissement étranger. Cette volonté exprimée au niveau de l'État et du gouvernement central, témoignée par un doublement du budget en faveur du programme « Jeunes à l'ouvrage » entre 2011 et 2012, est déclinée au niveau des gouvernements régionaux et locaux qui prennent à leur tour en charge une partie importante de la formation des jeunes. Le processus de décentralisation en cours dans le pays s'observe donc en ce qui concerne la formation des jeunes en situation de pauvreté. La lutte contre le sous-emploi des jeunes dont la situation a été décrite plus haut, constitue donc l'un des défis majeurs du ministère, autour de deux objectifs : la formation pour l'insertion professionnelle en zones urbaines (26 000 jeunes environ en 2012 et 80% du budget du programme) et la formation pour l'auto-emploi et l'entrepreneuriat en zones urbaines et rurales (4 000 jeunes en 2012 et 20% du budget du programme). Ces initiatives s'inscrivent dans un cadre plus large de diminution de la pauvreté et de l'extrême pauvreté dans le pays.

Un second cadre de gouvernance est lié au milieu de la coopération internationale qui vient en appui aux ONG péruviennes pour le développement de leurs programmes, en collaboration fréquemment avec les centres éducatifs publics en charge directement de la formation des jeunes.

Enfin, il est important de souligner l'importance accrue de la responsabilité sociale des entreprises par rapport à la problématique de la formation professionnelle des jeunes au Pérou. Le cas de l'entreprise Telefónica est un cas parmi d'autres d'entreprises qui investissent dans l'économie solidaire en faveur de la jeunesse soit par philanthropie, soit pour former une main d'œuvre qualifiée en faveur de leurs ressources humaines favorisant en dernière instance le développement de l'entreprise.

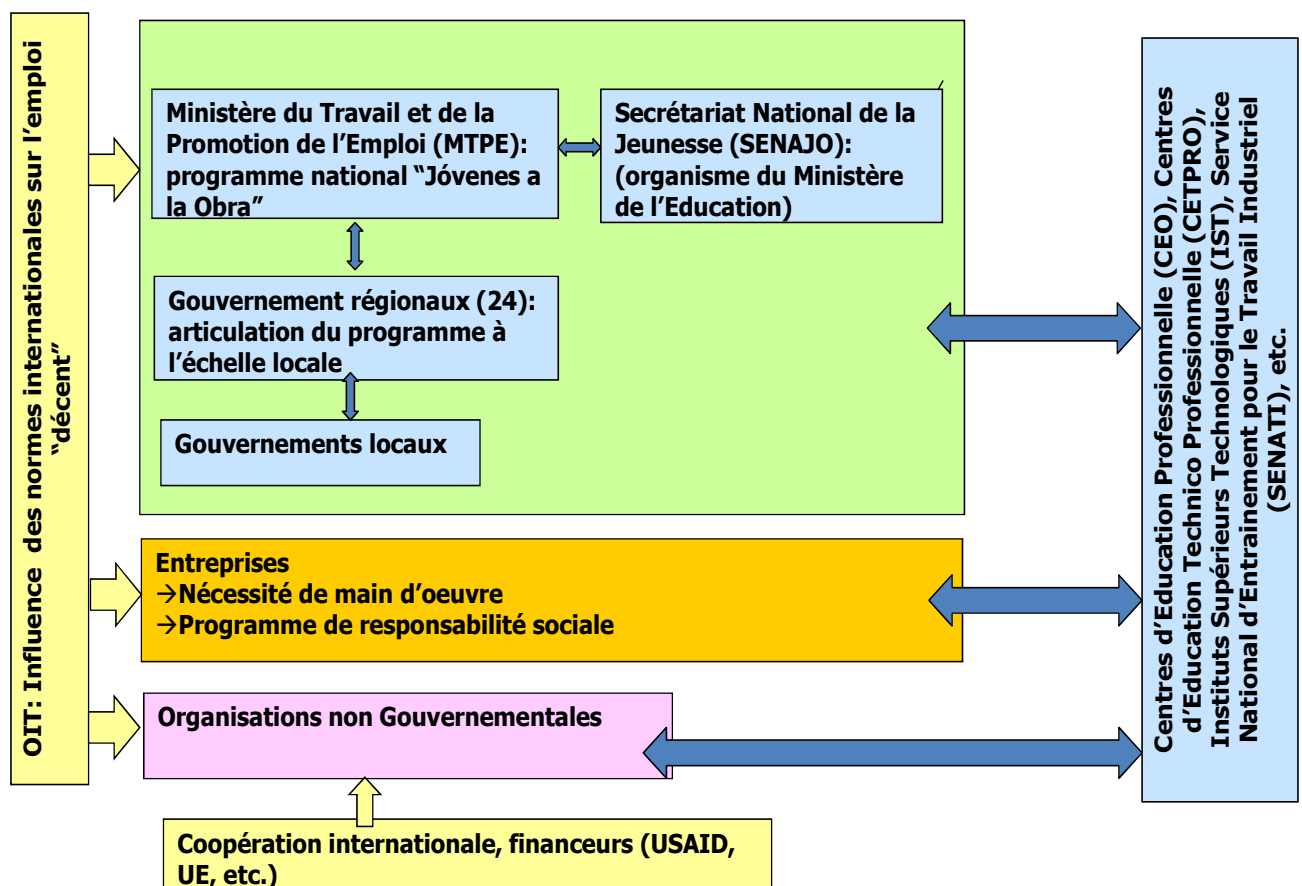
12.4.1 Le financement de la formation professionnelle

On distingue trois types majeurs de financement :

- public, à travers principalement le programme national « Jeunes à l'œuvre » piloté par le ministère du travail et de la promotion de l'emploi, en collaboration avec les gouvernements régionaux et locaux,
- privé de la coopération internationale, notamment le programme « Ouvrage : alliances pour la jeunesse » avec des fonds apportés par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) et la Fondation internationale de la jeunesse (International Youth Foundation, IYF), ou certaines ONG comme CAPLAB financées par l'Union Européenne et diverses agences nationales européennes (suisse, espagnole, etc.),
- privé issu de la responsabilité sociale des entreprises, illustré par exemple par l'entreprise Telefónica qui dirige son programme de RSE (programme *Proniño* prolongé par le programme « Jeunes » décrit plus haut).

12.4.2 Les relations entre acteurs

Le schéma récapitule les principaux acteurs intervenant dans la formation professionnelle des jeunes au Pérou et décrit leurs relations :



12.4.3 *Les modalités de gouvernance*

L'Organisation internationale du travail (OIT) est l'institution en charge de la gouvernance internationale sur le thème de l'emploi des jeunes dont il s'agit de l'une des priorités (conventions sur l'emploi et recommandations sur l'employabilité qui sont ensuite approuvées par les gouvernements) avec l'élimination progressive du travail des enfants. L'ensemble des activités réalisées par le bureau de l'OIT au niveau régional a comme objectif la consolidation du « travail décent » dont l'approche rassemble les 4 objectifs stratégiques de l'organisation :

- Créer de plus importantes offres d'emploi de qualité en faveur des jeunes,
- Promouvoir et respecter les droits sur le lieu de travail,
- Promouvoir la protection sociale,
- Consolider le tripartisme et le dialogue social.

La perspective de genre et de développement a été intégrée dans toutes les activités de l'OIT, en plus de la dimension socioprofessionnelle dans les processus d'intégration qui se mettent en place actuellement au Pérou et dans les autres pays d'Amérique latine. Les objectifs stratégiques de l'organisation mentionnés plus haut s'établissent à travers un travail de concertation et de médiation avec les autres acteurs concernés par l'emploi et la formation professionnelle des jeunes (ministère du travail, ONG de la société civile, organisations d'employeurs et de travailleurs, représentants d'organisation de jeunes comme le SENAJU en particulier). À ce titre, il convient de préciser que le programme « Jeunes à l'ouvrage » du MTPE a reçu la reconnaissance internationale de l'OIT qui intervient également dans l'élaboration du plan sectoriel de l'emploi des jeunes du même ministère. Des projets de certification des formations mis en place par les ONG notamment est en cours d'élaboration (*certi joven*) afin de formaliser l'acquisition de compétences et faciliter ainsi leur insertion sur le marché du travail hors du sous-emploi.

L'un des défis affichés par l'OIT au Pérou est de rapprocher davantage les besoins du marché du travail aux secteurs de formation à travers la mise en place plus répandue d'études locales sur les besoins des entreprises en main d'œuvre qualifiée.

12.4.4 *Perspectives d'évolution*

D'après tous les acteurs interrogés, les différents programmes se trouvent dans une logique accrue de financements ou co-financements, en particulier de la part du ministère du travail et de la promotion de l'emploi qui a mis l'employabilité des jeunes en tête de ses priorités pour le mandat présidentiel 2011 – 2016. La responsabilité sociale des entreprises valorisée par le même ministère prévoit également une hausse régulière de ses actions en faveur de l'emploi des jeunes. On note cependant une perte de vitesse des agences de coopération européenne (espagnole par exemple) qui étaient davantage en situation d'appui auprès des

ONG péruviennes lors des dernières décennies (dans le domaine de l'emploi des jeunes mais aussi dans l'éducation ou la lutte contre la pauvreté).

12.5 Focus sur deux secteurs d'activité

Nous aimerions pour conclure cette partie mettre en valeur deux secteurs d'activité en pleine expansion au Pérou depuis une dizaine : la gastronomie et le bâtiment. Chacun est lié, d'une manière différenciée, à l'émergence d'une classe moyenne (hétérogène) dans les grandes villes péruviennes et en particulier de Lima.

12.5.1 La gastronomie

Une immense majorité des péruviens exprime régulièrement leur fierté au sujet de la gastronomie de leur pays. L'essor de la cuisine péruvienne depuis une dizaine d'années s'est répandu au niveau international comme en témoigne le grand nombre de restaurants péruviens en Europe, aux Etats-Unis et dans les autres pays d'Amérique latine. Selon la Société péruvienne de gastronomie (APEGA), environ 320 000 péruviens travaillent dans le secteur de la gastronomie et il existe environ 66 000 restaurants dans tout le pays dont près de la moitié – 31 450 – dans la seule ville de Lima, un nombre qui augmente en moyenne de 10% par an depuis le début des années 2000 (ministère du tourisme).

Grâce à une biodiversité extrêmement riche, le Pérou est l'unique producteur et de fait exportateur de produits comme le maïs violet, la maca, la tara, le yacón (poire de terre), le camu camu (fruit), le sacha inchi, le maïs géant ou la chanca piedra (plante). Ces produits alimentaires sont exportés vers les autres pays andins, les Etats-Unis et les pays européens en particulier, représentant plusieurs dizaines de millions de dollars et quelques pourcents des exportations nationales. Par ailleurs, il s'avère que la gastronomie péruvienne a une influence à hauteur de 42% des touristes dans leur décision de choisir le Pérou comme destination et que 93% d'entre eux estimaient que la nourriture péruvienne « avait atteint leurs attentes » (Arellano Marketing). Les industries qui bénéficient indirectement de la gastronomie sont le bois et l'aluminium (fabrication de tables), l'acier (couverts), la céramique et le cuivre, le textile (nappes et serviettes) et les services de transport de touristes et des produits.

Il existe à Lima une trentaine d'institutions éducatives publiques et privées qui offrent aux jeunes une formation professionnelle comme cuisinier. Mais ces lieux ont la réputation de ne pas former suffisamment, par exemple, au métier de serveur. Pour permettre une augmentation de l'essor gastronomique dans le pays, de nombreux spécialistes estiment qu'il est nécessaire de consolider l'offre de formation professionnelle en qualité et dans toute la diversité de la gastronomie (catering, etc.).

12.5.2 Le bâtiment

Le secteur du bâtiment est également en pleine expansion dans les villes péruviennes depuis une dizaine d'années et le début de la croissance économique soutenue que connaît le pays. L'augmentation de la demande de ciment présentée dans la deuxième partie est l'indicateur couramment utilisé pour faire état du dynamisme de ce secteur d'activité qui emploie une variété de professionnels et artisans (ingénieurs, transporteurs, ferrailleurs, vitriers, plombiers, électriciens, etc.). Il s'agit d'une branche d'activités qui emploie également une main d'œuvre composée en grande partie de jeunes de milieu populaire qui ne possèdent que très peu de connaissances en la matière et qui apprennent « sur le tas » à travers une acquisition de compétences in situ ou un transfert de compétences entre générations (père/fils) ou entre collègues selon un ordre hiérarchique (maître d'œuvre/jeune apprenti). La grande majorité de ces jeunes se trouve dans une situation de sous-emploi ou d'informalité ; ils travaillent sans contrat, ni bénéfices sociaux (protection sociale, sécurité sociale en cas de maladie, etc.) alors que leurs conditions de travail sont souvent difficiles et présentent certains dangers (chutes, etc.). Il existe peu d'offres de formation professionnelle en faveur de l'employabilité des jeunes afin de leur faciliter une insertion durable et satisfaisante dans ce secteur d'activité.

13. En synthèse : principaux constats et perspectives pour l'AFD

- L'employabilité des jeunes au Pérou à travers une formation professionnelle de qualité est un enjeu primordial pour le pays dont le nouveau gouvernement a placé la jeunesse et l'inclusion sociale comme objectifs majeurs pour les prochaines années.
- Contexte favorable de croissance économique depuis plus de 10 ans, avec une quasi stagnation de l'inflation, une baisse notable de la pauvreté en zones urbaines notamment mais avec un taux important des jeunes de 15 à 29 ans dans le sous-emploi et l'informalité qui les maintiennent dans une situation durable de précarité.
- De nombreux dispositifs en faveur de la formation professionnelle des jeunes sont en place dans le pays à partir du ministère de l'éducation en collaboration avec le ministère du travail et de la promotion de l'emploi. Dans le même temps, le cadre législatif favorise, au moins formellement, l'acquisition de compétences pour les jeunes en vue de leur insertion sur le marché du travail.
- Le ministère du travail et de la promotion de l'emploi a mis en place un programme, a priori ambitieux (30 000 jeunes formés par an d'ici à l'horizon 2016), d'insertion des jeunes sur le marché du travail formel à travers le programme « Jeunes à l'ouvrage » accompagnant le processus de décentralisation politique du pays. De nombreuses autres initiatives provenant notamment de la société civile et ONG suivent le même objectif.
- L'Organisation internationale du travail (OIT) joue un rôle prépondérant en termes de surveillance et de suivi dans le respect des normes internationales concernant l'emploi « décent » des jeunes et les politiques d'employabilité.
- De nombreux résultats positifs peuvent être observés à travers les différentes programmes mis en place dans le pays depuis une quinzaine d'années. On remarque néanmoins que le problème du sous-emploi des jeunes persiste avec insistance et que les inégalités sociales continuent par conséquent à s'accroître.
- On observe une fragmentation des interventions en faveur de l'employabilité des jeunes; de nombreuses ONG ont des programmes d'action localisés et financés par la coopération internationale qui fonctionnent en parallèle aux interventions publiques dans ce domaine. En dépit de l'initiative récente du ministère du travail (accompagnée d'un scepticisme de certains fonctionnaires lié à la stagnation du budget en décalage avec les objectifs de plus en plus ambitieux), il n'existe pas de politique globale pour l'emploi des jeunes mais davantage une juxtaposition de programmes et d'actions.

- Le rôle des gouvernements régionaux et locaux semble fondamental dans l'articulation et la mise en pratique sur le terrain des politiques d'emploi en faveur des jeunes. L'enquête de terrain a été circonscrite, malheureusement, à des acteurs basés à Lima et peu d'informations ont pu être recueillies sur le fonctionnement interne des gouvernements en province. Pour approfondir le processus de décentralisation politique du Pérou, c'est vraisemblablement sur un renforcement des capacités d'action des gouvernements régionaux et locaux (en plus d'un transfert de budgets) qu'il faut sans doute mettre l'accent. On voit que ceux-ci sont sollicités aussi bien par le gouvernement central que par des ONG et autres associations oeuvrant en faveur des jeunes.
- La Responsabilité sociale des entreprises (RSE) prend une place de plus en plus importante dans le panorama général de la formation professionnelle des jeunes. Le cas de l'entreprise espagnole Telefónica est exemplaire à ce titre, mais son action semble pour l'instant déconnectée de la politique générale en faveur de l'employabilité. Ses interventions sont en effet confiées à des ONG locales qui ne sont pas nécessairement au fait des directives du ministère.
- La certification des compétences acquises par les jeunes au terme de leur formation est un sujet majeur reconnu comme tel par le Ministère du travail et de la promotion de l'emploi (MTPE) et par l'Organisation internationale du travail (OIT). Des initiatives commencent à se mettre en place, mais là encore il faudra attendre quelques années pour apprécier ou non des résultats tangibles. Sur ce point, nous avons mis en évidence le secteur du bâtiment comme l'un des plus dynamiques actuellement sur le marché du travail au niveau global et des jeunes en particulier. Malgré ce constat, on remarque que la Chambre péruvienne du bâtiment (*Cámara Peruana de la Cosntrucción*, CAPECO) ne développe aucun programme en faveur de l'employabilité des jeunes.
- Enfin, l'adéquation entre les besoins du marché du travail, au niveau local, et les secteurs de formation est un axe essentiel. Si les acteurs des sphères publiques et privées affirment que des efforts substantiels sont consentis en ce sens, l'OIT déplore pour sa part un manque persistant dans ce domaine afin de faire correspondre l'offre et la demande sur le marché du travail des jeunes au Pérou.

PARTIE II

Focus sur quatre pays d'Amérique Latine :

- *Colombie*
- *Pérou*
- *République Dominicaine*
- *Mexique*

14. Quelle(s) approche(s) de la formation professionnelle, de l'employabilité et de la jeunesse en République Dominicaine ?

14.1 Les approches de la Formation Professionnelle en République Dominicaine

Le terme utilisé pour faire référence à la formation professionnelle est le terme « technico-professionnel ». Dans ce cadre, on distingue l'« éducation formelle » technico-professionnelle dispensée dans les centres d'éducation qui dépendent du ministère de l'Éducation, de l'« éducation non formelle » et de la « formation technico-professionnelle », dont le but est de former pour travailler, dispensée notamment par INFOTEP, organisme autonome d'État en charge du système national de formation technico-professionnelle et par une grande quantité de centres privés. La formation professionnelle, à proprement parler, peut être délivrée dans un cadre comme dans l'autre. Dans le premier cas, on y obtient un diplôme relevant du lycée ou de l'université (baccalauréat professionnel, licence professionnelle); dans le second, on reçoit un diplôme propre de l'organisme de formation ou de l'organisme auquel celui-ci est affilié, si affiliation il y a.

On fait également la distinction entre la « formation », qui intègre un itinéraire complet constitué de modules et qui conduit à un diplôme de la « capacitation », qui se réfère à une action de formation ponctuelle et qui peut prendre diverses formes.

14.2 L'employabilité: perception et enjeux locaux

Si l'usage du terme « employabilité » n'est pas récurrent chez les représentants des structures nationales de l'éducation et de l'emploi, il fait parti du panorama national puisque l'observatoire du marché du travail dominicain du ministère du travail, en place depuis 1997, le définit comme « la capacité d'une personne à s'adapter à l'offre d'emploi qui résulte d'une gestion adéquate des facteurs qui ont une incidence sur elle tels que la combinaison d'attitudes, intérêts, motivations, connaissances, formations et aptitudes qui la positionne favorablement sur le marché du travail. » De son côté, au sein du ministère de l'éducation, la Direction Générale d'Éducation Technico-Professionnelle (DGETP), dans le cadre d'un projet sur le développement de compétences entrepreneuriales, a développé un guide pour les professeurs au sein duquel elle a établi un glossaire. Dans celui-ci, la DGETP reprend à son compte la définition d'employabilité donnée par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Pour certains bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale, l'employabilité est un indicateur qui permet de mesurer la meilleure insertion dans le monde du travail et l'accès à un meilleur revenu d'une population traitée, en comparaison avec une population de contrôle.

14.3 Les jeunes comme objet de politique publique de formation et d'emploi

Les concepts de « jeunes » et « jeunesse » sont certainement ceux sur lesquels il existe le moins de consensus. Les entités publiques elles-mêmes diffèrent dans leur définition. Si le ministère de la jeunesse dit s'adresser à la population âgée de 16 à 35 ans, le ministère du travail dirige ses programmes en faveur de l'emploi des jeunes aux 16-29 ans. C'est notamment le cas du programme « Jeunesse et Emploi », phare sur la question. Rappelons que l'âge légal minimum pour travailler en République Dominicaine est 16 ans. Le programme Jeunesse et Emploi du Ministère de l'Éducation, référence en terme de politiques d'emploi des jeunes, s'adresse à une population âgée de 16 à 29 ans. De nombreux programmes de formation professionnelle et employabilité existants ne sont pas expressément dirigés aux jeunes. Néanmoins, les caractéristiques sociodémographiques du pays impliquent qu'ils soient naturellement la population cible de ces programmes.

Si l'on regarde du côté des statistiques nationales sur le marché du travail, on observe un décalage puisque la population active jeune considérée est comprise entre 12 et 34 ans et le taux d'emploi se mesure en intégrant la population active de 12 ans et plus. Dans ses statistiques semestrielles sur la force de travail, la banque centrale, quant à elle, identifie la population jeune de 16 à 35 ans.

14.4 Les représentations du système français de formation et de l'intervention de l'AFD

Il semble que les références étrangères majeures en formation professionnelle soient latino-américaines et espagnoles. Les représentants d'INFOTEP valorisent le fait de travailler avec la coopération française sur un projet d'école hôtelière et d'école de pâtisserie reconnaissant un savoir-faire français sur ces deux secteurs spécifiques.

15. Les facteurs déterminants et les enjeux socio-économiques et politiques à prendre en compte

15.1 Enjeux économiques actuels pour la République Dominicaine

La République Dominicaine réunit 10 millions d'habitants. Pays de rente moyenne, c'est la neuvième économie de l'Amérique Latine et la première économie de la zone Amérique Centrale-Caraïbes. Jusqu'à récemment, grâce à d'importantes ressources naturelles, l'agriculture était le premier secteur d'emploi du pays. Elle a été aujourd'hui dépassée par les services du fait de l'essor du tourisme et de ce secteur dans la zone franche. De 1970 à 2008, le pays a enregistré une croissance soutenue de plus de 5.5% par an notamment grâce au tourisme et à l'augmentation des exportations vers l'Amérique du nord. Le secteur financier tient également une place importante. Dans un pays qui a connu une forte émigration vers les Etats-Unis depuis la dictature de Trujillo, les remises sont également une source de revenu non négligeable.

Malgré cela, l'économie de la République Dominicaine reste fragile car fortement dépendante de celle des Etats-Unis, souffrant d'une productivité faible et anticipant peu les besoins d'innovation. Les carences du système éducatif expliquent en grande partie ces deux derniers phénomènes. Ainsi, une grande partie de la demande interne de produits manufacturés se résout par l'importation. Le traité de libre échange entre la République Dominicaine, l'Amérique Centrale et les Etats Unis (CAFTA), entré en vigueur en 2006 ainsi que l'accord d'association économique avec l'Union Européenne de 2008 peuvent encore présenter une menace pour la compétitivité des produits dominicains du secteur agricole, de l'industrie et du secteur minier. La récente crise économique internationale a fortement affecté la zone franche, particulièrement son secteur textile qui représentait 50% de son activité. Il semble qu'aujourd'hui, les entreprises de biens électroniques et télécommunication soient les plus dynamiques de la zone franche.

Par ailleurs, durant les dernières décennies, la croissance du pays a largement contribué à accroître les inégalités sociales et économiques. Les 20% des dominicains les plus riches concentrent environ 50% des revenus tandis que les 20% plus pauvres n'en ont que 5%. On estime à 40% le taux de population pauvre et à 15% le taux de population en situation d'extrême pauvreté.

La comparaison de la République Dominicaine aux autres pays des Caraïbes la favorise ; néanmoins l'Etat est endetté et dispose d'une marge de manœuvre fiscale faible – contexte délicat pour envisager des réformes dans les secteurs clés que sont l'éducation et la santé. Face à un chômage endémique (de 14.4% en 2010 ; nettement plus élevé que dans les autres pays de la région où le chômage est en moyenne de 7.8), une pénurie chronique d'électricité, un marché informel considérable (entre la moitié et les 2/3 de la population n'ont pas un emploi formel) et une criminalité croissante, les Dominicains ont une confiance faible en leurs institutions.

15.2 Dynamiques territoriales

La République Dominicaine occupe les 2/3 de l'île d'Haïti, dans sa partie orientale, qu'il partage avec la république d'Haïti. C'est la seconde plus grande île des Grandes Antilles après Cuba. La République Dominicaine est bordée de tous côtés par l'Atlantique et la mer des Caraïbes au sud.

Carte des dynamiques territoriales d'accès aux services en République Dominicaine



Les villes les plus peuplées du pays sont Saint Domingue (la zone métropolitaine réunit 3,5 millions d'habitants soit plus du tiers de la population du pays), Santiago (1 million d'habitants) et San Cristobal (685 mille habitants). Le pays est formé de 32 provinces dont le District National qui comprend la capitale du pays. Chaque province a sa propre capitale. La population rurale, selon la définition administrative locale¹¹, représente 32% de la population.

Il existe de fortes inégalités de développement entre les différents territoires de la République Dominicaine. Le développement économique des provinces est en étroite relation avec leur situation géographique et le type de ressources naturelles dont elles disposent. 17 provinces, dont le District National sont côtières et vivent principalement du tourisme et de la pêche. On distingue les 3 grandes zones urbaines et les zones côtières et des vallées à l'est plus développées du sud ouest plus montagneux et des zones rurales abandonnées de tout service.

En ce qui concerne l'accès à l'éducation, si l'éducation pré-universitaire publique non technique couvre tout le territoire, en dépit d'une manque certain de qualité, l'éducation technico-professionnelle est disponible majoritairement dans les zones urbaines principales : le District National, Santiago, San Cristobal et la Romana. De ce point de vue, le sud du pays est la zone la plus délaissée.

¹¹ Population qui reside en dehors des capitales de district.

Le secteur tourisme a une forte incidence démographique sur le territoire. Effectivement, dans la zone de Punta Cana, à l'extrême est du pays et pôle le plus touristique du pays, la population s'est accrue de 5.6% entre 2002 et 2011, augmentant principalement dans les rangs de la population active.

15.3 Un tournant démographique sans correspondance apparente avec les politiques de formation et d'emploi des jeunes

Dans la mesure où la durée de vie s'est considérablement étendue de 1950 à 1990, passant de 46 à 70 ans et que le taux de natalité était encore de 3 enfants par femme au début des années 2000, la République Dominicaine expérimente actuellement la phase finale de sa transition démographique. C'est pourquoi elle intègre encore une population jeune particulièrement nombreuse. 66% des Dominicains ont actuellement moins de 35 ans. Si dans une trentaine d'année, le pays affrontera les problèmes liés au vieillissement de sa population, il fait face aujourd'hui au défi de construire son modèle de développement économique en exploitant ce capital jeunesse tels qu'ont pu le faire les pays du nord-est asiatiques dans les années 1960¹². Or les données macro-économiques concernant la population jeunes sont préoccupantes et ne laisse pas transparaître une volonté politique allant en ce sens.

Le taux de chômage chez les jeunes (si l'on considère la population de 15 à 29 ans) est l'un des plus élevés de la région: 25.5% de la population économiquement active en 2009. Le chômage des jeunes affecte davantage les femmes que les hommes puisque 37% des jeunes femmes sont sans emploi contre 18% des jeunes hommes. 58% des jeunes au chômage n'ont jamais eu accès à l'emploi.

En ce qui concerne l'éducation, si l'on observe une bonne affluence au niveau basique (6 à 13 ans) puisque 89.5% de la population concernée fréquente l'école en 2010, c'est dès le niveau secondaire (14 à 17 ans) que l'on observe une forte désertion scolaire. Le taux d'inscription est de 49.3% avec un taux d'abandon de 10% dans l'école publique. La différence entre les sexes s'observe à l'inverse que sur la question de l'emploi puisqu'il y a une plus forte participation de la population féminine au niveau secondaire. De manière générale, il existe un taux d'analphabétisme de 10.5% chez la population de 15 ans et plus, taux qui s'élève à 22.4% chez la population indigente. Le nombre d'années moyenne de scolarité chez la population de 15 ans et plus est de 9.2 pour la population urbaine et de 6.6% pour la population rurale. L'investissement public dans le secteur de l'éducation est extrêmement faible, et bien en deçà de celui d'autres pays de la région puisqu'il représente 2.1% du PIB.

Déterminants de la dynamique de formation professionnelle et d'employabilité des jeunes:

- Manifestation d'une volonté politique réelle et coordination en ce sens des administrations concernées.
- Augmentation de l'investissement public dans le secteur de l'Education.

Besoins et enjeux pour demain:

- Penser la jeunesse comme un capital clé du développement socio-économique.
- Répondre à la demande du secteur du tourisme en croissance constante.
- Faire de l'insertion des jeunes une priorité de politique publique afin de permettre la sortie du chômage des 25.5% de la population active de 15 à 29 ans.
- Repenser le système éducatif et de formation de manière unifiée et dans la perspective de répondre aux demandes du marché du travail.

16. Description et analyse des programmes de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse

16.1 Le cadre législatif et la répartition des compétences

L'éducation est régie par la loi no 66-97 ou Loi Générale sur l'Education (Ley General de Educación) adoptée le 9 avril 1997, ainsi que par la Loi sur l'Education Supérieure (Ley de Educación Superior de la República Dominicana). Par ailleurs, la nouvelle Constitution du pays entrée en vigueur en 2010 rend le baccalauréat obligatoire tandis que le Plan National de Développement de 2011 prévoit l'éducation dès les 3 ans (niveau initial) dans le but de lutter contre l'analphabétisme.

La loi no 66-97 est celle qui intègre le Baccalauréat technico-professionnel et confie la responsabilité de l'éducation technico-professionnelle pré-universitaire à la Direction Générale d'Education Technico-Professionnelle (DGTP) dépendant du ministère de l'éducation. L'éducation technico-professionnelle universitaire est à la charge du Ministère de l'Education Supérieure, Science et Technologie (MESCyT).

L'article 197 de la loi d'éducation exige qu'un investissement du gouvernement de la valeur minimum de 4% du PIB (ou 16% du budget national) soit fait annuellement en éducation. Il n'a jamais été respecté jusqu'à ce jour.

En ce qui concerne la formation technico-professionnelle, celle-ci a été confiée à l'Institut de Formation Technico-Professionnel (INFOTEP) qui fonctionne de manière complètement indépendante du système formel d'éducation technico-professionnelle que ce soit du point de vue de la définition des compétences professionnelles comme de la mise en place et l'attribution des diplômes. Les diplômes d'INFOTEP ne sont pas reconnus par le secteur de l'éducation. INFOTEP est régi par la loi 116-80 de 1980 et le règlement 1894.

Les questions d'emploi sont gérées par le ministère du travail indépendamment du secteur de l'éducation et de la formation technico-professionnelle. Le Service National de l'Emploi (SENAE) est la mise en œuvre, en 2007, au sein du ministère du travail, de l'accord 88 pris avec l'OIT et de l'accord 122 sur les politiques d'emploi ratifié en 2000

Il existe une loi du Congrès de 2010 sur le premier emploi qui incite les entreprises à embaucher les jeunes diplômés. Néanmoins, cette loi n'est pas contraignante et n'est, dans les faits, pas respectée. Beaucoup de représentants des entreprises estiment qu'elle n'est pas compatible avec le reste de la législation qui encadre leur activité.

Il existe une Commission Nationale de l'Emploi (CONAEMPLEO), créée par le décret 1019 en 2003, tripartite qui intègre les syndicats, les entreprises et plusieurs entités du secteur public dont l'objectif est d'impulser les politiques d'emploi dans le pays. Néanmoins, en tant qu'institution consultative et de conseil auprès du ministère du travail, elle n'a aucune autorité sur le sujet.

16.2 Rôle et positionnement des principaux acteurs

16.2.1 Le secteur public

Comme nous l'avons décrit précédemment, les institutions publiques concernées par la formation technico-professionnelle émanent d'instances de direction différentes et fonctionnent de manière autonome les unes des autres.

Le secteur public de l'éducation se divise en trois pôles :

- l'éducation pré-universitaire (qui intègre la formation technico-professionnelle au niveau secondaire)
- la formation technico-professionnelle (INFOTEP)
- l'éducation universitaire (qui intègre des carrières technico-professionnelle au niveau secondaire)

S'il existe des relations entre le pôle pré-universitaire et le pôle universitaire afin d'assurer une certaine cohérence dans la continuité de l'enseignement, la communication avec la formation technico-professionnelle est quasi inexistante.

La formation technico-professionnelle au niveau secondaire est assurée dans des centres d'éducation technico-professionnel. Certains, publics mais tenus généralement tenus par des congrégations catholiques, jouissent d'une grande réputation. C'est notamment le cas de l'Institut Polytechnique Loyola des Jésuites ou des écoles des Salésiens. Uniquement 9% des lycéens suivent un cursus d'éducation technico-professionnelle. La demande dépasse largement l'offre.

De la même façon, certaines universités publiques, peu nombreuses il est vrai, sont reconnues pour leurs cursus technico-professionnels. C'est le cas par exemple de l'Institut Technologique de Santo Domingo (INTEC) dans le secteur des technologies et de l'Institut Technologiques des Amériques (ITLA) de Santiago dans le secteur des télécommunications et de l'informatique.

20% des élèves de l'éducation pré-universitaires sont inscrits dans le secteur privé estimé de meilleure qualité par les familles. L'université publique, quant à elle, absorbe 50% de la population universitaire.

Le ministère du travail, quant à lui, se focalise principalement sur les questions d'emploi et s'implique sur le champ de la formation de manière ponctuelle. Il porte le projet Jeunesse et Emploi dont nous reparleront plus tard. En son sein, a été créée l'année dernière une « école atelier » dans le centre colonial de Saint Domingue pour des travaux de restauration. On y forme 250 jeunes par an. Il s'agit ici d'une expérience très coûteuse, le ministère évalue la possibilité de l'étendre.

16.2.2 Les entreprises

Le secteur privé des entreprises n'est pas homogène et ses représentants ne se positionnent pas tous de la même façon sur le sujet de la formation professionnelle. Les grandes entreprises collaborent avec le secteur public sur le sujet de plusieurs manières :

- Participation au programme Jeunesse et Emploi
- Partie intégrante du comité de direction d'INFOTEPE ou de la CONAEMPLO
- Usage des services du SENA
- Réunies en associations, elles dialoguent avec la DGETP.

De cette manière, elles transmettent les nécessités en termes de qualification du secteur productif. Néanmoins, la grande majorité des entreprises, les PME, sont largement déconnectées des initiatives publiques. Ses représentants estiment subir les conséquences d'un système de préparation technico-professionnelle complètement lacunaire. Les conséquences de ceci en termes de recrutement se manifestent par le fait qu'on privilégie avant tout le critère de l'expérience professionnelle antérieure d'un travailleur plus que son diplôme.

C'est pourquoi, lorsque l'on recherche des travailleurs avec des compétences techniques particulières, on emploie facilement un ingénieur pour des tâches que pourraient accomplir un technicien. Les entreprises parient davantage sur la formation en interne que sur les compétences initiales d'une personne (« hay que llevarlos de la mano »). Depuis le secteur privé, on estime que le système éducatif ne donne pas aux étudiants l'opportunité d'acquérir du savoir et de l'autonomie dans la pratique de celui-ci.

Dans le secteur clé qu'est le tourisme, il est courant que les chaînes hôtelières mettent en place leur propre programme de formation pour leurs employés. Elles profitent d'avoir les infrastructures nécessaires à disposition pour établir des contenus sur mesure, adaptés à leurs nécessités. C'est notamment le cas du Groupe Punta Cana établi dans la région du même nom, qui a établi sa propre école.

16.2.3 La société civile

Lors de la dernière campagne présidentielle qui a eu lieu cette année, un mouvement issu de la société civile, « coalition pour une éducation digne » lequel réunit de nombreuses associations pour exiger plus d'investissement dans le secteur de l'éducation et qui a obtenu un appui populaire considérable, a demandé aux candidats de s'engager à respecter la Loi Nationale d'Éducation (et donc à engager 4% du PIB ou 16% du budget national au secteur de l'Éducation) si ils gagnaient l'élection – engagement pris par chacun des candidats. Le président Danilo Medina, entré en fonction le 16 Août 2012, a réitéré l'engagement de son administration en ce sens.

16.2.4 La coopération internationale

En termes d'apport économique, la coopération internationale a peu d'impact puisqu'elle représente moins d'1% du PIB du pays. C'est l'administration publique qui est réellement aux commandes des choix de développement. La République Dominicaine est un pays de rente moyenne. L'unique raison de la présence de la coopération internationale sur le territoire est le taux élevé d'inégalités.

La Banque Interaméricaine de Développement (BID) est le premier bailleur de fonds multilatéral du pays. Sur les questions d'éducation et de formation professionnelle, l'Agence Espagnole de Coopération Internationale et Développement (AECID) semble être la plus impliquée.

16.2.5 Fiches synthèses descriptives des principaux acteurs

Dans les tableaux ci-dessous, nous présentons les acteurs publics clés, déjà mentionnés antérieurement, sur la question de la formation professionnelle des jeunes en République Dominicaine. En ce qui concerne les représentants de la coopération internationale, nous ne développons pas une liste exhaustive. Certains acteurs comme USAID, par exemple, interviennent ponctuellement sur le champ de la formation professionnelle sans que nous y consacrons une fiche. Néanmoins, les coopérants clés pour l'AFD (Même type de financement, contenu d'intervention sur le champ de la formation professionnelle déterminant) sont présentés ici. Nous avons choisi de ne pas nous attarder sur les acteurs de la société civile qui ne constituent pas le cœur de cette étude. Nous en présentons deux exemples, issus du secteur des entreprises et des ONG à titre d'illustration.

DIRECTION GENERALE D'EDUCATION TECHNICO-PROFESSIONNEL (DGETP) DU MINISTERE DE L'EDUCATION
<p>Compétence et rôle : C'est la dépendance du ministère de l'éducation qui a la charge de l'éducation technico-professionnelle pré-universitaire sur tout le territoire Dominicain.</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : En République Dominicaine, le lycée comprend deux années de cycle commun puis deux années préparant au baccalauréat général, au baccalauréat en art ou au baccalauréat technico-professionnel. La DGETP développe les plans d'études des baccalauréats techniques. Son objectif est d'améliorer l'accès au travail. Néanmoins, elle doit également donner aux jeunes les outils nécessaires pour continuer des études à l'université que ce soit pour un cursus général ou professionnel. L'éducation technico-professionnelle pré-universitaire est dispensée dans des centres d'éducation technico-professionnels. Il existe 120 centres publics et une centaine de privés.</p>
<p>Champ et cibles d'interventions : Pour la DGETP, il est nécessaire que les 3 secteurs de l'économie soient couverts par les cursus techniques pré-universitaires. Il existe un total de 33 spécialités. Les dernières qui ont été créées sont la gestion de la mine, l'aéronautique, la production de télévision, le graphisme et la publicité, l'entretien des embarcations. Les spécialités sont constamment mises à jour par la direction en fonction des demandes du marché. On intègre, par exemple, des notions d'énergies renouvelables aux carrières qui en ont besoin. Une autre illustration est l'intégration de l'animation socio-culturelle à la spécialité tourisme. Certaines spécialités sont délaissées (peinture, forge) et d'autres connaissent une forte demande (tourisme, mécatronique, électronique, automobile).</p>
<p>Budget affecté : Budget total du ministère de l'Education : 379 millions de Pesos Dominicains (2010) soit environ USD 9.7 millions. Nous n'avons pas connaissance du budget de la DGETP qui doit constituer un faible pourcentage de ce budget total (seulement 9% des lycéens suivent un baccalauréat technique).</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il existe un dialogue entre la DGETP et les entrepreneurs lequel s'établit lors des forums organisés par la Direction qui cherche à valider auprès de ce public les compétences développées dans les programmes. On canalise les entrepreneurs à travers leurs associations. - L'Organisation des Etats Hispaniques appuie les projets de culture entrepreneuriale de la Direction - L'AECID, par l'intermédiaire de l'ONG salésienne Jeunes et Développement, a travaillé avec la Direction à la refonte du contenu des spécialités offertes en remplaçant le programme très académique par un programme constitué de modules basés sur l'acquisition de compétences. Le projet s'est prolongé par la formation du personnel de direction de la DGETP.
<p>Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - On a intégré à la 4^{ème} année du lycée des cours d'entrepreneuriat pour inciter les jeunes à créer leurs propres entreprises. - Il semble que la DGETP ait initié un processus de restructuration et modernisation profond. L'adéquation des réformes entreprises est à évaluer au cours de leur mise en place ces prochaines années.

INSTITUT DE FORMATION TECHNICO-PROFESSIONNEL (INFOTEP)
<p>Compétence et rôle : INFOTEP a été créé en 1980 pour organiser et gérer le système de formation technico-professionnelle du pays. C'est une organisation autonome d'Etat avec une direction tripartite partagée entre le gouvernement, les chefs d'entreprises et les syndicats.</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays: INFOTEP divise ses activités en deux pôles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Services de formation professionnelle aux personnes. - Conseil et assistance technique aux entreprises. <p>En ce qui concerne la couverture du territoire, INFOTEP dispose de 4 bureaux régionaux. Elle dispose, par ailleurs, de bureaux de contact dans les zones les plus retirées. INFOTEP a ses propres centres de formation technique dans chacune des 4 régions. Elle fournit de manière directe 25% des formations. 40% sont délivrés dans des centres de formation privés certifiés par INFOTEP comme Centres Opératifs du Système (COS) et 35% au moyen d'accords avec des institutions. INFOTEP finance les institutions qui délivrent son programme de formation. Il existe 200 centres accrédités par INFOTEP. L'institution organise un prix annuel afin d'encourager la qualité des formations des COS. INFOTEP réunit 800 employés et 26 000 professeurs travaillent pour le système qu'elle a mis en place.</p>
<p>Champ et cibles d'interventions : Les formations d'INFOTEP couvrent tous les domaines de savoir technique et sont accessibles gratuitement à partir de 16 ans. 40 à 50 nouvelles formations sont mises en place chaque année. Les formations intégrant une forte composante technologique sont revues chaque année. Les autres sont revues tous les deux ans. 20% des formations sont constitués par du savoir général et 80% par du savoir technique. Aujourd'hui, INFOTEP propose de nombreux cours en télécommunication au vu de la grande nécessité que présente le secteur. Dans la mesure où INFOTEP a établi son propre système de certification des différentes formations sans que celui-ci soit homologué par le Ministère de l'Education, l'institution cherche à présenter un gage de qualité objectif et a fait certifiées ISO toutes ses formations. En fonction du type de formation, INFOTEP exige, des candidats aux formations, un niveau minimum d'éducation qui peut varier du collège au baccalauréat. En 2012, INFOTEP a proposé 30 programmes dirigés exclusivement aux entreprises.</p>
<p>Budget affecté : INFOTEP dispose, par loi, de trois sources de financement : 1% des salaires payés mensuellement par les entreprises à fins lucratives ; 0.5% déductible des utilités annuelles que les salariés reçoivent de leur employeur ; une assignation d'Etat comprise dans le Budget National. A ceci, s'ajoutent les dons et appuis financiers ponctuels de la coopération internationale. INFOTEP ne dispose pas de budget annuel mais d'un revenu fluctuant chaque mois. En Avril 2012, les actifs accumulés de l'institution s'élevaient à 1 517 millions de pesos dominicains soit l'équivalent approximatif 39 millions de dollars USD.</p>
<p>Les relations avec les autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - INFOTEP a une interaction forte avec de nombreux organismes d'Etat, avec les institutions d'éducation supérieure. - Il y a 17 ans, INFOTEP a établi, de manière exceptionnelle, un accord avec l'association d'entrepreneurs de la zone franche. Ceux-ci ont obtenu que 35% de leur apport à

l'INFOTEP soit utilisé pour des formations destinées exclusivement aux employés de la zone franche.

- Elle jouit de l'appui régulier et ponctuel de la coopération bilatérale et multilatérale principalement au moyen de financements non remboursables et d'assistance technique :

- Il existe actuellement un projet avec l'Agence de Coopération Etasunienne (USAID).
- INFOTEP travaille un projet de tourisme soutenable avec la JICA et le Ministère du tourisme dans les 11 municipes de Puerto Plata dans l'objectif de valoriser les ressources et l'économie locale. Ce projet est sur le point d'être étendu à une seconde phase.
- Pour la première fois, INFOTEP sollicite un financement remboursable, et ceci auprès de l'Agence Française de Développement pour un projet d'école d'hôtellerie et de pâtisserie. Le prêt est sur le point d'être validé.

INFOTEP a elle même des activités de coopération avec Haiti et Panama.

- Sur d'autres plans, elle échange beaucoup avec les institutions paires des autres pays d'Amérique Latine, particulièrement en Colombie et au Brésil.

Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme) :

- Il semble que les démarches entreprises pour l'homogénéisation des systèmes de compétences et des spécialités de l'éducation et la formation technico-professionnelles amène l'INFOTEP à engager un dialogue plus soutenu avec le ministère de l'éducation.
- Le nouveau financement de certaines activités de l'institution au moyen d'un prêt sollicité à l'AFD n'est pas anodin et peut constituer un précédent.

LE SERVICE NATIONAL DE L'EMPLOI (SENAE)
<p>Compétence et rôle : Créé en 2007, instance opérante de la Direction Générale de l'Emploi du ministère du travail, le SENAE est en charge de l'intermédiation entre l'offre et la demande d'emploi.</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : Le SENAE prétend à une couverture nationale de promotion de l'emploi et est constitué de 15 bureaux dispersés sur le territoire national. Il met en place des kiosques mobiles pour atteindre les zones non couvertes par les bureaux fixes. Il intègre 90 employés. Il dispose d'une bourse de l'emploi en ligne. Le SENAE offre des ateliers sur l'élaboration du CV, la préparation aux entretiens d'embauche. Elle élabore également des guides et manuels sur ces sujets d'accès à l'emploi.</p>
<p>Champ et cibles d'interventions : La bourse de l'emploi électronique gérée par le SENAE, a intégré, depuis 5 ans, 145,000 demandeurs d'emploi et 65,000 offres d'emploi. 6000 entreprises privées utilisent régulièrement ses services. 80% des demandeurs d'emploi inscrits sont des jeunes. La majorité est à la recherche de leur premier emploi. Le SENAE fait face à un problème structurel important : il n'y a pas de correspondance entre les qualifications de la demande et les nécessités de l'offre. Seuls 10% des demandeurs sont envoyés aux entretiens d'embauche. Le SENAE ne fait pas de campagne de publicité dans la mesure où il n'a pas la capacité de répondre à la demande. Pour le moment, il travaille de façon ponctuelle avec des grandes entreprises, principalement de services, qui ont un département de ressources humaines. Pour le moment, il est difficile pour le SENAE de travailler avec les PME. Le SENAE ne peut travailler qu'avec les entreprises formelles. Le SENAE a une mission particulière en faveur des populations les plus vulnérables : jeunes, femmes chefs de famille, handicapés, les seniors).</p>
<p>Budget affecté : Le SENAE dispose de peu de moyens. Pour le moment, il n'opère pas avec les fonds du ministère. Il naît avec des fonds du BID et de l'AECID. Actuellement, il dépend d'une deuxième ligne de crédit accordé par le BID au ministère du travail. Le prêt antérieur du BID a pris fin en 2011. Pendant les trois mois de transition avec le prêt suivant, le personnel du SENAE n'a pas été payé.</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bien que faisant parti au ministère du travail, le SENAE est considéré comme un département à part qui peine à s'intégrer. De manière générale, très peu d'administrations publiques connaissent le SENAE. Il n'est pas reconnu par la majorité des usagers comme l'agence nationale de l'emploi. - Par l'action du BID, la bourse électronique de l'emploi créée est largement inspirée du modèle mexicain. - En ce qui concerne sa gestion par résultats, l'appui de l'EACID a généré de fortes influences espagnoles. - Pour le moment, le SENAE n'a pas de contact avec le Ministère de l'Education. Il est possible que celles-ci se mettent en place avec le nouveau gouvernement.
<p>Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le SENAE établit actuellement des accords avec des universités dans le but d'étendre son portefeuille de population qualifiée. - Le SENAE ne dispose pas encore de cadres normatifs. Il est prévu d'y travailler prochainement avec l'appui de l'OIT. - Avec l'appui du BID et en partenariat avec INFOTEP, le SENAE commence en 2012 et pour 5 ans à participer à un projet de « consolidation du système national de l'emploi »

OBSERVATOIRE DU MARCHÉ DU TRAVAIL (OBMLAD)	
Compétence et rôle :	L'Observatoire, au sein de la Direction Générale de l'Emploi du ministère du travail, a pour tâche de générer les connaissances nécessaires sur le marché du travail afin d'orienter les politiques publiques en faveur de l'emploi.
Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays:	L'Observatoire intègre 5 employés et a deux tâches principales : <ul style="list-style-type: none"> - faire de la recherche - orienter les politiques d'emploi Il diffuse ses résultats sur son site internet.
Champ et cibles d'interventions :	Dans la mesure où les jeunes et les femmes sont les populations les plus vulnérables en ce qui concerne l'accès à l'emploi, elles sont particulièrement observées au sein de l'Observatoire. Dans la même logique, il produit de nombreuses études sur le travail informel.
Budget affecté	Comme le SENAE, l'Observatoire naît en 2007 avec des fonds du BID et de l'AECID. Il est prévu que les salaires du personnel de l'observatoire soient encore pris en charge par le BID pendant deux ans. Ensuite, le ministère s'en chargera.
Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse	- L'observatoire est membre d'un réseau d'observatoires du travail en Amérique Centrale.
Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme)	- Il est prévu de donner des appuis ponctuels à des jeunes chercheurs qui travaillent les questions d'emploi pour leurs thèses universitaires afin de les encourager à utiliser les données construites par l'observatoire

LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT (BID)	
Compétence et rôle :	Fondée en 1959, la BID se positionne comme le principal bailleur multilatéral d'Amérique Latine et des Caraïbes. Elle est composée de 48 pays membres et intervient en leur sein principalement au moyen de prêts aux gouvernements, organisations de la société civile et entreprises privées. Néanmoins, elle fournit également de l'assistance technique, des dons et développe une activité de recherche. Elle intervient dans tous les secteurs liés à l'éradication de la pauvreté et de l'inégalité et pour la promotion du développement économique.
Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays :	La BID est le principal bailleur de fond international public en République Dominicaine. Elle apporte son appui principalement au moyen de prêts et d'assistance technique.
Champ et cibles d'interventions :	Elle intervient dans tous les sujets ayant trait au développement qu'elle identifie, au terme d'un diagnostic, comme présentant des lacunes fortes. Son portefeuille de projets s'étend donc du développement durable jusqu'au financement d'infrastructure en passant par le développement social et la modernisation de l'Etat. La BID, dans le cadre du développement social, intervient sur les questions de formation professionnelle des jeunes. Elle a d'abord accordé un prêt pour appuyer le plan décennal d'éducation du gouvernement en 1992 avant de se focaliser davantage sur la formation professionnelle. Elle appuie depuis sa mise en place, en 2001 le programme du ministère du travail : « Juventud y Empleo » (Jeunesse et Emploi). En 2005, dans la mesure où la BM vient cofinancer le projet, la BID appuie la création du SENAE.
Budget affecté	Pour l'exécution du projet Jeunesse et Emploi, la BID a accordé un premier prêt de 23 USD millions en 1999 (l'exécution du projet débute en 2001), puis un second de 10 USD millions en 2005 et finalement un dernier de 20 US millions en juillet 2011.
Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse	La BID cofinance le projet Jeunesse et Emploi avec la Banque Mondiale.
Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme)	<ul style="list-style-type: none"> - Pour la troisième phase du projet, l'idée est de transformer Jeunesse et Emploi en rendant le cursus de formation plus flexible, plus adapté aux demande du secteur, en connectant le programme directement avec le SENAE qui évalue les jeunes au moyen d'un indice d'employabilité et oriente leur formation dans une perspective d'insertion liée à l'offre existante. - La BID prévoit de discuter la stratégie de formation professionnelle de la nouvelle administration.

LA BANQUE MONDIALE (BM)	
Compétence et rôle :	Institution multilatérale, elle accorde des prêts à des taux préférentiels à ses pays membres en voie de développement (PVD) et les moins avancés (PMA).
Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays :	La BM accorde des prêts aux administrations successives en établissant des accords avec leurs ministères.
Champ et cibles d'interventions :	Le champ d'intervention de la BM est très large dans la mesure où il comprend tous les sujets ayant attrait au développement. En République Dominicaine, une dizaine de projets sont en cours et couvrent des secteurs divers comme l'énergie, la santé, l'éducation ou la gouvernance. Le projet qui nous intéresse dans cette étude est le projet Jeunesse et Emploi porté par le Ministère du Travail, que finance la BM depuis 2008.
Budget affecté :	La BM est engagée pour une durée de trois ans sur le projet Jeunesse et Emploi, de 2010 à 2013, avec un prêt de 25 millions de dollars.
Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse :	La Banque Interaméricaine de Développement (BID) a été, dès 2001, le premier bailleur de fonds du projet Jeunesse et Emploi. C'est la BM qui s'est greffée par la suite à l'initiative.
Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme)	<ul style="list-style-type: none"> - la BM est engagée jusqu'en 2013 sur le projet Jeunesse et Emploi. Si la possibilité d'un nouveau prêt sera négociée avec la nouvelle administration, il est prévu que le projet perdure comme politique d'Etat indépendamment de ses bailleurs de fonds. - La BM à la recherche de financements (30,000 USD) pour certains pans de l'étude d'impact du projet. Elle prévoit une présentation des résultats de celle-ci pour Juin 2013 et espère avoir localisé des financements additionnels en Octobre 2012.

L'AGENCE ESPAGNOLE DE COOPERATION INTERNATIONALE ET DEVELOPPEMENT (AECID)
<p>Compétence et rôle : Institution rattachée au Ministère des Affaires Extérieures et de Coopération espagnol qui gère et exécute les politiques publiques de coopération internationale pour le développement.</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : L'AECID est présente en République Dominicaine depuis 25 ans. Elle intervient dans le cadre exclusif de l'« Accord basique de coopération technique » qu'elle signe avec les autorités dominicaines au cours d'une commission mixte bilatérale qui permet de déterminer zones, secteurs, acteurs et instruments d'intervention. La dernière commission mixte a eu lieu en 2009 et a été étendue jusqu'à 2013. L'AECID intervient, par des dons et de l'assistance technique, de différentes manières :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- Coopération bilatérale (directe en partenariat avec les entités gouvernementales dominicaines ; décentralisée ou via ONG). 2- Coopération multilatérale en partenariat avec d'autres bailleurs de fonds publics 3- Coopération régionale en Amérique Centrale
<p>Champ et cibles d'interventions : L'AECID travaille, en République Dominicaine, les questions de gouvernance, développement rural et lutte contre la faim, services sociaux basiques qui incluent une forte composante éducation. De manière transversale, elle est attachée aux questions de genre, gouvernance et protection de l'environnement. En matière d'éducation, l'AECID a des programmes et projets issus de ses différents types de modes d'intervention. A la majorité d'entre eux, elle greffe une assistance technique. De 2005 à 2010, l'AECID a développé un grand programme de Formation Professionnelle et d'Insertion dans le monde du travail (FOIL) en Amérique Latine et au Caraïbe. Celui-ci s'est particulièrement dirigé aux populations vulnérables (femmes et jeunes). En République Dominicaine, il a été développé en partenariat avec le Ministère du Travail, celui de l'Education et INFOTEP. Il a contribué à la création de l'Observatoire de l'Emploi au sein du Ministère du Travail. Il est prolongé aujourd'hui par un programme d'« Appui à la consolidation des Institutions du Ministère du Travail » développé en collaboration avec la Direction Générale de l'Emploi du ministère du travail. Par ailleurs, l'AECID finance des ONG qui développent des projets de formation technico-professionnel avec des jeunes. C'est le cas notamment de l'ONG espagnole « Jeunes et Développement » qui collabore avec la Direction Générale d'Education Technico-Professionnelle du ministère de l'éducation au moyen d'une assistance technique pour renouveler son portefeuille de formations qui était obsolète.</p>
<p>Budget affecté Le programme d'« Appui à la consolidation des Institutions du Ministère du Travail » jouit d'une subvention de l'AECID de 290 000 euros pour la période 2011-2013.</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'AECID dispose de relations fortes avec le ministère du Travail et celui de l'Education. Elle semble être le principal bailleur bilatéral de ces deux institutions.
<p>Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'AECID prétend continuer de travailler sur les questions de formation professionnelle des jeunes.

AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE (JICA)
<p>Compétence et rôle :</p> <p>La JICA met en œuvre la politique d'aide internationale du gouvernement japonais au travers de 4 missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux questions prioritaires de portée mondiale (changement climatique, eau, alimentation etc). - Réduire la pauvreté grâce à une croissance équitable - Améliorer la gouvernance - Assurer la sécurité humaine
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays :</p> <p>Si la coopération japonaise avait établi des projets ponctuels antérieurement, c'est en 1974 que la JICA s'installe en République Dominicaine.</p> <p>Elle intervient principalement au moyen d'une coopération technique. Les financements non remboursables de la coopération japonaise se sont interrompus en République Dominicaine en 2004. Les assistances techniques intègrent une partie de dons de matériel. Par ailleurs, la coopération japonaise s'établit par l'envoi de professionnels japonais dans les institutions qui le sollicitent et l'octroi de bourses pour que des Dominicains puissent aller suivre des formations au Japon.</p>
<p>Champ et cibles d'interventions :</p> <p>Les champs d'intervention de la JICA en République Dominicaines sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction de la pauvreté - protection de l'environnement - compétitivité <p>Si la réduction de la pauvreté intègre un pan éducation, c'est depuis l'axe de la compétitivité que sont développés les projets de formation professionnelle et employabilité.</p> <p>Un projet régional de 15 ans à ce sujet vient de se clore. Il visait le renforcement des PME en intégrant une stratégie de partenariat et de transferts de savoir entre les participants. Avec l'assistance technique japonaise, un centre de qualité et compétitivité a été établi à l'Université Technique du Costa Rica et les contreparties dominicaines du projet, PROMIPYME (le conseil national de promotion et d'appui à la micro, petite et moyenne entreprise) et CODOPYME (la confédération dominicaine de la micro, petite et moyenne entreprise), sont allés s'y former afin de répliquer le savoir acquis dans les entreprises du pays.</p> <p>Une seconde phase de ce projet pour la République Dominicaine est en attente d'approbation. Dans celle-ci, il est prévu que la contrepartie soit INFOTEP et que l'axe de travail soit la formation vocationnelle pour les PME. CODOPYME serait l'institution qui désignerait les entreprises participantes. Le projet aurait lieu, dans un premier temps, à la capitale et à Santiago avec le personnel de 60 entreprises. Les limites d'un tel projet sont liées au fait que très peu d'entreprises sont régulées (23%) et que seules celles du marché formel ont accès aux formations.</p> <p>De nombreux professionnels japonais juniors comme seniors sont venu travailler comme experts à INFOTEP dans le cadre du programme de coopération. De la même manière, des fonctionnaires de cette institution ont participé à des cours au Japon. C'est pour cela qu'aujourd'hui INFOTEP dispose de nombreux outils de formation, de services et de dispositifs de contrôle de qualité d'origine japonaise dans les secteurs de la mécanique automobile, l'électronique, l'électricité, la confection textile, l'audiovisuel, le graphisme, l'artisanat.</p>

<p>Depuis l'axe de la protection de l'environnement, la JICA participe à un projet de tourisme pour lequel INFOTEP est également un acteur clé.</p>
<p>Budget affecté Dans la mesure où l'aide de la JICA en République Dominicaine ne comporte ni financement non remboursable, ni prêt, nous ne connaissons pas le budget de cette agence dans le pays.</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - La JICA participe aux tables rondes de coopérants organisées dans le pays. Elle travaille sur des projets en collaboration avec la BM, la BID, USAID et dans le passé avec UNICEF. -
<p>Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La JICA attend l'approbation de son siège pour entamer la deuxième phase du projet de formation professionnelle au sein des PME avec INFOTEP. - Le Ministère du Travail a invité la JICA à participer au programme Jeunesse et Emploi. Il est possible qu'une coopération s'établisse en ce sens.

L'AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)
<p>Compétence et rôle : L'AFD finance ici des programmes et projets de lutte contre la pauvreté et de développement. Selon le profil économique des pays partenaires, elle octroie des prêts, des subventions, des fonds de garantie ou établie des contrats de désendettement et de développement. Elle travaille depuis 15 ans en République Dominicaine. C'est en ce sens une exception de la coopération française dans la région.</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : L'AFD agit principalement en République Dominicaine par l'octroi de prêts souverains à l'Etat. Elle est accompagnée dans son action par PROPARCO, sa filiale chargée de financer les acteurs privés. Les secteurs d'intervention de l'Agence dans le pays sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - environnement - développement local et urbain - appui au secteur privé (notamment en santé et éducation).
<p>Champ et cibles d'interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le prêt le plus important (230 millions d'euros) de l'AFD en République Dominicaine a été alloué pour le développement des transports publics de la capitale et principalement pour la construction de la ligne 2 du métro. - Elle finance également un projet de reforestation piloté par une ONG qui a obtenu de l'Etat une subvention à partir du prêt de 9.2 millions d'euros octroyé par l'AFD. A celui-ci, s'est greffée une subvention d'1 million d'euros pour de l'assistance technique et de la formation. - L'AFD est en train d'accorder un prêt souverain à INFOTEP (premier endettement de l'institution) de 4 millions d'euros pour un projet de 3 ans qui prévoit la construction d'une école hôtelière dans la région de Punta Cana et la rénovation des locaux de formation en pâtisserie d'INFOTEP à la capitale. <p>Proparco travaille en République Dominicaine : avec le secteur bancaire ; dans le financement d'infrastructures (notamment d'une université) ; sur un projet éolien. Proparco a financé un programme de bourses visant à faciliter l'accès des jeunes aux études supérieures en collaboration avec l'université privée PUCMM.</p>
<p>Budget affecté Le portefeuille actuel de l'AFD est de 300 Millions d'Euros ; celui de Proparco de 100 Millions d'Euros. Jusqu'en 2011, le portefeuille de Proparco était plus important que celui de l'AFD.</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'AFD n'a pas cherché à être partenaire du programme Jeunesse et Emploi dans la mesure où quand il a été développé, la formation professionnelle ne faisait pas partie des axes stratégiques de l'Agence au niveau local. - L'AFD a initié des discussions avec la CEPALC (institution qui ressemble beaucoup au Centre d'Etudes Financières et Bancaires de l'AFD au sein duquel on offre de la formation professionnelle depuis 50 ans) sur la formation professionnelle.
<p>Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'institution a pour objectif de redéfinir son champ d'activités. La formation professionnelle pourrait y avoir une place clé, secteur au sein de laquelle l'expérience avec INFOTEP pourrait constituer le point de départ d'une stratégie d'engagement. - L'AFD envisage de travailler également sur le champ de l'éducation formelle en développant des prêts étudiant avec un organisme spécialiste du sujet en République Dominicaine (FONDAPEC) et en partenariat avec l'Institut Supérieur d'Agriculture.

FONDATION JEUNES ET DÉVELOPPEMENT (J&D)
<p>Compétence et rôle : ONG salésienne espagnole qui appuie des projets en lien avec la formation techniques et professionnelle des jeunes les plus défavorisés dans les pays en développement.</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : L'ONG travaille en partenariat avec une ONG salésienne locale. Elle est en République Dominicaine depuis 1993.</p>
<p>Champ et cibles d'interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ONG a travaillé avec la DGETP un projet de refonte de l'offre de spécialités technico-professionnelle. Avant celle-ci était très académique. Aujourd'hui, elle a été pensée sur un système de modules liés à l'acquisition de compétences. Ceci a été suivi d'une formation du corps enseignant. - Elle travaille également au renforcement institutionnel et de l'offre éducative professionnelle de plusieurs écoles d'inspiration salésienne sur le territoire.
<p>Budget affecté L'ONG est financée à 85% par la coopération espagnole. Les coopérations belge et allemande complètent les 15% restants.</p>
<p>Les relations aux autres donneurs d'ordre intervenants sur le champ de la formation et de l'employabilité en faveur de la jeunesse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - J&D a des relations étroites avec l'AECID qu'elle entretient au niveau régional par des accords. Elle a notamment participé au projet FOEIL en Amérique Centrale et en République Dominicaine. - En ce qui concerne ses relations avec les organismes publics, c'est avec la DGETP que J&D a les relations les plus étroites.
<p>Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme)</p> <ul style="list-style-type: none"> - La méthodologie travaillée avec la DGETP va servir à définir le cadre national de qualifications professionnelles en discussion au sein de la commission présidentielle sur l'éducation.

16.3 Principaux programmes engagés : résultats, effets et perspectives

Nous nous concentrerons ici sur des et projets clés dans le champ de la formation technico-professionnelle en République Dominicaine. Le premier, Jeunesse et Emploi, est la version locale des politiques d'emploi des jeunes centrée sur la formation professionnelle, que l'on peut observer dans plusieurs pays latino-américains et qui sont portés par les ministères du travail avec l'appui des banques multilatérales BID et BM. Le suivant, le projet d'Amélioration des compétences professionnelles au sein du secteur d'éducation technico-professionnel, est centré sur la refonte d'une dépendance stratégique du ministère de l'éducation en matière de formation et d'emploi des jeunes. Un programme équivalent existe au sein du ministère du travail : le programme d'Appui à la consolidation des Institutions du Ministère du Travail. Ceux-ci reflètent la volonté politique de moderniser les institutions publiques pour améliorer l'employabilité des jeunes. Nous présenterons finalement le projet d'INFOTEP financé par l'AFD, sur le point d'être mis en œuvre, de consolidation de l'offre de formation professionnelle de l'institution dans le secteur hôtelier et de la restauration. Dans la mesure où il s'agit d'une initiative déjà formulée de l'AFD dans la région de cette étude, elle constitue un exemple révélateur en termes de positionnement de l'Agence sur le secteur de la formation professionnelle.

JUVENTUD Y EMPLEO (JEUNESSE ET EMPLOI)	
Origine du programme :	Dans l'objectif de compenser les faiblesses de son système de protection sociale, le gouvernement dominicain prend trois grands types d'initiatives. L'une d'entre-elle se concentre sur la consolidation du marché du travail, en particulier du point de vue de l'accès des jeunes. Le programme « Juventud y Empleo » est établi en 2001 et est encore actif à ce jour.
Chef de File :	Le Ministère du Travail du gouvernement dominicain
Partenaires :	<ul style="list-style-type: none"> - La Banque Interaméricaine de Développement (seul partenaire au début ; aujourd'hui dans la mise en œuvre de son troisième prêt) - La Banque Mondiale (principale partenaire aujourd'hui ; dans la mise en œuvre de son deuxième prêt) - INFOTEP (pour la mise en œuvre) - Los Centres Opératifs du Système (COS)
Objectifs :	<ul style="list-style-type: none"> - S'adresser aux jeunes des secteurs socio-économiques les plus bas. - Donner aux jeunes les compétences de base pour améliorer leur adaptation aux conditions actuelles du marché du travail, en mettant l'accent sur les aspects de sécurité et d'hygiène dans le travail et la protection de l'environnement. - Renforcer le lien entre les contenus de formation et les besoins des secteurs productifs dans le but d'accroître l'insertion professionnelle des jeunes. - Donner aux jeunes les aptitudes permettant d'améliorer leur développement personnel et minimiser les conduites à risque qui pourraient nuire à leur épanouissement dans le travail à long terme.
Public ciblés/bénéficiaires:	Les « ninis » : les jeunes de 16 à 29 ans qui n'ont pas terminé l'école secondaire et qui ne

sont pas insérés dans le marché du travail formel. Un critère socio-économique est ajouté à ces deux critères d'accès à l'éducation et à l'emploi puisque les bénéficiaires doivent être originaires de quartiers pauvres.

Financeurs et budgets affectés

Dans la phase 1 du projet (exécution de 2003 à 2006), celui-ci comptait sur un budget de USD 21,100 millions : 4.200 apporté par le gouvernement dominicain et les 16,900 millions restant sous forme de prêt du BID. Dans la seconde phase, le BID n'accorde un prêt que de USD 4,980 millions et la BM devient le premier bailleur du projet. Celui-ci est entré dans sa troisième phase, la BM continue d'être le bailleur le plus important avec un prêt d'USD 25 millions pour la période 2010-2013, le BID apportant 20 USD millions.

Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus)

Le programme offre des formations de 5 mois qui comprennent des cours durant 3 mois ainsi qu'un stage en entreprise de 2 mois qui vise la population cible. Le programme s'adresse à une population fortement démotivée et s'attache donc à travailler sur la question des désirs et ambitions des jeunes en mettant à l'œuvre des cours dits « basiques », pour une durée de 75 heures, qui s'attachent à expliquer les comportements à adopter dans le milieu du travail (soft skills). A ceux-ci sont ajoutés des cours de spécialisation dits « vocationnels » pour une durée de 225 heures.

Les jeunes remplissent un dossier de candidatures qu'ils adressent au ministère du travail. La sélection des participants est externalisée et confiée aux Centres Opératifs du Système (COS) certifiés par INFOTEP. Au cours des 5 dernières années, 1750 formations de 20 jeunes ont été délivrés. 400 d'entre eux sont directement pris en charge par INFOTEP. Cette participation d'INFOTEP est croissante. Les autres, à la charge du ministère du travail, sont également externalisés vers les COS. Bien que le programme prétende à une couverture nationale, dans la mesure où il comprend une étape de stage en entreprise, il est dans les faits rendu impossible dans les zones moins développées dépourvues d'entreprises formelles. Les COS proposent donc leurs cours dans les zones urbaines plus développées. INFOTEP, grâce au financement de la BM, complète l'offre de formation dans les zones les plus défavorisées. Afin d'éviter la désertion des cours, les jeunes reçoivent l'équivalent de 2 dollars par jour les pour dédommager de leurs frais de transport.

Principaux résultats observés

Au cours des 5 dernières années, 35 000 jeunes ont été formés par le programme. L'accord signé entre le Ministère du Travail et la BM comprend une étude d'impact, à la charge du ministère, qui est en cours d'exécution. Les résultats préliminaires de celle-ci indiquent un impact positif des cours basiques. En ce qui concerne les cours vocationnels, on n'observe pas d'impact positif général à cours terme dans la mesure où la population traitée n'a pas trouvé d'emploi formel plus rapidement que la population de contrôle. Néanmoins, il est nécessaire d'attendre les résultats à moyens termes (3 à 4 ans) dans la mesure où le fait que la population traitée ait dû participer à une formation l'a peut-être ralenti dans sa recherche d'emploi. Par ailleurs, si l'on observe les résultats par sexe, on note un impact positif de ces cours vocationnels sur l'accès à l'emploi formel des femmes.

Perspectives de continuité

L'idée est que le projet se convertisse en politique permanente d'Etat et soit davantage intégré à une stratégie d'insertion en fonction de la demande du marché.

PROJET D'AMELIORATION DES COMPETENCES PROFESSIONNELLES AU SEIN DU SECTEUR D'EDUCATION TECHNICO-PROFESSIONNELLE
Origine du programme :
Chef de File : La Direction Générale d'Education Technico-Professionnelle (DGETP) du ministère de l'éducation
Partenaires : <ul style="list-style-type: none"> - AECID - La fondation Jeunes et Développement - La Société Salésienne
Objectifs : Le projet est constitué principalement de deux pans : <ul style="list-style-type: none"> - La refonte des programmes des spécialités technico-professionnelles pré-universitaires sur la base de l'identification et l'analyse des compétences des profils professionnels requis et grâce à la mise en place d'un cursus par module. - La formation du personnel de direction de la DGETP et du personnel enseignant des baccalauréats techniques sur la base de ces nouveaux programmes basés sur l'acquisition de compétences.
Public ciblés/bénéficiaires: <ul style="list-style-type: none"> - Personnel enseignant - Etudiant du baccalauréat technique
Financeurs et budgets affectés L'AECID accorde un financement non remboursable de 390 000 euros à la DGETP pour l'exécution du projet de 2011 à 2013.
Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) C'est l'ONG Jeunes et Développement qui se charge de l'assistance technique du projet. Elle travaille en collaboration avec les fonctionnaires de la DGETP pour la refonte des programmes et la formation du personnel enseignant. Elle utilise le carnet d'adresses de l'AECID, en accord avec celle-ci, pour faire venir des experts sur ces processus de transformation de programmes dans le secteur de l'éducation technique. En effet, l'AECID dispose d'un catalogue de compétence sur le champ de la formation professionnelle particulièrement ample.
Principaux résultats observés Dans la mesure où c'est la première année que sont testés les nouveaux programmes, il faut attendre pour parler de résultats.
Perspectives de continuité Il est fort probable que la réflexion sur la définition de programmes sur la base de l'acquisition de compétence qui s'est développée entre la DGETP et Jeunes et Développement soit réutilisée par la Commission présidentielle sur l'éducation pour établir un système unifié de validation des compétences.

APPUI A INFOTEP DANS LA CONSOLIDATION DE SON OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LE SECTEUR HOTELIER ET DES RESTAURANTS
<p>Origine du programme : L'AFD en République Dominicaine, en accord avec le département Education de l'AFD à Paris, a décidé de faire de l'éducation et la formation professionnelle un axe fort de son action de coopération. Le projet s'inscrit dans la ligne stratégique locale de l'AFD d'appui au secteur privé et dans l'accord de coopération sur le tourisme signé entre la France et la République Dominicaine en 2009. Le premier contact entre l'AFD et INFOTEP s'est établi en 2009.</p>
<p>Chef de File : INFOTEP</p>
<p>Partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - AFD - Ecole Hôtelière d'Avignon (EHA)
<p>Objectifs : Appuyer INFOTEP à augmenter son offre de formation en terme quantitatif comme qualitatif dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration et doter l'Institut d'une capacité réelle pour satisfaire les attentes des opérateurs économiques. L'objectif est de créer une école d'hôtellerie dans la région touristique de Punta Cana et de moderniser le centre de formation en pâtisserie d'INFOTEP à Saint Domingue.</p>
<p>Public ciblés/bénéficiaires: - Les jeunes dominicains en recherche d'emploi</p>
<p>Financeurs et budgets affectés L'AFD prévoit d'accorder un prêt de 3,9 millions d'euros sur 3 ans à l'Etat dominicain pour INFOTEP. Ce montant représente 40% du coût total du projet. L'Etat doit compléter les 60% restants.</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) L'EHA interviendra en assistance technique pour la mise en place, le fonctionnement et la promotion de l'école hôtelière et des différentes formations qu'elle intégrera. Des enseignements seront formés dans le cadre du projet. Il est prévu que l'école forme 1500 professionnels par an.</p>
<p>Principaux résultats observés Le projet n'a pas encore débuté.</p>
<p>Perspectives de continuité Il est difficile de se projeter au delà du projet dans la mesure où la mise en œuvre n'a pas commencée.</p>

16.4 La mise en œuvre : Financements, cadres de coopération et de gouvernance

16.4.1 Le financement de la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes.

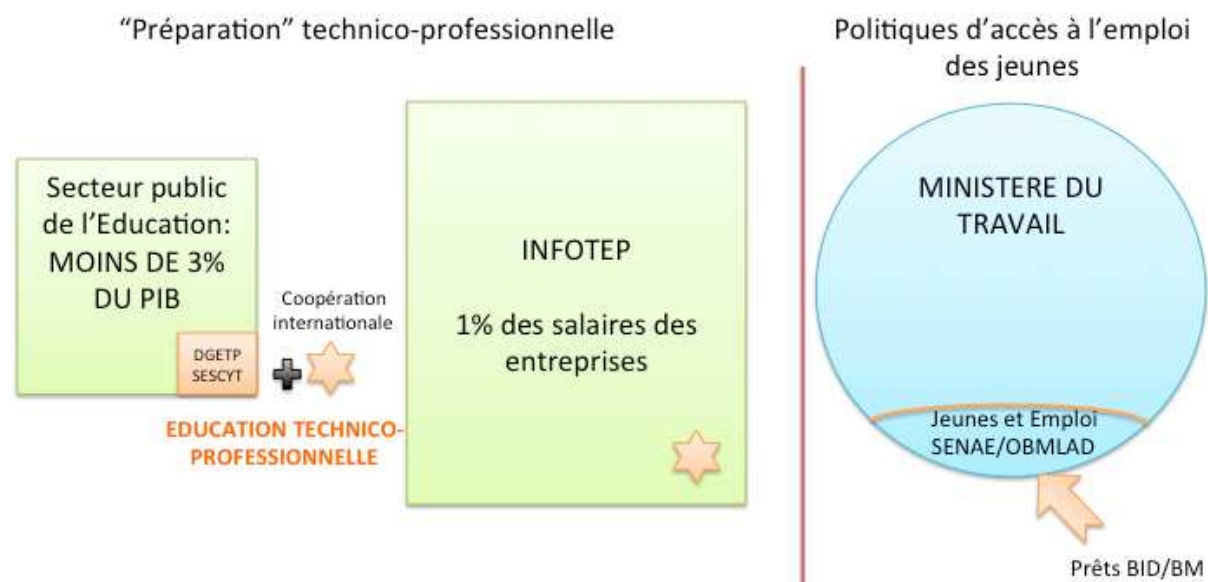
La majeure partie du financement de l'éducation et de la formation professionnelle publique provient de fonds dominicains :

- En ce qui concerne l'éducation technico-professionnelle publique gérée par la DGETP et la MESCyT, elle est financée majoritairement par l'allocation du budget de l'Etat faite au secteur éducation. Comme nous l'avons déjà expliqué, jusqu'à présent, cette allocation est bien plus faible que les 4% du PIB exigés la loi puisqu'elle s'élève dans les faits aux alentours de 2% ces dernières années (2^{ème} pays après l'Equateur qui investit la proportion la plus faible de son PIB en éducation). L'importance de l'éducation technico-professionnelle étant particulièrement réduite en comparaison avec l'éducation générale, il s'agit en réalité d'un investissement public dérisoire pour ce secteur.
- La formation technico-professionnelle publique, quant à elle, prise en charge par INFOTEP, dispose de plus de moyens puisqu'elle est financée par 1% des salaires payés mensuellement par les entreprises à fins lucratives, 0.5% déductible des utilités annuelles que les salariés reçoivent de leur employeur ainsi qu'une petite assignation d'Etat comprise dans le Budget National. Plus encore que pour le secteur éducation, les apports de la coopération sont dérisoires.

La coopération internationale a un apport de fonds très ponctuel puisqu'elle intervient sur des projets, certes importants, mais très en marge de la majeure partie de l'activité réalisée par les institutions. Rappelons ici que 20% de l'éducation pré-universitaire et 80% de l'éducation universitaire est réalisé au sein d'institutions privées.

En ce qui concerne les politiques d'accès à l'emploi pour les jeunes, gérées par le ministère du travail, les deux principales initiatives, le programme Jeunesse et Emploi et le SENAE, ont été financés avec le budget du ministère du travail complété de prêts accordés par la BID et la BM.

Schéma de synthèse du financement de la formation professionnelle et de l'employabilité des jeunes



16.4.2 Les relations inter-acteurs et gouvernance concrète de la formation professionnelle et l'employabilité des jeunes

Relations INFOTEP – Éducation technico-professionnelle

La relation entre l'organisme public en charge de la formation professionnelle INFOTEP et les organisations publiques en charge de l'éducation professionnelle est certainement la plus curieuse et la plus révélatrice des dysfonctions à l'œuvre sur cette question. Effectivement, entre les deux, il existe à la fois une certaine absence de reconnaissance et une forte proximité. Au delà de la participation de fonctionnaires du ministère de l'éducation au conseil d'administration d'INFOTEP, d'un point de vue des personnes, il est important de souligner le pont qui existe entre les deux institutions : nombreux sont les responsables d'INFOTEP qui ont obtenu des postes clés au ministère de l'Éducation. L'actuelle ministre de l'éducation et la directrice de la DGETP sont des anciens cadres d'INFOTEP.

INFOTEP, à sa création, a été constitué hors du système formel d'éducation. Le pays paye actuellement cette erreur. La dysfonction structurelle majeure se trouve dans la non reconnaissance par le secteur éducatif des diplômés d'INFOTEP. Les conséquences négatives de ceci sont nombreuses :

- Les diplômes d'INFOTEP ne sont pas systématiquement reconnus à l'étranger. INFOTEP fait valoir la valeur de ceux-ci grâce à la certification ISO auxquels ils sont soumis.
- Les enseignants qui donnent de cours dans les deux systèmes doivent se soumettre à une double certification.

La différence de diplôme émis par les deux systèmes cause également des problèmes relatifs aux disparités de compétences qu'ils intègrent. Il est ainsi courant qu'un ingénieur diplômé du système éducatif complète sa formation avec des cours d'INFOTEP.

Relations INFOTEP – Ministère du Travail

La relation entre INFOTEP et le ministère du travail se traduit principalement de deux manières :

- D'un point de vue structurel, des hauts fonctionnaires du ministère du travail sont membres du conseil d'administration d'INFOTEP.
- Le programme Jeunesse et Emploi, à la charge du ministère de l'Education, comprend une proportion de cours directement délivrés par INFOTEP.

Relation INFOTEP- entreprises

Il existe un conflit d'intérêt entre INFOTEP et l'une de ses principales parties prenantes : les entrepreneurs. De manière générale, ceux-ci estiment qu'ils financent l'institution à 99% sans qu'elle ne réponde prioritairement à leurs attentes. Ils regrettent qu'elle suive en priorité des objectifs publics à orientation sociale (« ils utilisent les fonds des chefs d'entreprises pour financer la formation des plus démunis. Il s'agit d'un travail social à la charge de l'Etat »). Une partie des représentants du secteur privé estiment que les formations offertes par INFOTEP ne correspondent pas suffisamment aux besoins des entreprises. Ils estiment notamment crucial le vide à combler en terme de formation industrielle. Souvent, si les entreprises identifient un besoin de formation, elles préfèrent faire appel à des centres de formation privés notamment par l'intermédiaire des associations d'entreprises. Ces associations recherchent des fonds pour mener à bien leurs activités de certification et formation. Elles les obtiennent d'INFOTEP ou du Conseil National de Compétitivité (CNC) mais aussi de la coopération internationale (Ej : BID FOMIN).

Les entreprises de la zone franche ont une relation plus organique avec INFOTEP grâce à l'accord signé entre les deux parties qui engage INFOTEP à délivrer des formations réservées aux employés de ces entreprises.

Il est important de souligner que 80% des personnes recevant une formation d'INFOTEP sont déjà employés du secteur privé.

INFOTEP réalise des études de satisfaction annuelles de ses diplômés auprès des entreprises et 97% d'entre-elles déclarent préférer les personnes formés par INFOTEP que par le système d'éducation formelle.

Relations INFOTEP – bailleurs internationaux

INFOTEP a une relation étroite avec plusieurs bailleurs de fonds internationaux depuis de nombreuses années. L'institution a utilisé ces alliances pour l'acquisition de matériel et profiter de l'assistance technique d'experts internationaux dans des secteurs clés.

Le projet avec l'AFD qui est sur le point de débiter, intègre un autre type de coopération puisqu'il s'agit de l'attribution d'un financement remboursable par l'institution.

Les représentants de la Banque Mondiale, partie prenante de Jeunesse et Développement, estiment qu'INFOTEP, dans la mesure où elle représente les intérêts des chefs d'entreprise,

ne peut avoir l'attitude « altruiste » qui consisterait à choisir les jeunes bénéficiaires du programme uniquement en fonction d'une appartenance à un secteur socio-économique humble. En ce sens, la participation d'INFOTEP au projet implique une certaine déviance par rapport aux objectifs initiaux.

Relations Éducation technico-professionnelle – Ministère du Travail

Si les deux entités se retrouvent dans certains espaces (ex : conseil d'administration d'INFOTEP), les relations directes entre elles sont faibles actuellement puisqu'elles ne vont pas au delà de leur participation à la CONAEMPLEO

Relations Éducation technico-professionnelle – bailleurs internationaux

La coopération principalement d'ordre technique à l'œuvre entre la DGTP et l'AECID, avec l'appui de la Fondation Jeunesse et Développement est la relation la plus étroite nouée entre le secteur public en charge de l'éducation technico-professionnelle et la coopération internationale. En effet, les bailleurs appuient généralement davantage les projets liés à l'éducation primaire et à l'alphabétisation.

Relations Éducation technico-professionnelle – entreprises

La relation entre ces deux types d'acteurs est assez récente et ponctuelle. Le ministère de l'Éducation, à partir de différents départements cherche davantage que par le passé à établir le contact avec le secteur privé. Si une partie des entrepreneurs manifeste un réel intérêt à dialoguer dans le but d'améliorer les programmes de formation, certains autres voient peu de perspectives en ce sens et préfèrent assurer une formation en interne ou en convoquant des formations privés ad hoc.

Dans le secteur du tourisme spécifiquement, on observe des collaborations entre les groupes hôteliers et les universités.

Relations Ministère du Travail- bailleurs internationaux

Le ministère du travail développe de nombreuses activités de diagnostic et de planification avec l'OIT. Ses principaux projets en faveur de l'emploi et particulièrement de d'emploi des jeunes se développent grâce aux prêts de la BID et la BM. Il bénéficie également de l'assistance technique de l'AECID.

Relations Ministère du Travail- entreprises

Si le programme Jeunesse et Emploi est connu grâce aux médias, les entrepreneurs sont loin d'être systématiquement invités à y faire participer leurs entreprises. Pour des questions de rationalisation de la mise en œuvre, le ministère du travail privilégie les accords avec les grandes entreprises. C'est notamment pour cela que certains estiment qu'un tel programme, avant tout social, est peu soutenable dans la mesure où la majorité des entreprises, acteurs clés du programme, ne sont pas partie prenantes.

De la même manière, à cause de la faiblesse de ses moyens, pour le moment, le SENAE établit son portefeuille d'offres d'emploi uniquement à partir de la demande de certaines grandes entreprises.

Relations entre bailleurs internationaux

Les agences de coopération nationales et multilatérales maintiennent des relations et se réunissent le premier jeudi de chaque mois afin de s'informer mutuellement des activités qu'elles développent.

16.4.3 Perspectives d'évolution

Notre étude se réalise dans une conjoncture particulière dans le champ de l'éducation puisque, suite à une mobilisation ferme de la société civile en faveur de l'application de la Loi Nationale d'Education qui consiste à engager 4% du PIB au secteur de l'Education, le président nouvellement élu semble vouloir engager son gouvernement à des changements radicaux sur la question. La multiplication par 2 du budget de l'éducation que va entraîner l'application de la loi sera quasi totalement absorbée par l'investissement que va demander la réforme centrale décidée du passage à la journée complète d'enseignement des niveaux pré-universitaires. Il est notamment prévu de construire 28 000 nouvelles salles de cours dont 10 000 la première année. Néanmoins, des signes en faveur de l'amélioration de la préparation technico-professionnelle et d'une meilleure cohérence entre celle-ci et les politiques d'emploi sont également pris. Une commission présidentielle réunissant les parties prenantes (ministère de l'éducation, ministère du travail, ministère de l'économie, la planification et du développement, INFOTEP, le Conseil national de compétitivité, les entrepreneurs) a été convoquée. Les objectifs de cette commission sont :

- Revoir les profils professionnels, les homogénéiser et les mettre à jour en fonction de la demande.
- Créer un système unique de validation des compétences indépendant de l'espace d'acquisition de celles-ci.
- Mettre en place les mécanismes légaux nécessaires pour que le ministère de l'éducation reconnaisse les compétences acquises au sein d'INFOTEP et assure la mobilité au sein du secteur éducatif et du secteur de la formation

Si ces lignes d'action sont prometteuses pour la formation professionnelle et l'employabilité, il est nécessaire d'attendre les premiers résultats concrets des initiatives mises en œuvre pour pouvoir parler d'évolution.

16.5 Focus sur deux secteurs d'activité

16.5.1 *Le tourisme*

En République Dominicaine, le secteur qui génère le plus de perspective de croissance en termes d'apport économique comme en demande de personnel est le tourisme. Historiquement, le tourisme est un secteur porteur pour le pays. Néanmoins, on observe actuellement des signes annonçant son essor et sa mutation, au moins pour une partie de son activité. Il n'a souffert que légèrement de la crise économique durant l'année 2009. Il s'est récupéré aujourd'hui. Le secteur tourisme représente 12% du PIB. Générant 56,000 emplois directs et 150,000 emplois indirects (pour une population active de 4.6 millions d'habitants), il est le 4^{ème} secteur en termes de volume de main d'œuvre après le commerce, l'industrie et l'agriculture. Jouissant d'une position stratégique entre le continent américain et l'Europe, la République Dominicaine est visitée par 5 millions de touristes des deux continents chaque année. Le nouveau gouvernement a annoncé sa volonté de faire du tourisme une question prioritaire. Il se donne l'objectif de multiplier le nombre de touriste par 2 (« pour chaque dominicain, un touriste ») et de remplacer progressivement les solutions « all inclusive » dominant le marché par un tourisme qui générerait davantage de bénéfices pour les communautés locales.

Le secteur du tourisme souffre de fortes lacunes en termes de formation de son personnel. Par exemple, les organismes publics ne proposent pas ou encore trop peu de formations en tourisme rural, tourisme actif, tourisme responsable. Nombreuses sont les entreprises hôtelières qui développent leur propre système de formation pour leurs employés. L'un des problèmes clés de la formation dans le secteur du tourisme est son cout élevé. Effectivement, elle nécessite d'infrastructures telles que des chambres d'hôtel, des salles de restaurant. Dont les chaines hôtelières disposent déjà.

16.5.2 *Télécommunications et électronique*

Si identifier le premier secteur clé pour les prochaines années dans le pays ne pose pas de problème, déterminer un second comme se détachant clairement est délicat. Il est certain qu'en termes d'apport économique, le secteur agricole joue un rôle important, néanmoins les productions phares que sont la canne à sucre et le tabac ont un poids nettement majeur en termes de rente que d'emploi de main d'œuvre. Par ailleurs, si l'on considère l'emploi des jeunes, les services ont une importance nettement majeure. Pendant un moment, le secteur textile des zones franches a eu une réelle importance. Il a été éclipsé ces dernières années para la concurrence chinoise qui a rapidement dominé le secteur dans ses exportations vers les Etats-Unis. Aujourd'hui, il existe un défi important pour le développement des zones franches qui nécessitent du développement des services associés à leur activité tels que le

transport et la logistique. On observe un nouvel essor du secteur minier avec la signature récente de contrats internationaux pour l'établissement de nouvelles infrastructures d'exploitation pour l'extraction de l'or, l'argent, du ferronickel et du marbre. Néanmoins, le développement de ce secteur est fortement controversé dans la mesure où il tend, dans certains cas, à mettre en péril des zones protégées et s'affronte de manière générale aux thèmes de préservation de l'environnement. En termes de demande de formation, la finance est également à considérer. Face au taux élevé de chômage, on observe finalement de nombreuses initiatives incitant l'auto-entreprenariat des jeunes.

Néanmoins, ce sont les télécommunications et l'électronique qui pourraient constituer un second secteur clé dans le cadre de cette étude. En effet, on observe, depuis une quinzaine d'année, avec l'ouverture à la concurrence de la télécommunication, une forte hausse du secteur des technologies qui intègre les téléphones portables, le marché informel d'accessoires liés, internet, les calls centers etc. Ce secteur est actuellement en plein essor et nombreux sont les jeunes travailleurs qui y trouvent un emploi que ce soit au niveau secondaire de la production de hardware électronique par exemple que dans celui des services. La délocalisation de call center dans les zones franches dominicaines est en expansion. Ces centres de service d'assistance téléphonique concentrent le taux d'occupation le plus élevé de la population bilingue.

17. En synthèse : principaux constats et perspectives pour l'AFD

Au vu du contexte précédemment décrit, il ne fait aucun doute que le champ de la formation professionnelle et de l'employabilité des jeunes, en République Dominicaine, est un domaine d'intervention potentiel en phase avec la « diplomatie économique¹³ », fer de lance de la coopération française du nouveau gouvernement et ceci pour de nombreuses raisons :

- 1) Il est vrai que c'est un secteur d'intervention adéquat dans la mesure où l'éducation générale est une prérogative des affaires étrangères.
- 2) Il existe une niche de marché dans ce domaine pour une coopération opérée au moyen de financements remboursables : comme on peut l'observer dans d'autres contextes, en République Dominicaine, la formation professionnelle est globalement délaissée par les bailleurs qui opèrent aux moyens de fonds non remboursables et qui ont davantage tendance à se concentrer sur l'éducation initiale, l'alphabétisation et l'éducation universitaire. Les questions de « qualité de l'éducation » sur lesquelles sont engagés de nombreux bailleurs ne correspondent pas vraiment aux sujets qui mobilisent l'AFD.
- 3) Plus que les autres pays où est présente l'AFD dans la région, la République Dominicaine a des raisons d'être intéressée par les prêts à taux de marché de l'agence. En effet, au moins jusqu'à très récemment, elle ne levait pas d'obligations sur les marchés internationaux. La dette publique totale du pays représente 40% de son PIB et est couverte au 2/3 par de la dette interne.
- 4) L'AFD dispose d'une expérience locale du sujet puisqu'elle a déjà financé des projets de formation professionnelle en République Dominicaine. Comme nous l'avons expliqué en amont, elle a appuyé des prêts étudiants d'universités privées et PROPARGO a financé de l'infrastructure d'universités.
- 5) De manière générale, la formation professionnelle des jeunes est un thème qui mobilise le savoir-faire de l'Agence (l'AFD a en effet une expérience de financement de la formation professionnelle en Tunisie et au Maroc depuis 15 ans). Si l'on se focalise sur le secteur économique clé qu'est le tourisme en République Dominicaine, la formation professionnelle est un vrai sujet d'influence pour la coopération française. Les entreprises et les centres de formations français peuvent être mobilisés et générer un retour sur investissement. Pour la France, les cursus clé d'intervention sont l'hôtellerie, les arts culinaires et le tourisme.
- 6) La focalisation sur le secteur du tourisme apparaît d'autant plus stratégique qu'il ne fait pas de concurrence à des activités économiques françaises délocalisables tout en pouvant mobiliser l'expertise française.
- 7) L'idée de financer la formation professionnelle en République Dominicaine permettrait à l'AFD de formuler des projets à sa mesure tout en ayant un impact réel pour le développement socio-économique du pays.

¹³ Voir Plan d'action pour le Quai d'Orsay: "Les orientations de la politique de l'Agence Française de Développement seront déterminés en tenant compte, bien sûr, aussi des intérêts économiques nationaux, ce qui fera l'objet d'un suivi spécifique".

Ces considérations ont déjà été faites par les représentants locaux de l'AFD puisqu'ils sont sur le point d'initier un projet d'école d'hôtellerie et de pâtisserie avec INFOTEP. Nous pouvons émettre l'hypothèse que l'antécédent de ce projet pourrait constituer un modèle pour les trois autres pays de l'étude. Dans la mesure où les questions d'employabilité et de compétitivité sont clés pour le développement, INFOTEP est un modèle d'institution qui, grâce à son statut public, sa couverture nationale et sa répercussion forte sur l'emploi et sur la qualité de l'enseignement hors de son sein, a toutes les raisons de plaire à la coopération internationale.

L'AFD pourrait profiter de la volonté publique de développer le secteur du tourisme dans une perspective nouvelle de développement local pour financer des projets de tourisme et développement durable.

Si l'on pense à des projets de financement de la formation professionnelle en dehors du secteur du tourisme et en considérant à la fois les critères de diplomatie économique, de secteurs consensuels d'intervention et de cohérence avec les demandes du marché local, on pourrait envisager une intervention de l'AFD sur le champ de la santé et celui de la technologie et des télécommunications.

Finalement, à une époque de rationalisation des ressources financières, il pourrait être opportun pour l'AFD de cofinancer des projets avec l'Union Européenne qui déterminera avec précision son champ d'action en République Dominicaine pour les 6 prochaines années avant la fin de l'année. D'ors et déjà, il semblerait qu'elle ait prévu un appui de 45 millions d'euros au secteur de l'éducation pour les 3 prochaines années. Il reste à voir si une partie de celui-ci sera affectée à la formation professionnelle.

PARTIE II

Focus sur quatre pays d'Amérique Latine :

- *Colombie*
- *Pérou*
- *République Dominicaine*
- *Mexique*

18. L'approche mexicaine de la formation professionnelle, de l'employabilité et de la jeunesse.

En premier lieu, les études qui traitent de la question de la jeunesse au Mexique évoquent davantage «**Des jeunesses**» différentes selon les territoires et les origines des populations (l'état, le milieu urbain/rural, la communauté d'appartenance, etc.) plutôt qu'une seule et unique jeunesse clairement identifiée et contenue dans une tranche d'âge précise.

L'autorisation du travail à partir de 14 ans induit une prise en considération large de la jeunesse dès 14 ans et jusqu'à 29 ans.

De plus, le système éducatif souhaite vise pour la population l'atteinte d'un niveau de formation initiale minimum (Niveau équivalent au Brevet des collèges en France) et ne fait pas référence à une scolarité obligatoire jusqu'à un certain âge (ex : 16 ans France)

Pour ces raisons, les statistiques du CONAPO (organisme d'étude démographique) prennent en compte différentes tranches d'âge selon l'objet d'étude considéré (niveau de formation initial, insertion sur le marché du travail, formation d'une cellule familiale). Ainsi, on évoque selon les cas la jeunesse de 15 à 25 ans plus conforme aux standards internationaux ou bien la jeunesse de 14 à 29 ans qui prend davantage en considération la réalité mexicaine du marché de l'emploi. De ce fait, les études énoncent certains termes associés à des tranches d'âge tels que les « adolescents » de 15 à 19 ans, les « jeunes » de 19 à 24 ans et les « jeunes adultes » de 24 à 29 ans, l'âge adulte étant généralement considéré comme l'âge auquel le jeune fonde une cellule familiale.

L'employabilité des jeunes est quant à elle principalement considérée comme le fait de disposer ou non des compétences et habilités nécessaires à l'occupation d'un poste de travail.

L'employabilité en tant que facteur de maintien en emploi, d'évolution sur le marché de l'emploi ou bien de développement de la mobilité interne/externe n'est pas spontanément évoquée.

Deux mots distincts « **formación profesional** » et « **capacitación profesional** » évoquent deux manières de penser le champ de la formation professionnelle, de l'éducation et de l'apprentissage professionnel des jeunes. Ainsi, le terme de « **formación profesional** » se rapporte généralement à la notion de formation professionnelle initiale ou continue dépendante du système public d'éducation associé au ministère de l'éducation (SEP), alors que le terme de « **capacitación profesional** » se réfère à la notion de formation d'adaptation au travail et correspond davantage à une approche économique d'adaptation de la main d'œuvre aux besoins du marché du travail, intégrant de ce fait non pas une culture du diplôme mais plutôt une volonté de construction des compétences et habilités utiles au tissu économique d'entreprises.

De manière générale et considérant le système public la formation professionnelle au Mexique reste encore à ce jour fortement centralisée au niveau fédéral et relativement dépendante de ce fait du ministère de l'éducation (SEP). Ceci, malgré une dynamique de décentralisation et une implication croissante, (mais non homogènes) des Etats sur leurs territoires.

Un cloisonnement statistique qui limite la vue sur les besoins de formation et de compétences :

Contrairement à la France qui tente d'investir des démarches territoriales de gestion de l'emploi et des compétences (notamment par l'observation des acteurs de l'emploi et certaines sources statistiques : enquête des besoins de main d'œuvre, enquête d'insertion post formation, etc.), le système mexicain rend compte d'observatoire statistiques axés sur l'éducation et la formation d'une part et sur l'emploi d'autre part.¹⁴ De ce fait, et compte tenu des clivages existants également entre appareils de formation, l'accès à une analyse fine de l'accès à l'emploi corrélé au type de formation suivi est impossible.

Toutefois, il importe de signaler que dans le cadre des politiques et dispositifs d'emplois français, cette approche strictement « adéquationniste statistique » a montré de nombreuses limites notamment en raison :

- De la difficulté de disposer de données agrégées sur l'insertion pour l'ensemble de l'appareil de formation d'un territoire (apprentissage, formation initiale par niveaux, par filières)
- Des variables économiques conjoncturelles, sociologiques et territoriales (représentation des métiers, mobilité des publics, etc.) qui agissent sur le marché de l'emploi
- De l'importance dans la réussite ou l'échec d'insertion de facteurs inhérents au territoire et au système d'acteur territorial : gouvernance locale des politiques d'emploi et de formation, réseaux et dynamiques d'acteurs, etc.

19. Les facteurs déterminants et les enjeux socio-économiques et politiques à prendre en compte

• Une économie mexicaine en développement

Douzième puissance économique mondiale, le **Mexique** dispose à ce jour d'une base économique solide sur le plan commercial et industriel.

En 2001, le dynamisme de l'activité économique mexicaine intervient dans un contexte de stabilité financière et de stabilité des prix.

L'Institut National des Statistiques et de la Géographie mexicain a annoncé que le Produit Intérieur Brut (PIB) avait augmenté de 4,9 % au cours de l'année par rapport à la même période un an auparavant. Le commerce a grandement contribué à la croissance du PIB de ce secteur avec une hausse annuelle supérieure à 5,2%.

Au cours de l'année 2011, la balance commerciale a accumulé un excédent de plus de 300 millions de dollars et les exportations de marchandises ont augmenté à un rythme annuel moyen de plus de 30%.

Les principaux secteurs en croissance ont été l'industrie manufacturière (+ de 11%), la mine (2,8%) et celui de l'électricité, gaz et eau (2,5%).

¹⁴ <http://www.encuentra.gob.mx/resultsAPF.html?q=estadisticas&client=sep>
http://www.stps.gob.mx/bp/secciones/conoce/areas_atencion/areas_atencion/web/menu_infector.html
<http://www.inegi.org.mx/Sistemas/infoenoe/Default.aspx?s=est&c=26227&p>

Par ailleurs, on note que le pays qui a connu précédemment une inflation importante (ex : 18,6% en 1998) a su maîtriser celle-ci au cours des dernières années (4,5 % en 2011).

En 2012 et dans la continuité de l'année 2011, l'économie mexicaine rend compte d'un taux de croissance et d'une stabilité financière importants.

L'économie mexicaine a enregistré une croissance d'environ 3,3% au troisième trimestre 2012 par rapport à la même période de l'année antérieure (source : ministère des finances et du crédit public mexicain : SHCP)

A ce jour, le pays se classe parmi les plus grands producteurs mondiaux de café, de sucre, de maïs, d'oranges, d'avocat et de citron vert. Il compte également parmi les principaux producteurs mondiaux de minerais, et est le 5ème producteur mondial de pétrole.

Depuis la signature de l'ALENA en 1994, le Mexique s'est engagé dans d'importantes collaborations internationales. Il compte de ce fait de nombreux accords avec plus de 40 pays et dispose notamment de traités signés avec les Etats Unis, le Japon et l'Union Européenne.

Grâce à la solidité de ses finances publiques et à la confiance que lui ont portée les investisseurs, le Mexique a su limiter l'impact des déséquilibres qui ont récemment affecté les grandes places boursières limitant sa vulnérabilité. De ce fait, le pays est noté « investment grade », ce qui lui permet de se financer à des conditions favorables sur les marchés internationaux.

On notera également que le crédit bancaire aux entreprises semble avoir largement progressé au cours des 10 dernières années.

Toutefois, on signalera que le pays subit logiquement la concurrence asiatique qui se manifeste notamment par la délocalisation de certaines entreprises, une part croissante des importations en provenance d'Asie (plus particulièrement en provenance de la Chine) et une concurrence accrue à l'exportation vers les Etats-Unis.

- **Considérant plus particulièrement la démographie de la jeunesse mexicaine¹⁵** de 14 à 29 ans, celle-ci représentait en 2010 28,4% de la population répartie comme suit : 13 millions de personnes ont entre 14 et 19 ans, 10 millions entre 20 et 24 ans et 9 millions entre 25 et 29 ans. Ainsi en 2010, 10% des mexicains avaient entre 15 et 19 ans, 8,6% entre 20 et 24 ans et 7,3% étaient de jeunes adultes entre 25 et 29 ans.

Les jeunes de 14 à 29 ans représentaient en 2010 le tiers de la population active mais aussi la moitié de la population active sans emploi. En 2008, 41% seulement des élèves terminaient le cycle d'étude correspondant au collège et seulement 39% de la population entre 25 et 39 ans possédait le niveau baccalauréat.

Le système d'éducation mexicain a montré au cours des années précédentes d'importantes lacunes liées à des taux d'abandons importants et à une population importante de « Ni ni ».

¹⁵ Source : Recensement de la population de 2010

Si l'Enquête Nationale de la Jeunesse réalisée en 2010 montre que 48 % des jeunes entre 14 et 29 ans sont économiquement actifs, le ministère de l'éducation estime également qu'entre 20 et 40% de cette même tranche d'âge ne travaille, ni n'étudie.

De plus, on observe qu'environ 75 % de ces jeunes inactifs sont des femmes dédiées aux travaux domestiques et aux soins de la famille.

Par ailleurs en 2010, 49% des jeunes sont estimés en situation de pauvreté dont 18,3% d'entre eux sont considérés en situation de pauvreté extrême.

Enfin, il importe de signaler que les politiques et programmes d'éducation et de formation mexicains rendent compte d'actions/programmes de lutte pour l'inclusion des populations indigènes (programmes qui peuvent être comparés aux programmes français et européens de lutte contre l'exclusion de certaines populations fragilisées sur le marché de la formation et de l'emploi). En 2009, l'UNESCO estimait à 10 millions la population indigène mexicaine composée de 64 groupes ethniques parlant plus de 65 langues différentes.

La faiblesse de la couverture éducative à l'attention des populations indigènes a induit un taux d'analphabètes particulièrement important au sein de cette population. Ainsi, 8,1% de la population indigène de 15 à 19 ans est analphabète pour 1,5% de la population hispanophones pour cette même tranche d'âge.

- **Considérant le marché du travail**, l'emploi formel a affiché une variation positive pour la cinquième fois consécutive, avec plus de 600 000 nouveaux emplois créés entre le 31 mai 2010 et le 31 mai 2012. De ce fait, l'OCDE a souligné que, parmi les 31 pays membres de cet organisme, le Mexique a occupé, en avril 2011, le septième rang en matière de création d'emplois. Par ailleurs, en septembre 2012, le nombre de travailleurs affiliés à la Sécurité sociale du Mexique progressé lui aussi de 4,7%, avec 716.135 inscriptions supplémentaires.

Toutefois, l'emploi des jeunes reste une problématique majeure au Mexique. Les données de l'ENIGH indiquent en 2010 qu'un peu plus de 66 % des jeunes en âge de travailler (14.6 millions environ sur 22,4 millions) exercent une activité économique mais le poids des « ni ni » reste important.

De même que pour l'accès à l'éducation (53 % seulement des jeunes femmes qui ne travaillent pas suivent une scolarité pour 78 % des jeunes hommes), les inégalités de genre sont constatées en matière d'accès à l'emploi (85 % des jeunes hommes en âge de travailler sont en emploi pour 47.5 % des jeunes femmes)
- **Politiquement**, le changement de Président et de gouvernement en 2012 a impacté en premier lieu le champ qui nous concerne par la réforme du droit du travail qui a été engagée et tend à une dérégulation renforcée du droit du travail.
- **Historiquement l'éducation et la formation des jeunes** font l'objet d'une compétence fédérale principalement concentrée au sein du ministère de l'éducation (SEP)¹⁶. La formation et l'éducation au Mexique sont donc historiquement centralisées. Ceci, malgré la loi de 1993 qui a induit une décentralisation des compétences et un rôle plus affirmé des États en matière d'éducation. Par ailleurs, on notera en ce domaine que le niveau

¹⁶ SEP : Secretaria de la Educación Pública

d'engagement des états quant à l'éducation et la formation professionnelle est très hétérogène selon les territoires.

- **Quelles influences externes de l'appareil de formation?**

Sans aucun doute la mise en œuvre des universités technologiques en faveur de la production de techniciens supérieurs est pour partie inspirée des IUT français. Toutefois, l'inspiration est également issue des échanges entre le Mexique et le Québec ou bien plus largement le Canada.

Par ailleurs, et selon les témoignages recueillis, il semble que les échanges en matière de formation sont multiples avec des pays de l'UE (Allemagne, Espagne, etc.) mais aussi d'autres états : suisse, États-Unis, etc.

Dans tous les cas, il importe de constater que le système de formation mexicain fortement centralisé rend logiquement compte de sa propre dynamique. Ainsi, si les politiques externes de formation sont sans aucun doute consultées et appréhendées au même titre que les politiques de coopération économiques, leur niveau d'influence semble limité.

Malgré le dynamisme économique dont peut rendre compte le pays, la profitabilité de ce dernier en faveur de la jeunesse mexicaine est sans aucun doute plus complexe à identifier de manière directe.

La situation constatée au cours des années précédentes dans l'appareil d'éducation et de formation (taux d'abandons importants, poids des « ni ni ») a incité le ministère de l'éducation à renforcer l'offre d'éducation et de formation à l'attention de la population jeune de 15 à 19 ans par une réforme des lycées et des baccalauréats.

Toutefois, un des enjeux structurel majeur du système de formation mexicain reste le développement d'une plus forte synergie et d'une amélioration de la cohérence entre l'appareil de formation et de préparation à l'emploi de la jeunesse mexicaine et l'appareil de production économique (entreprises, représentants d'entreprises, etc.). Ainsi, le système global rend compte aujourd'hui de besoins d'emplois et de compétence non couverts, notamment ce qui concerne :

- Les techniciens supérieurs : malgré le développement au cours des dernières années au Mexique des universités technologiques d'inspiration française et québécoises (équivalent des IUT français), le diplôme d'ingénieur reste le diplôme reconnu, objet principal de la demande sociale des jeunes qui souhaitent faire des études professionnelles. De ce fait, l'essor et la reconnaissance des universités technologiques et de leurs diplômes semblent encore limités. En conséquence, les représentants d'entreprises manifestent un manque de techniciens supérieurs sur le marché du travail.
- Les titres professionnels et diplômes de niveau bac et infra bac : De même que pour les diplômes de techniciens supérieurs, on constate que le système mexicain ne produit pas de diplômes professionnels de niveau V (niveau de l'éducation nationale en France équivalent au CAP/BEP) et insuffisamment de titres professionnels de niveau IV (Niveau de l'éducation nationale en France correspondant au niveau Baccalauréat). Le CAP et le BEP sont des diplômes inexistantes au Mexique.
- L'apprentissage, dans sa forme française encadrée par un programme de formation référencé au niveau national mais également par un contrat de travail spécifique n'existe pas. Ceci ne signifie en aucun cas que l'ensemble des formations ne s'appuie pas sur un processus d'apprentissage des compétences en alternance avec des phases d'apprentissage en centre et des périodes d'apprentissage et de mise en pratique en entreprise. En revanche, l'absence de contrat manifeste la difficulté de convergence et de structuration au niveau national entre l'appareil de formation et l'appareil de production.

20. Description et analyse des programmes et appareils de formation professionnelle et d'employabilité en faveur de la jeunesse

20.1 Le cadre législatif et la répartition globale des compétences en matière d'emploi et de formation

Considérant le cadre législatif et la répartition des compétences sur le champ de l'éducation et de la formation, on constate que :

- La dernière loi du travail de 2012 induit une dérégulation renforcée du droit du travail et ne manifeste pas particulièrement une volonté de sécurisation des parcours d'accès à l'emploi des jeunes mexicains. Sur le champ de l'emploi, l'acteur central est le Ministère du travail et de la prévision sociale qui dispose dans chaque état de services déconcentrés
- Considérant l'éducation et la formation, celle-ci relève en majeure partie de la compétence du ministère de l'éducation (SEP) mais s'inscrit davantage depuis 1993 dans un mouvement de décentralisation qui permet aux Etats de prendre une part plus importante à la structuration des appareils de formation. Toutefois et comme indiqué précédemment, l'engagement et l'investissement de chaque état sur la formation professionnelle est très hétérogène.
- Comme le montre la carte du pays ci-après, le Mexique est une fédération de 31 États libres, autonomes et indépendants les uns des autres. S'ils fortement en matière d'éducation des budgets affectés par le gouvernement fédéral, chaque Etat dispose de sa propre politique et de son propre gouvernement. Comme indiqué ci-avant, la loi de 1993 a de plus donnée aux Etats une compétence certaine en matière d'éducation et de formation.



Ainsi, le système de formation pour sa partie publique s'inscrit à l'interface d'une compétence fédérale et de la compétence des gouvernements de chaque état et des gouvernements municipaux.

Plus précisément, on notera concernant les principaux appareils de formation identifiés les répartitions de compétences publiques suivantes :

Educación básica (équivalent de la primaire, élémentaire et collège en France)			
	Description et objectifs	Compétence Fédérale SEP (sous secrétariat de l'éducation Moyenne-Supérieure)	Compétence du gouvernement de l'Etat local ou municipal
Multiples appareils et programmes	L'éducation basique vise l'acquisition pour les jeunes et les adultes des compétences clé (lecture, écriture, maîtrise des opérations de base, etc.)	X	X
Educación media-superior (équivalent des lycées en France)			
	Description et Objectifs	Compétence Fédérale SEP (sous secrétariat de l'éducation Moyenne-Supérieure)	Compétence du gouvernement de l'Etat local ou municipal
CFT (centres de formation par le travail)	Centres de Formation pour le Travail (ensemble des secteurs et filières) à l'attention des personnes de 15 ans ou plus disposant ou non de des compétences clés associées l'éducation de base. Ils visent à développer les compétences utiles à un poste de travail.	X	
CECATI (centres de formation pour le travail industriel)	Centres à l'attention des jeunes et adultes sachant lire et écrire et disposant des compétences clé en mathématiques nécessitant se former dans un temps relativement court pour occuper un emploi dans diverses filières de l'industrie et des services	X	
ICATIS (instituts de formation pour le travail industriel)	Centres à l'attention des jeunes et adultes sachant lire et écrire visant la formation et l'apprentissage au travail Industriel (centres dépendants de la gouvernance de l'Etat local)		X
CONALEP (lycées)	Le CONALEP vise la formation des jeunes et des adultes de niveau IV (Bac) pour l'obtention d'un baccalauréat général ou général et technique.	X	

Educación Superior (équivalent de l'enseignement supérieur post bac)			
	Description et Objectifs	Compétence Fédérale SEP (sous secrétariat de l'éducation Supérieure)	Compétence du gouvernement de l'Etat local ou municipal
Universités publiques fédérales (D.F de Mexico)	Les universités du District Fédéral de Mexico réalisent des cursus d'enseignement post bac mais également des programmes et des projets de recherche. Ces universités sont au nombre de 5 <ul style="list-style-type: none"> - Université nationale autonome de Mexico - Institut polytechnique national - Université autonome métropolitaine - Université pédagogique nationale - Université autonome agricole Antonio Narro 		X
Universités publiques et privées	Le Mexique compte de multiples universités publiques et privées qui couvrent le territoire.	X	X
Instituts technologiques	Le Système National d'Instituts Technologiques (SNIT) a pour priorité de former des professionnels compétents et de favoriser le développement d'un référencement national. Le SNIT compte 218 institutions dans les 31 états de la République dont 110 sous la gouvernance fédérale et 108 sous la gouvernance des États.	X	X
Universités technologiques	Les Universités Technologiques (UTs) offrent aux étudiants qui terminent l'éducation moyenne supérieure, une formation de technicien supérieur universitaire en deux ans permettant l'accès au travail ou bien la continuité d'étude par une licence dans d'autres institutions de l'éducation supérieure. Les TTs sont au nombre de 61 et couvrent 26 états .	X	X
Universités polytechnique	Les universités polytechniques sont nées en 2001 et proposent principalement des diplômes et formations d'ingénieurs et des licences. Elles affichent une construction des référentiels de formation fondée sur l'analyse des blocs de compétences utiles au travail	X	X

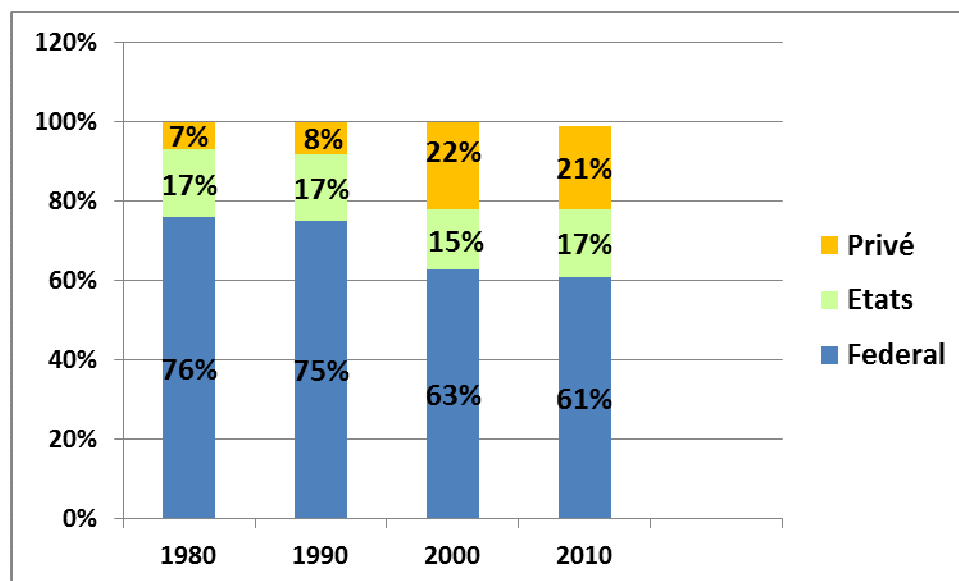
Par ailleurs, il importe de signaler en plus de l'intervention des acteurs publics que les acteurs privés contribuent également au financement de l'appareil de formation (cf. la partie ci-après).

De manière générale si certains appareils de formation sont plus particulièrement dépendants de fonds publics, la plupart des appareils tendent à développer une diversification des sources de financement par la vente de formations dans le cadre de la formation professionnelle continue mais aussi la vente de prestations diverses (ingénieries de formation à la carte, certification, recherches, etc.)

20.2 Le financement de la formation¹⁷

La dépense éducative et de formation totale est le produit des efforts budgétaires du secteur public, de fonds privés.

Part et montants (en millions de pesos) des différentes sources de financement de l'appareil de formation mexicain (source : SEP)



Comme le montre le graphique ci-dessus, l'évolution de la part des financements fédéraux au cours des trente dernières années a diminué au profit de la part de financement issue de Fonds Privés.

Toutefois, l'appareil de formation dans sa globalité reste relativement dépendant des enveloppes publiques, plus particulièrement en provenance de la fédération.

De plus, on notera que le budget total dédié à l'éducation et à la formation mexicaine d'un montant total de 353 millions de pesos en 2000 a doublé sur la période 2000-2010.

En 2012, le budget fédéral dédié à l'éducation par le gouvernement est le plus important de son histoire et compte 531 758 millions de pesos (environ 32 228 millions d'Euros) :

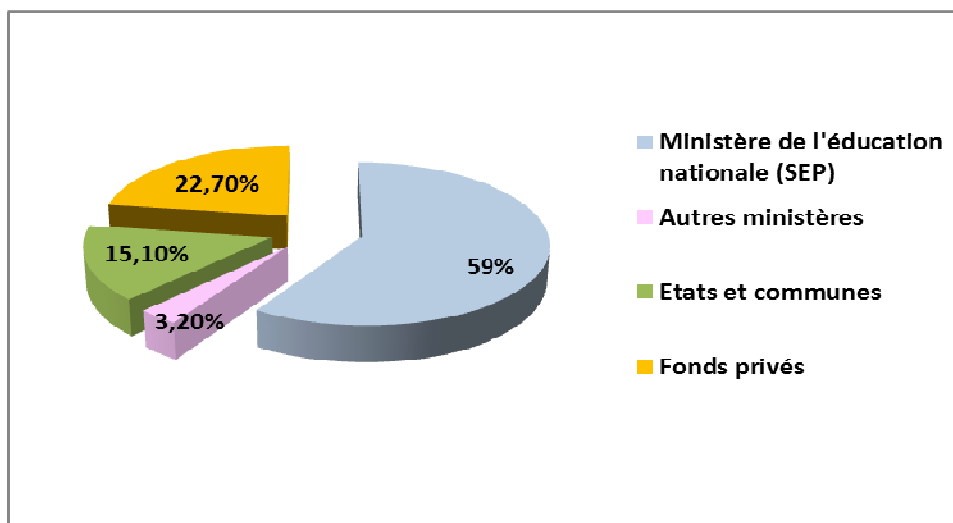
- 41% de ce budget est affecté directement au Ministère de l'éducation nationale (SEP)
- 50% est reversé aux Etats par le biais du programme 33 qui intègre les lignes budgétaires suivantes :
 - o Le FAEB : Fonds pour l'Education Basique représente (47 % de la dépense éducative)

¹⁷ Source :

<http://www.porlaeducacion.com/archivos/Panorama%20del%20gasto%20educativo%202012.pdf>

- Le FAM : Fonds Multiples pour l'Infrastructure Éducative Basique et Supérieure (1.6 % de la dépense éducative),
- le FAETA : Fonds pour l'éducation, l'Education Technologique et l'éducation des adultes (0.9 %);
- 8% du budget est dédié dans le cadre du programme 33 au District Fédéral de Mexico et cible les systèmes d'éducation basique, d'éducation technologique et d'éducation des Adultes

En 2010 la répartition du budget total de l'éducation et de la formation mexicaine (source : SEP) était la suivante :



Ainsi, on notera principalement :

- Le poids important du budget public à hauteur de 77.3% du financement total et plus particulièrement la part du budget fédéral : 62.2% (SEP principalement et autres ministères)
- Que le secteur privé participe quant à lui de manière relativement importante à hauteur de 22.7% du budget global de l'éducation mexicaine.
- 15,1% du budget exclusivement est issu des gouvernements des Etats et des gouvernements municipaux. De ce fait, la dépendance des Etats aux crédits décentralisés par le gouvernement fédéral reste très importante.
- La part des fonds privés est relativement importante (22,70%)

20.3 Rôle et positionnement des principaux acteurs de la formation et de l'emploi

Les principaux acteurs impliqués dans le système de formation et d'accès à l'emploi des jeunes sont indiqués dans par fiches ci-après :

20.3.1 Le rôle structurant du gouvernement fédéral dans l'éducation et la formation

Ministère de l'Éducation Nationale (SEP : Secretaria de Educación Pública)
<p>Compétence et rôle : Ce ministère a un rôle central et incontournable pour la constitution et l'élaboration des programmes d'éducation et de formation professionnelle initiale et continue. Il s'agit d'un acteur et financeur clé de la formation. Comme le montre l'organigramme ci-dessous l'organisation du ministère se décompose en trois sous ministères chacun d'eux ayant en charge des trois grands cycles de formation du système mexicain.</p> <div style="text-align: center;"> <pre> graph TD SEP[SEP] --- SB[Sous ministère de l'éducation basique] SEP --- SM[Sous ministère de l'éducation moyenne supérieure] SEP --- SS[Sous ministère de l'éducation supérieure] </pre> </div> <p>On signalera que le Ministère dispose dans chaque état de représentants (services déconcentrés) en charge de décliner la politique fédérale du ministère central. Un suivi statistique de la situation (nombres d'élèves etc.) est publié chaque année scolaire ¹⁸</p>
<p>Stratégie d'intervention : La stratégie et le positionnement de la SEP tend à favoriser et à pérenniser une culture historique d'intervention du gouvernement fédéral sur le champ de l'éducation et de la formation. De ce fait, la légitimité de l'appareil institutionnel fédéral ne peut être remise en cause. Par ailleurs, on notera que l'évolution des programmes et du système éducatif dans sa globalité peut rendre compte d'une certaine inertie. Enfin, nous pouvons observer que les orientations, stratégies, principes de développement mis en œuvre au sein de la SEP ne font pas toujours l'objet d'une mise en cohérence forte entre les différents sous-secrétariats affiliés.</p>
<p>Champ et cibles d'interventions : Les cibles d'intervention sont logiquement l'ensemble de la jeunesse mexicaine mais aussi les adultes bénéficiaires de l'appareil de formation</p>
<p>Budget affectés : En 2012, 218 021 millions de pesos (environ 13 213 millions d'Euros) dont environ 41% sont affectés à l'éducation basique, 10% à l'éducation moyenne supérieure, et 17% à l'éducation supérieure.</p>
<p>Les relations au sein même de la SEP entre sous-secrétariats ou bien entre différentes directions peuvent rendre compte d'une difficulté de cohérence, voire de certaines concurrences (budgétaires, organisationnelles). Il importe en conséquence et dans une optique de coopération d'identifier plus précisément au cas par cas la stratégie et les objectifs de chaque sous-direction. Les relations et la qualité de la coopération entre le ministère de l'éducation et chaque Etat sont de niveaux hétérogènes et sont largement déterminées par l'appartenance ou non au même parti</p>

¹⁸ http://www.sep.gob.mx/work/models/sep1/Resource/1899/2/images/principales_cifras_2011_2012.pdf

politique. Toutefois, on peut cependant observer, malgré les divergences politiques des coopérations Etat/Fédéral importantes fondées sur des projets structurants (ex : en appui au secteur aéronautique l'état du Querétaro).

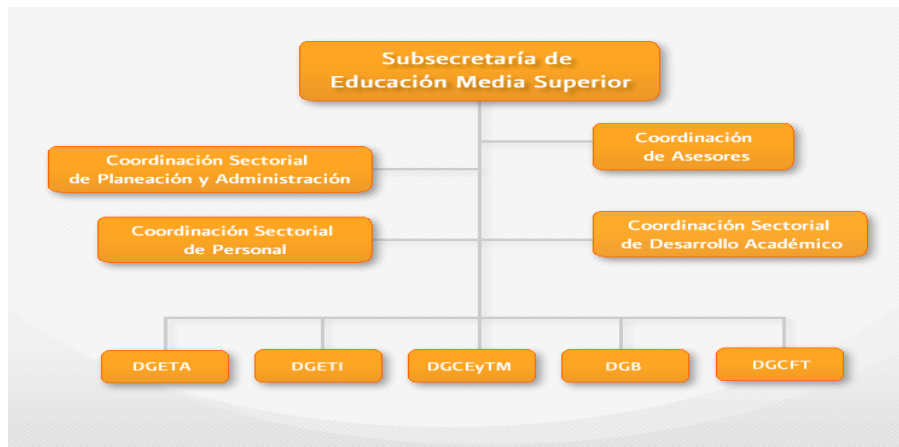
En perspective, la SEP rester dans tous les cas un acteur incontournable et central pour toute démarche de coopération internationale avec le Mexique sur le champ de la formation

Sous Secrétariat à l'éducation moyenne et supérieure (Subsecretaría de Educación Media Superior)

Compétence et rôle :

Le sous secrétariat à l'éducation moyenne supérieure intègre différentes directions dont les organigrammes sont visibles en suivant le lien ci-dessous. Il a pour compétence le pilotage et le suivi des appareils de formation fédéraux indiqués en partie 21.1 ci-avant:

http://www.sems.gob.mx/es/sems/organigramas_de_las_direcciones_generales



Il s'agit des directions générales suivantes

- La Direction Générale des centres de formation par le travail (DGCFE)
- La Direction Générale du baccalauréat (DGB)
- La Direction Générale de l'éducation technologique industrielle (DGETI)
- La Direction Générale de l'éducation, des sciences et technologies de la mer (DGCEyTM)
- La Direction Général de l'éducation technologique agricole (DGETA)

Stratégie d'intervention et objectifs :

Ce sous-secrétariat est le bras armé de la SEP pour l'éducation professionnelle post niveau V et jusqu'au niveau IV. Les appareils de formation que pilote ce sous-secrétariat visent une plus grande adaptation aux besoins du marché du travail. Ils peinent cependant à opérer une mutation des référentiels de formation en cohérence avec les besoins du tissu économique national et local. On notera que l'éducation sur ces niveaux d'étude fait l'objet d'une part importante d'abandon des parcours de formation.

Champ et cibles d'interventions :

Les cibles d'intervention sont logiquement constituées par l'ensemble de la jeunesse mexicaine disposant des acquis de base. La compétence de ce sous-secrétariat s'arrête en matière de niveau au baccalauréat général et au baccalauréat technologique.

Budget affectés : 10% du budget de la SEP (cf. fiche SEP)

Les relations au sein même de la SEP entre sous-secrétariats ou bien entre différentes directions peuvent rendre compte d'une difficulté de cohérence, voire de certaines concurrences (budgétaires, organisationnelle).

En perspective

L'éducation moyenne supérieure intègre un enjeu fort de lutte contre l'abandon, d'adaptation renforcée de la formation professionnelle aux besoins de compétences et d'emploi du marché, mais aussi de structuration de la reconnaissance des formations par les bénéficiaires et par les entreprises sur ce même marché de le l'emploi

Sous Secrétariat à l'éducation supérieure (Subsecretaria de Educación Superior)
<p>Compétence et rôle : Le sous secrétariat à l'éducation supérieure (SES) est la branche du Ministère de l'éducation en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche A travers ses différentes politiques publiques et programmes, le SES travaille au pilotage des différents appareils indiqués en partie 21.1 de ce rapport. Il intervient ainsi en structuration et en développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des instituts technologiques - Des universités technologiques - Des universités publiques sur l'ensemble de la fédération et au sein du district fédéral de Mexico - Des universités polytechniques
<p>Stratégie d'intervention et objectifs : Ce sous-secrétariat est le bras armé de la SEP pour l'éducation supérieure.</p>
<p>Champ et cibles d'interventions : Les cibles d'intervention sont logiquement constituées par la population mexicaine disposant du baccalauréat .</p>
<p>Budget affectés : 17% du budget de la SEP (cf. fiche SEP)</p>
<p>Les relations au sein même du SEP entre sous-secrétariats ou bien entre différentes directions peuvent rendre compte d'une difficulté de cohérence, voire de certaines concurrences (budgétaires, organisationnelles). Considérant plus particulièrement le SES, l'articulation des parcours de formation entre les différentes formations supérieures elles-mêmes nécessite sans doute un travail de mise en cohérence renforcée.</p>
<p>En perspective L'éducation supérieure un enjeu fort d'intégration et de reconnaissance des formations supérieures entre elles. Ainsi, le titre d'ingénieur est principalement valorisé au dépend des titres de techniciens supérieurs. Le travail de développement et de valorisation des formations professionnelles supérieures de niveau III en articulation avec les besoins de compétences sur le marché de l'emploi semble constituer un enjeu important.</p>

CONACYT
<p>Compétence et rôle : Le Conseil National de la Science et de Technologie (Conacyt) est un organisme public du gouvernement fédéral mexicain dédié à la promotion et au développement de la science et des technologies.</p>
<p>Stratégie d'intervention et objectifs : Le Conacyt a vocation à soutenir le développement de la recherche et de la science sur le plan des ressources humaines dédiées mais aussi en lien avec le développement économique du pays. Il pilote en conséquence des programmes de bourses visant l'appui d'étudiants pour la réalisation de maîtrises ou bien de thèses au sein du pays ou bien dans le cadre de coopérations internationales Par ailleurs, le Conacyt :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pilote le Système national d'enquête - Cofinance des projets entrepreneuriaux à haute valeur ajoutée technique et scientifique dans le cadre de divers programmes
<p>Champ et cibles d'interventions : Les cibles d'intervention peuvent être les projets de développement scientifique mais également les ressources humaines utiles à ces développements. Ainsi, le CONACYT gère plusieurs programmes de bourses.</p>
<p>Budget affectés : En 2013, Le Conacyt dispose d'un budget de 20, 138 millions de pesos dont 7,000 millions sont ciblés sur des bourses, 3,148 millions alimenteront le Système National d'Enquête que pilote le CONACYT et 3,000 millions le Programme d'Innovation Technologique en appui aux projets à haute valeur ajoutée technologique et scientifique. Dans ce cadre, le Conacyt appuiera environ 500 entreprises. Le budget restant sera attribué aux 25 centres publics de recherche du Conacyt .</p>

CONOCER¹⁹
<p>Compétence et rôle :</p> <p>CONOCER est un organisme certificateur né en 2007 et dépendant du ministère de l'éducation. Sa mission est de promouvoir et de développer le système national de certifications. Bien que dépendant et présidé par le Ministre de l'éducation nationale (SEP), le Conseil d'Administration de l'organisme intègre une approche interministérielle et associe le ministère du travail et le ministère de l'économie.</p> <p>Pour construire les référentiels de certification, CONOCER a mis en œuvre dans le pays 116 comités de compétences regroupant 1500 organisations d'entrepreneurs. Il s'agit de groupes de travail (intégrant principalement des entreprises, des représentants locaux, de réseaux d'entreprises) et visant à la construction de référentiels de certification et de formation. La constitution de ces groupes fait appel à l'initiative entrepreneuriale. De ce fait, le nombre de groupes et leur composition n'est pas limitée. On observe ainsi des groupes de travail organisés et construits très différemment : par secteurs d'activité, par territoire, au niveau national ou bien au niveau local.</p> <p>Les 116 groupes travaillent aujourd'hui à la production de référentiels de certification et de référentiels de formation. Environ 100 référentiels de compétences sont inscrits chaque année au registre national des référentiels de compétences et plus de 60 000 personnes par an sont certifiées.</p> <p>Par ailleurs, CONOCER a labellisé à la demande des groupes de travail 16 organismes certificateurs en charge d'étudier et de valider les référentiels produits.</p>
<p>Stratégie d'intervention :</p> <p>Dirigé par un ancien cadre de la BID, Conocer intègre au sein de la SEP une culture entrepreneuriale et spécifique forte à contrecourant de la logique institutionnelle et ministérielle de certification par le diplôme et de contrôle par le ministère des référentiels.</p> <p>De ce fait, les représentants de la SEP sont exclus des groupes de travail afin de ne pas limiter l'initiative. Conocer promeut donc activement le développement des groupes de travail pour l'émergence de certifications nouvelles. Par ailleurs, l'organisme développe un travail de décentralisation par la signature de conventions avec les Etats dans l'idée de développer des instances de concertation et de gouvernance de la politique de certification au niveau de l'Etat (consejo estatal par las competencias de las personas)</p> <p>Plusieurs conventions ont ainsi été signées avec des états : Nuevo León, Chihuahua Sonora</p>
<p>Champ et cibles d'interventions :</p> <p>Les cibles d'intervention sont logiquement l'ensemble des réseaux et organisations d'entreprises ainsi que les pouvoirs publics au niveau local (Etat, Communes) susceptibles de contribuer au développement de référentiels de compétences et de certifications</p>
<p>Financement : le financement de CONOCER est constitué pour une part majoritaire d'un budget fédéral. Toutefois, la part d'autofinancement lié au financement des membres et organismes entrepreneuriaux participants au dispositif est proche de 15% du budget total de l'organisme .</p>
<p>Les relations</p> <p>Sans aucun doute CONOCER dénote dans le paysage institutionnel de la SEP par une approche de la certification à contrecourant. A ce jour, on repère donc au sein même de la SEP une culture de la certification historique et institutionnelle d'une part, et d'autre part, via Conocer, une culture libérale et entrepreneuriale de la certification en prise directe avec les demandes des entreprises et réseaux d'entreprises. A ce jour, les deux systèmes cohabitent au sein d'un même ministère.</p>
<p>Perspectives : Compte tenu de la volonté du nouveau gouvernement d'assouplir le droit travail, la culture et les pratiques d'intervention de CONOCER indiquées ci-avant devraient sans doute être facilitées, voire renforcées.</p>

¹⁹ <http://www.conocer.gob.mx/index.php/organismoscertificadores.html>

Ministère du travail et de la prévision sociale ²⁰ (Secretaria del Trabajo y de la Previsión Social)
<p>Compétence et rôle : Dépendant du pouvoir exécutif Fédéral, ce ministère, comme le ministère français a pour fonction régaliennne l'application et le contrôle du droit du travail. Il exerce également des missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'appui à l'attention de publics à risque d'exclusion du marché du travail - De soutien à la compétitivité des entreprises en lien avec le ministère de l'économie - De développement du dialogue social entre organisations syndicales <p>Le ministère du travail comme le ministère de l'éducation pilote des services déconcentrés (délégations fédérales du travail) dans chaque Etat. Comme peut l'indiquer l'organigramme²¹ du ministère, ce dernier intègre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le sous-secrétariat au travail - Le sous-secrétariat à l'emploi et à la productivité - Le sous-secrétariat pour l'inclusion au travail (lutte contre l'exclusion)
<p>Stratégie d'intervention et objectifs : Ce ministère s'inscrit dans une nouvelle loi qui réforme et assouplit le droit du travail mexicain²². Conformément à la réforme juridique engagée, le premier objectif vise le développement de la compétitivité des entreprises et des secteurs d'activités. De manière complémentaire, le ministère pari par l'assouplissement du marché du travail sur une dynamique du travail qui facilitera l'accès au marché de l'emploi, notamment en ce qui concerne les publics fragilisés sur le ce marché (jeunes « nini », femmes,)</p>
<p>Champ et cibles d'interventions : Le ministère intègre plusieurs programmes visant à promouvoir la compétitivité et à faciliter l'accès au travail de certaines populations à risque d'exclusion. Par ailleurs,</p>
<p>Budget 2013²³ : 4 474 889 781 Pesos (environ 271 millions d'euros)</p>

²⁰ <http://www.stps.gob.mx/bp/index.html>

²¹ <http://www.stps.gob.mx/bp/secciones/conoce/organigrama/organigrama.html>

²² <http://www.diputados.gob.mx/LeyesBiblio/pdf/125.pdf>

²³ http://www.apartados.hacienda.gob.mx/presupuesto/temas/pef/2013/temas/tomos/14/r14_aae.pdf

Les 31 Etats du Mexique (hors District Fédéral de Mexico)

Compétence et rôle :

Chaque Etat à la liberté de gouverner selon sa propre constitution et lois dès lors que celles-ci ne contredisent pas la Constitution fédérale. Chaque État est régi par la séparation des pouvoirs (législatif et exécutif). Les États sont représentés au niveau fédéral au Sénat. Chaque État dispose de trois sénateurs élus à la proportionnelle.

Chaque Etat dispose d'un gouverneur et d'un gouvernement.

De même que pour le gouvernement fédéral, les gouvernements d'Etat sont dotés de ministères, de budgets et de ressources humaines.

Plusieurs Etat disposent donc de ministères propres en matière d'éducation/formation et en matière d'emploi rendant compte d'une véritable gouvernance locale sur ces champs.

Stratégie d'intervention et objectifs :

La stratégie d'intervention de chaque état sur le champ de l'éducation, de la formation et de l'enseignement supérieur rend compte d'engagements hétérogènes selon les Etats.

Toutefois, on notera que plusieurs états mexicains sont largement engagés sur ces champs. A titre d'exemple le gouverneur du Querétaro a largement investi le campus aéronautique et la coopération, notamment avec le pôle de compétitivité aéronautique de Toulouse. De même l'état du Nuevo léon a pu signer des accords de coopération universitaires et de recherche avec la Région PACA.

Perspectives :

Le financement apporté par les Etat dans le budget global de l'éducation est moindre en comparaison du financement fédéral.

Toutefois, il apparaît essentiel dans l'hypothèse d'une coopération territorialisée d'appréhender avec précision la gouvernance locale et sa stratégie en matière de développement de la formation et de l'emploi à l'attention de la jeunesse.

LA BANQUE INTERAMERICAINE DE DEVELOPPEMENT (BID) - MEXICO
<p>Compétence et rôle : Fondée en 1959, la BID se positionne comme le principal bailleur multilatéral d'Amérique Latine et des Caraïbes. Elle est composée de 48 pays membres et intervient en leur sein principalement au moyen de prêts aux gouvernements, organisations de la société civile et entreprises privées. Néanmoins, elle fournit également de l'assistance technique, des dons et développe une activité de recherche. Elle intervient dans tous les secteurs liés à l'éradication de la pauvreté et de l'inégalité et pour la promotion du développement économique.</p>
<p>Stratégie d'intervention et principaux objectifs opérationnels dans le pays : La stratégie de la BID dans le pays se focalise sur 3 grands axes : (1) en matière sociale, protection sociale des pauvres, amélioration de la qualité de l'éducation et accès durable à celle-ci, meilleure insertion des marchés du travail. (2) secteurs productifs : investissement dans les infrastructures d'eau, assainissement et transport, accès au financement pour le logement et les PME, meilleure productivité du secteur agricole. (3) consolidation des finances publiques aux trois niveaux de gouvernement. (4) appui à l'agenda sur le changement climatique.</p>
<p>Champ et cibles d'interventions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1984 : est lancé le programme Probecat avec l'appui de la BID. Celui-ci met la formation aux mains du secteur privé afin de favoriser la correspondance entre l'offre de formation et la demande. C'est un programme urbain, de formation en entreprise avec promesse d'emploi, avec peu de bénéficiaires sélectionnés en amont. Il est exécuté par une agence adscrite au Ministère du Travail, le Service National de l'Emploi. Il a inspiré les programmes du Honduras et du Salvador. - 2001 : Probecat se transforme en Bécate practica laboral y Bécate Mixta qui restent des programmes de formation en entreprise. Ils s'adressent aux jeunes de 16 ans et plus, sans emploi ou en sous-emploi qui ont le profil requis par les entreprises. Bécate Mixta engage les entreprises à embaucher 70% des bénéficiaires du programme.
<p>Budget affecté En 2004, pour une première phase de six ans, la BID réalise un prêt de 50, 4 millions de dollars pour un projet total de 204 millions de dollars, porté par le ministère de l'éducation visant à améliorer la formation professionnelle et technique. En 2009, elle appuie la seconde phase avec un prêt de 100 millions.</p>
<p>Tendances d'évolution (stratégie, objectifs, a long/moyen terme) La seconde phase du projet est toujours en cours d'exécution.</p>

20.4 Principaux programmes engagés : résultats, effets et perspectives

Le nombre de programmes fédéraux sur le champ de l'éducation, de la formation, de l'emploi et de la jeunesse est particulièrement important. En cela, une liste exhaustive semble difficile à réaliser. De ce fait, nous avons choisis prioritairement d'indiquer ci-après les programmes à l'attention des jeunes évoqués par les acteurs rencontrés et susceptible d'intéresser l'AFD.

20.4.1 Principaux programmes sur le champ de l'éducation et de la formation de la jeunesse

Fond de modernisation pour l'éducation supérieure (FOMES)
Chef de File : Ministère de l'Education Nationale (Secretaria de Educación Publica) Sous secrétariat de l'enseignement supérieur (SES)
Objectifs : Contribuer à maintenir et développer le nombre d'étudiants inscrits en enseignement technique de niveau supérieur (TSU) et dans des licences certifiées par le Conseil pour la certification de l'enseignement supérieur ou pour le niveau 1 les Comités Interinstitutionnels pour l'Évaluation de l'Education Supérieure .
Public ciblés/bénéficiaires: Les 156 Institut d'Education Supérieure (IES) et les universités
Financeurs et budgets affectés Le budget 2010 pour ce programme : 1,057,770,000 \$ dont 1,31% est dédié à renforcer l'égalité des chances femmes/homme
Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) Chaque Organisme souhaitant s'inscrire dans le programme d'pose un projet auprès de la SEP qui sera instruit par la SES

Bourses d'appui aux Master, doctorats et post doctorats
Chef de File : CONACYT
<p>Objectifs : Contribuer au développement de la compétitivité du pays, au moyen du développement scientifique, technologique et de l'innovation par la promotion de la formation, des ressources humaines de haut niveau scientifique.</p>
<p>Public ciblés/bénéficiaires: personnes souhaitant réaliser des études scientifiques ou technologiques dans un organisme dépendant des institutions d'éducation supérieure fédérales ou tout autre centre de recherche ou d'enseignement supérieur des secteurs publics, privés du Mexique ou bien de l'étranger.</p>
<p>Financeurs et budgets affectés CONACYT. La bourse affectée pour une période comprise entre 6 et 24 mois maximum est équivalente pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un Master à de 4,5 salaires minimum mexicains par ans - Une spécialisation : 4 salaires <p>Les bourses pour un séjour ou des études à l'étranger sont d'un montant compris entre 700 et 1000 dollars selon le pays.</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) Les intéressés peuvent concourir à des demandes de bourses de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion visant à promouvoir des vocations scientifiques et technologiques aux divers niveaux de formation - Formations conférant le titre de docteur ou de maitre. - de développement visant la réalisation voyages techniques et scientifiques - mixte : appui additionnel qui est octroyé au boursier ou la boursière qui dispose déjà d'une bourse mexicaine et qui souhaite réaliser un séjour à l'étranger au sein d'une autre institution - spécifique : octroyée dans le cadre d'une convention de collaboration souscrite par le CONACYT une autre institution ou une personne morale de différents secteurs, pour promouvoir et développer les ressources humaine de haut niveau scientifique

Programme Educatif Rural
<p>Chef de File : SEP Direction générale d'Education Technologique Agricole (DGETA) et la Direction d'Education Supérieure Technologique (DGEST)</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'enseignement agricole et maritime au lycée et dans l'enseignement supérieur par la formation de techniciens, - Fournir des services de formation, d'assistance technique et de transfert technologique, en adéquation avec la demande des entreprises de ces filières afin de contribuer au développement durable des environnements dans lesquels se trouvent les centres de formation
<p>Public ciblés/bénéficiaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes de 15 à 18 ans engagés dans un parcours de formation dans le cadre d'un Baccalauréat Technique Agricole - Etudiants de l'enseignement Technique Agricole : Jeunes de 18 à 24 ans engagés dans un cursus d'enseignement supérieur agricole ou maritime dans les Instituts Techniques Agricoles Fédéraux (ITAF). - Adultes habitant des zones rurales dédiés principalement aux activités agricoles , à la forêt et à la mer
<p>Financeurs et budgets affectés 300 millions de pesos en 2011</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) La Direction générale d'Education Technologique Agricole (DGETA) et la Direction d'Education Supérieure Technologique (DGEST) de la SEP octroient des ressources aux institutions qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développent des actions permettant de développer et de consolider des exploitations par une assistance technique - Réalisent une analyse sectorielle régionale utile à l'actualisation de l'offre de formation - Développent et actualisent des formations et des programmes d'assistance techniques - Investissent par auto développement ou achat dans de nouvelles technologies/ingénierie permettant de répondre aux besoins de formation - Acquièrent des machines et un équipement permettant au sein de l'exploitation une meilleure prise en considération de l'environnement et du développement durable : systèmes d'arrosage, énergies alternatives, traitement des eaux usées, etc. - Investissent sur de nouveaux équipement pédagogiques : ateliers agroindustriels, laboratoires de sciences, etc.

20.4.2 Principaux programmes sur le champ de l'emploi à l'attention de la jeunesse

Bécate (sous programme du programme d'appui à l'emploi)
<p>Chef de File : STPS (ministère du travail et de la prévision sociale) Direction générale d'Education Technologique Agricole (DGETA) et la Direction d'Education Supérieure Technologique (DGEST)</p>
<p>Objectifs : Permettre à des personnes de 16 ans et plus sans emploi, sous employées ou bien en cessation temporaire de travail d'intégrer des stages de formation à l'emploi visant à acquérir les compétences et habilités utiles pour accéder à l'emploi ou bien développer une activité économique indépendante.</p>
<p>Public ciblés/bénéficiaires: Personnes de 16 ans et plus sans emploi, sous employées ou bien en cessation temporaire de travail</p>
<p>Financeurs et budgets affectés 1 369 095 214 millions de pesos en 2011</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) Ce programme octroie au bénéficiaire une bourse comprise en un et trois salaires minimum pendant la période de formation (entre un et 3 mois). De plus le bénéficiaire dispose d'une aide à la mobilité, un paiement du matériel pédagogique et une assurance. on lui fournit un appui pour transport, ainsi que les matériels de formation et l'assurance d'accidents.</p>

Programa primer empleo (programme premier emploi)
<p>Chef de File : IMSS (instituto mexicano del seguro social/institut mexicain d'assurance sociale)</p>
<p>Objectifs : Promouvoir la création d'emplois formels. Le Programme vise à lutter contre le manque d'opportunités d'accès à l'emploi des primo demandeurs et à favoriser leur maintien en emploi et la qualité des conditions de travail et de maintien (durée, statut)</p>
<p>Public ciblés/bénéficiaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les entreprises ou personnes morales et les particuliers ou personnes physiques inscrits au registre des employeurs de l'IMSS - Les primo demandeurs d'emploi
<p>Financeurs et budgets affectés 3000 millions de pesos en 2007 (8291 bénéficiaires)</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les employeurs inscrits au programme reçoivent une aide financière du Gouvernement Fédéral par le biais d'une exonération fiscale sur une période maximale de douze mois (exemption des cotisations IMSS). Doublé d'une allocation d'aide à l'employeur. - Les travailleurs bénéficiaires d'un contrat de travail formel déclaré à l'IMSS par l'employeur bénéficient du système d'assurance social ouvrant des droits <ul style="list-style-type: none"> o aux services de santé; o à la retraite o aux allocations et aides en cas d'une maternité, de maladie, d'accident du travail, de décès ou de mariage o aux garderies et centres de vacances et sportifs dépendants de l'IMSS.

20.4.3 Principaux programmes d'aide à l'entrepreneuriat des jeunes

Programa Joven Emprendedor Rural y Fondo de Tierras (programme jeune exploitant)²⁴
<p>Chef de File : SRA/Finrural (Secretaria de la reforma agraria/Financiera rural : ministere de la reforme agraire/financière rurale)</p>
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'ancrage territorial, la transmission inter générationnelle des exploitations - Favoriser la rentabilité des exploitations - Appuyer la création par les jeunes entrepreneurs de nouvelles exploitations agricoles rentables et durables au sein de l'environnement agraire d'appartenance du jeune
<p>Public ciblés/bénéficiaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeunes agriculteurs (héritiers, copropriétaires, propriétaires) entre 18 et 39 ans vivant sur des territoires et des communes rurales à risque (ex : faible rentabilité des exploitations, etc.).
<p>Financeurs et budgets affectés 330 millions de pesos en 2010 (5993 bénéficiaires)</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) Le Programme couvre deux types d'appui, les "appuis directs" et les "garanties financières" :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'Appui direct : financement octroyé au "Jeune entrepreneur rural", pour le développement du projet conforme au champ couvert par le programme • la Garantie financière : Garantie du prêt accordé par Financiera Rural au bénéficiaire.

²⁴ <http://www.sedatu.gob.mx/sraweb/programas/jer/>

Modelo Jóvenes Emprendedores²⁵ (programme jeune entrepreneur)
<p>Chef de File : S.E (Secretaría de Economía! Ministère de l'économie)</p>
<p>Objectifs : Promouvoir l'esprit d'entreprise chez les jeunes</p>
<p>Public ciblés/bénéficiaires: Le programme intègre trois type d'actions. Chacune d'elle cible le public suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Action « Modèle Jeunes Entrepreneurs » principalement à l'attention des étudiantes et étudiants. · Action la « Caravane de l'entrepreneur » à l'attention de l'ensemble des entrepreneurs · Action « Evènement à l'attention des entrepreneurs » à l'attention du public qui cherche à créer une entreprise
<p>Financeurs et budgets affectés Pas d'information sur ce point</p>
<p>Conditions de mise en œuvre (déroulement, contenus) Atelier d'appui à la formalisation d'un projet d'entreprise et d'un business plan Sa durée est de 150 heures, dont 72 en présentiel et 78 en ligne en conseil à la mise en œuvre et au lancement de l'entreprise.</p>

²⁵ <http://portal.jovenesemprendedores.com.mx/>

20.5 La mise en œuvre : Cadres de coopération et de gouvernance

Schéma de synthèse du système de formation et de certification mexicain



Comme le montre le schéma ci-dessus, le système d'acteurs intervenant sur les politiques et produits de formation aux trois niveaux de formation fait principalement intervenir les acteurs suivants :

- le ministère de l'éducation nationale (SEP : Secretaria de la Educación Publica) et ses différentes branches (sous secrétariat pour l'éducation de base, sous secrétariat pour l'éducation moyenne/supérieure et sous secrétariat pour l'enseignement supérieur),
- les 31 Etats
- les entreprises et représentants

Considérant chacun de ces trois acteurs et leurs relations bilatérales, plusieurs constats/tendances sont observés :

- La SEP rend compte principalement d'une histoire forte d'intervention centralisée en matière d'éducation et de formation. L'appareil fédéral héberge en son sein des approches différenciées selon chaque sous secrétariat mais chacun d'eux poursuit logiquement une stratégie de pérennisation et de développement des appareils de formation qu'il pilote. En cela, chaque sous secrétariat (voir chaque dispositif de formation à l'exemple des universités technologiques) développe ses propres instances de concertations avec les entreprises et représentants visant le travail sur les référentiels de formation. Toutefois, chaque sous secrétariat contrôle fermement le système de décision de certification afférent à son propre appareil de formation. Au sein de ce paysage institutionnel et public, l'organisme CONOCER présidé toutefois

par le Ministre de l'éducation nationale dénote par son approche de la certification largement ouverte à l'initiative privée et territoriale. Sa stratégie de dérégulation des constitue un système ouvert et relativement anarchique d'émergence des certifications en opposition avec un système relativement fermé et contrôlé de certifications porté par chaque sous ministères. Dans ce contexte, les relations entre les différents organes de la SEP et les entreprises et représentants d'entreprises sont multiples mais faiblement coordonnées au sein du ministère. Ainsi, de très nombreuses instances de concertation existent mais la légitimité de celle-ci ne font pas l'unanimité.

Si la SEP dispose de services déconcentrés les relations et les crédits décentralisés sont déterminés principalement dans le cadre de négociation entre le niveau de l'Etat et le niveau central fédéral.

Des cadres formels et informels de négociations existent. Par ailleurs, la SEP organise à minima une fois par an des rencontres sous l'égide du Président de la République de l'ensemble des gouverneurs d'Etats. Cette rencontre se décline également par des rencontres organisées par ministère (Education, Travail, Economie) avec les représentants des ministères de chaque Etat. Le niveau de synergie et de convergence des politiques de formation et d'emploi entre le gouvernement fédéral et les gouvernements d'Etat est de qualité variable selon les Etats en raison de divers facteurs (couleur politique, dynamiques économiques, ressources locales, etc.).

- Comme indiqué dans les fiches par type d'acteurs, les Etats du Mexique rendent compte d'engagement de niveaux hétérogènes sur le champ de la formation et de l'emploi des jeunes. Toutefois, ces champs font structurellement partie de leurs compétences et s'inscrivent dans la plupart des cas au sein de ministères d'état dédiés (ministère de l'éducation, ministère de l'emploi d'état). Ainsi, ces ministères organisent leurs propres instances de gouvernance stratégique et de coopération technique qu'il importe d'identifier précisément. Les relations au monde économiques (entreprises et représentants) sont également de niveaux hétérogènes selon les Etats.
- Les entreprises et représentants : Le dialogue social au Mexique est clairement identifié et très fortement structuré dans certains secteurs présentant des enjeux nationaux : Education, Pétrochimie, mines. Dans ces secteurs, la définition des politiques de gestion des ressources humaines fait l'objet de nombreuses négociations formelles et institutionnalisées qui laissent peu de place à l'intervention d'un tiers externe et à la possibilité de coopération internationale. Considérant les autres secteurs, il semble que la représentation des entreprises et dirigeants d'entreprises par type d'entreprise, par secteurs ou par filières ne fasse pas l'objet d'une organisation nationale et régionale par branches fortement structurée. De ce fait, la représentation des entreprises rend compte d'un paysage atomisé et divers. De ce fait, la reconnaissance d'une légitimité de représentation par les autres partenaires, publics notamment est elle-même diverse. Toutefois, la volonté de développement économique des entreprises, le partage de problématiques communes associées à une filière ou bien un territoire permet la constitution de cadre collectifs de coopération entre entreprises (ex : filière aéronautique dans l'Etat du Querétaro, filière du tourisme de la Riviera Maya) permettant ainsi la construction d'une réelle stratégie et représentation locale des entreprises (clusters, fédérations, etc.) offrant ainsi aux pouvoirs publics fédéraux et locaux une réelle opportunité de coopération. Dans cette dynamique qui associe stratégie, développement économique

et volontés/moyens d'actions publics et privés pour une plus grande compétitivité/qualité, l'opportunité de coopération internationale peut être questionnée davantage.

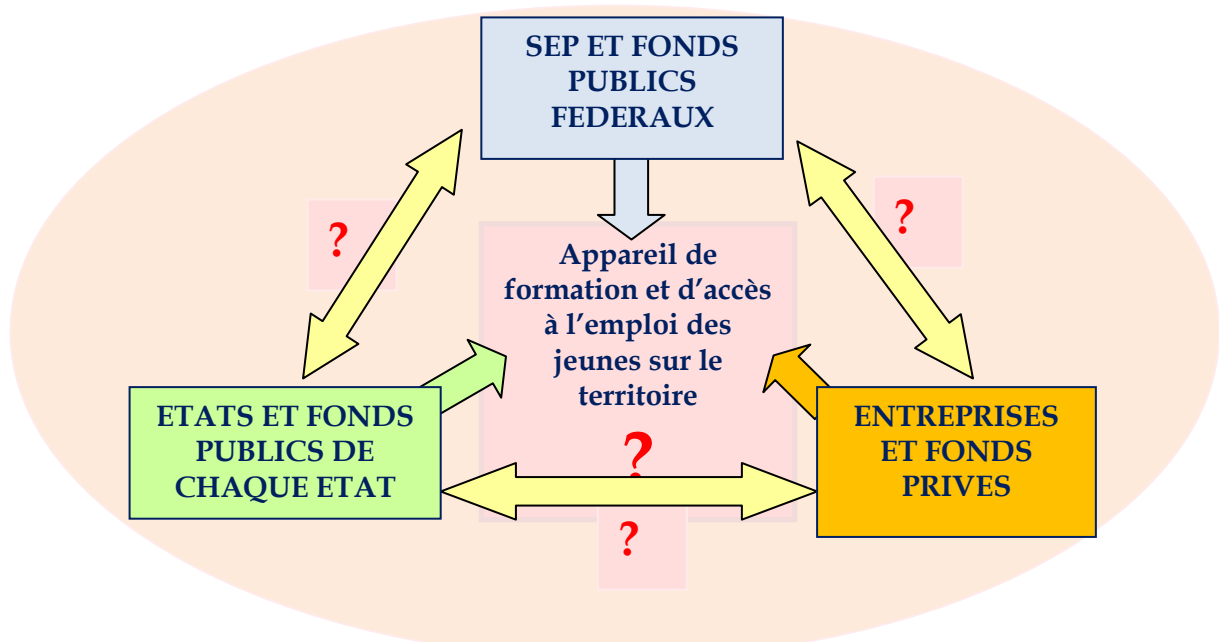
En conclusion, la gouvernance sur le champ de la formation et de l'emploi fait l'objet de multiples instances constituées à l'interface de :

- Deux types de courants de pensée opposés et complémentaires selon les situations : institutionnel et public d'une part, et opérationnel et libéral d'autre part
- Deux échelons territoriaux de gouvernance qui doivent être pris en compte à minima pour envisager toute coopération territorialisée sur le champ de la formation et de l'emploi :
 - o L'échelon national sous influence forte de la SEP, De ces Sous Secrétariats et des Directions Générales compétents
 - o L'échelon de l'Etat structuré autour de son propre gouvernement et de ses propres ministères de l'éducation et de l'emploi.

De ce fait, dès lors qu'on considère les territoires, il est impossible en dehors des tendances évoquées ci-avant dans le corps de cette monographie d'identifier des variables constantes quant à la qualité de la gouvernance et de la coopération entre acteurs.

Ainsi comme le montre le schéma ci-dessous, toute volonté de coopération visant une intervention territorialisée sur le champ de la formation et de l'emploi sur un territoire doit à minima :

- Interroger la stratégie, l'organisation et les modes d'intervention de chaque type d'acteur sur l'appareil de formation et d'accès à l'emploi du territoire concerné
- Se doter des moyens de sondage des relations et instances établies entre ces principaux acteurs dans des cadres formels explicites et informels et implicites (réseaux politiques, réseaux sociaux, etc.)



20.6 Focus sur deux secteurs d'activité potentiels de coopération

20.6.1 Le secteur Aéronautique dans l'Etat du Querétaro

Contexte global : une dynamique économique et territoriale évidente

En 2011, l'activité aéronautique occupe le quatrième rang de l'exportation industrielle du Mexique avec 3,5 milliards de dollars. Elle emploie 30 000 personnes et recense environ 200 entreprises de fabrication, de maintenance et de design, principalement localisées dans les villes de Chihuahua, Querétaro, Monterrey, Tijuana et Mexicali.

Sans conteste, le développement de cette activité dans plusieurs Etats fait l'objet d'une attention particulière des pouvoirs publics fédéraux et locaux qui souhaitent appuyer le développement de la compétitivité de la filière aéronautique mexicaine en concurrence avec d'autres pays d'Amérique (Brésil notamment). A ce jour, le Mexique fabrique et développe diverses pièces et équipement : turbines, moteurs, fuselages, systèmes électroniques, trains d'atterrissage, hélices, fusées, satellites, etc.

De ce fait, plusieurs entreprises sont implantées et investissent sur le territoire mexicain : Bombardier, EADS, Eaton Honeywell, Navair, Eurocopter, Volare, Cav, Kuo, Frisa, Senior Aerospace, Monterrey MD et Grupo ITP. A titre d'exemple, le Groupe Safran, entreprise française spécialisée dans le secteur des services aéronautiques, a investi 20 millions de dollars dans une usine d'équipement dans l'état de Querétaro. En 2010, la superficie occupée par le Parc industriel aéronautique de Querétaro a triplé passant de 15.000 à 45.000 mètres carrés, grâce notamment à l'ouverture de deux usines de filiales du groupe Safran (Snecma et Messier Dowty).

Quelles stratégies gouvernance de l'aéronautique dans l'Etat du Querétaro?

Dans le contexte décrit ci-avant, on notera que le développement et la croissance de l'activité aéronautique constitue une priorité économique pour les entreprises implantées, pour le gouvernement fédéral qui intègre cette priorité dans ces objectifs et sa stratégie nationale et internationale et pour l'Etat du Querétaro en concurrence avec d'autres Etats en matière d'attractivité territoriale et de rayonnement national et international.

En déclinaison de cette lecture stratégique qui tend à démontrer la présence de zones de coopération selon une logique « gagnant-gagnant » entre entreprises, gouvernement fédéral et gouvernement de l'Etat, on constate une structuration de chaque type d'acteur facilitant les bases d'une coopération. Ainsi, à titre d'exemple, les entreprises du secteur aéronautique sont organisées en Cluster intégrant une fédération d'entreprises (donneurs d'ordre et sous-traitant) et mettant en œuvre des cadres de gouvernance et de coopération pour le collectif d'entreprises.

Un projet emploi formation partagé entre acteurs publics et entreprises

En ce cas, un accord a été signé en 2009 par l'Education Nationale Française avec les groupes français SAFRAN et Eurocopter, la SEP, et l'Etat du Querétaro pour le développement d'un projet sur trois ans de développement d'un campus dédié au secteur aéronautique d'un coût total d'environ 13 millions d'euros est financé fortement par le gouvernement fédéral (SEP) et le gouvernement de l'Etat du Querétaro mais intègre également des fonds des entreprises

impliquées (environ 500 000 euros). Dans ce cadre, le ministère de l'éducation national dédie un expert à temps plein.

Le projet s'est construit à partir d'un diagnostic de besoins de compétences partagé entre les entreprises, les pouvoirs publics et l'université et vise la formation de ressources humaines locales dans le cadre de titres certifiés de niveau Bac jusqu'au niveau technicien supérieur.

Le projet fait l'objet d'une gouvernance au sein d'un comité de pilotage regroupant des représentants des entreprises, des pouvoirs publics fédéraux, de l'Etat du Querétaro.

De manière générale, ce projet répond aux besoins publics et privés de maintien et de développement sur le territoire des habitants, des ressources humaines et des compétences indispensables au tissu économique aéronautique. A l'exemple de certains pôles de compétitivité français, le projet rend compte d'une convergence stratégique et opérationnelle des acteurs privés et de l'ensemble des acteurs publics de la formation et de l'emploi.

On notera que cette synergie économique, sociale et politique irrigue également le développement de nouvelles coopérations internationales entre la France et le Mexique. (ex : le pôle de compétitivité aéronautique de Toulouse travaille en coopération avec le cluster Aéronautique du Querétaro)

20.6.2 Le secteur du Tourisme sur la Riviera Maya

Contexte global : un secteur stratégique en développement

En 2011, le Mexique occupe la 10ème place mondiale dans le secteur du tourisme. Le secteur génère environ 9% du PIB et au moins 7,5 millions d'emplois.

Ainsi, le gouvernement fédéral fait de ce secteur économique un secteur d'engagement important et vise une augmentation importante des flux de touristes. Ainsi, 88 millions d'euros ont été engagés par le gouvernement fédéral en 2011, déclarée année du tourisme par le précédent Président Felipe Calderón.

A ce jour, le Mexique vise à renforcer la qualité de services, notamment par le développement :

- Des infrastructures et des réseaux de transport et des voies d'acheminement des flux de touriste
- De produits visant la valorisation du patrimoine culturel et historique
- De produits répondant aux tendances et exigences actuelles de certains clients en matière de consommation locale, de respect de l'environnement, de bien-être personnel et corporel

Actuellement, le Mexique poursuit sa promotion touristique auprès sur le marché interne mais également à l'international en cherchant à développer son attractivité touristique auprès de divers pays : États-Unis, Canada, pays de l'UE, mais également des pays d'Amérique latine (Venezuela, Costa Rica, Guatemala).

Plus précisément sur le territoire de la riviera Maya

La Riviera Maya est une zone touristique située dans l'Etat du Quintana Roo et couvre environ 150 kilomètres de plages sur la côte Caraïbe.

Le territoire et les infrastructures touristiques très largement développées au cours des vingt dernières années sont relativement accessibles à l'international en raison de la proximité d'aéroports. Dans ce cadre, les touristes peuvent bénéficier d'importants complexes hôteliers et d'un patrimoine naturel extrêmement riche.

Les hôtels de la Riviera Maya dont l'actionnariat est majoritairement espagnol sont organisés en fédération avec un leader reconnu de nationalité française. On notera que le groupe Accord compte 6 hôtels sur le territoire.

Le projet de formation et de coopération

En 2009, face à la demande des actionnaires espagnols, la SEP sollicite le gouvernement français pour une coopération visant à professionnaliser les ressources humaines dans le cadre de cette activité.

Ainsi, un accord de coopération a été signé en mars 2009 entre le Ministère de l'Education Nationale français, le Ministère de l'Education Nationale et le Ministère du Tourisme mexicains.

Cet accord vise un projet ayant pour objectifs :

- Une étude des besoins de formations et d'opportunité d'actions réalisée auprès des hôteliers de la Riviera Maya
- De dégager les pistes de coopérations possibles sur le plan de l'assistance technique et pédagogiques entre les appareils éducatifs français et mexicains
- Définir les actions utiles au développement et à la promotion de certifications visant la professionnalisation des employés du tourisme
- Capitaliser et échanger les expériences et matériaux utiles à la construction des référentiels de formation
- Initier et mettre en œuvre les formations initiales et continues utiles
- Mettre en œuvre dans le cadre du projet groupe de travail technique et une instance de gouvernance représentative des parties signataires de l'accord

En 2012, plusieurs échanges de professionnels et de jeunes en formation ont pu être organisés entre les deux pays et un projet de centre de formation a été formalisé.

21. En synthèse : principaux constats et perspectives pour l'AFD

Au cours des dernières années, les échanges commerciaux entre le Mexique et la France se sont multipliés. Cette tendance s'est accentuée depuis l'entrée en vigueur du traité de libre-échange entre le **Mexique** et l'UE, qui favorise les relations commerciales entre les deux pays. Ainsi, le Mexique est le deuxième partenaire commercial de la France en Amérique latine. Malgré cette dynamique commerciale, la crise de la zone euro limite sans aucun doute les marges de coopération financières des agences de développement européennes avec le Mexique.

Cette situation tend à conforter l'intérêt d'une coopération France/Mexique sur le champ de l'emploi et de la formation de la jeunesse

Dans les cas sectoriels précédemment énoncés, quels sont les facteurs de réussites identifiés pour la coopération ?

En premier lieu, on observe dans les deux secteurs concernés par les cas une croissance économique mais également territoriale qui induit naturellement un questionnement sur les compétences et le besoin de qualification/professionnalisation/fidélisation des ressources humaines préexistante ou accueillies sur les territoires. En cela, les objectifs de développement économique concourent positivement, naturellement et financièrement au partenariat public/privé et au développement des appareils de formation.

En second lieu et de manière complémentaire, il importe de noter qu'une des conditions de réussite et de dynamique des projets de coopération sur les champs de l'emploi et de la formation réside dans le potentiel de convergence des stratégies du gouvernement fédéral, des acteurs privés (entreprises) et du gouvernement de l'Etat (tout particulièrement dans le cas de l'aéronautique). En cela, toute étude d'opportunité de coopération sur le champ de la formation et de l'emploi doit sonder attentivement la préexistence ou bien la possibilité de mise en œuvre d'une telle dynamique sur le territoire de référence.

Enfin, si la crise de l'Euro limite les marges de coopération financières entre l'UE et l'Amérique Latine, on peut en déduire que la coopération France/ Mexique sur le champ de la formation et de l'emploi impose l'identification par les pouvoirs publics compétents mexicains (Ministères du gouvernement fédéral et ministères des Etat) de diverses plus-values objectives susceptibles d'inciter à choisir la coopération avec la France. Dès lors, qu'elles sont les principales plus-values mentionnées par nos interlocuteurs, arguments pour le choix d'une coopération avec la France :

- Une mobilisation financière directe liée à l'investissement d'entreprises françaises dans le pays (exemple de l'aéronautique dans le Querétaro)
- Une mobilisation financière indirecte liée à l'apport d'une ingénierie de mobilisation de crédits européens
- Une expertise sectorielle/filière à haute valeur ajoutée (exemple de l'aéronautique, de la gastronomie française, etc.)
- Une expertise pédagogique française facilitant et accélérant un travail de capitalisation/transfert entre dispositifs français/européens de formation, de certification et d'emploi et dispositifs mexicains sur ces mêmes champs.

- Une capacité (sans être chef de file) à appréhender et à contribuer à la convergence stratégique et opérationnelle des partenaires sur le projet sectoriel et territorial
- Une compétence de réalisation en amont de tout projet d'études d'opportunités réalisées par des experts (sectoriels/RH/Formation, territoriaux)
- Une compétence d'appui au suivi et à l'évaluation en continue des projets.

De ces éléments nous pouvons conclure que l'argumentation en faveur d'une coopération Mexique/France sur le champ de la formation et de l'emploi des jeunes doit à la suite de l'étude d'opportunité chercher à construire une offre intégrative de différentes dimensions.

PARTIE III

Conclusion et Annexes

22. En synthèse : principales forces et faiblesses des politiques de formation et d'emploi en Amérique Latine

Si les années 90 ont été marquées par une réelle volonté des différents pays de la région à développer leur système d'ETFP pour améliorer l'employabilité des jeunes, le chemin restant à parcourir est encore long. Les dernières années ont été marquées par d'importants changements dans la relation entre l'éducation, l'emploi et le travail. L'évolution des économies nationales et l'apparition de nouvelles réalités et contraintes économiques et professionnelles, comme le chômage structurel et l'expansion de l'économie informelle, ont provoqué des changements significatifs dans les trajectoires éducatives et professionnelles des jeunes, ainsi que dans l'offre d'ETFP. Les différents pays de la région, ayant des cultures et traditions parfois très différentes, ont adopté des politiques d'ETFP et d'emploi influencées par leur histoire et/ou le rôle de l'Etat, des organisations syndicales ou encore les politiques de pondération sociale de l'éducation professionnelle et du travail. Etant donné les caractéristiques actuelles des économies et des marchés du travail de la région, ainsi que les différences entre les systèmes et structures développés pour l'ETFP des jeunes et l'atomisation des acteurs participants il est difficile d'envisager une typologie régionale. Les situations décrites permettent cependant de détecter les forces et faiblesses des systèmes, ainsi que les opportunités d'intervention. La majorité des challenges auxquels font encore face les pays de la région sont relativement similaires même s'ils sont plus ou moins importants selon les pays. Ils peuvent être en synthèse regroupés en 6 points principaux:

1. L'amplitude des programmes spécifiquement dédiés aux jeunes

Il est important de souligner ici que les programmes de types JOVENES ont eu un impact particulièrement modeste et controversé. Bien des exercices d'évaluation montrent que l'impact de ces programmes reste modeste en termes d'emploi et de stabilité dans l'emploi, ce qui explique parfois le manque de soutien politique dont peuvent souffrir certains de ces programmes. Typiquement, ces programmes souffrent de budgets très limités et tendent à être de courte, voire très courte durée (parfois entre 3 et 6 mois). Ces durées semblent insuffisantes pour insuffler un retour vers l'emploi et assurer la stabilité de ce nouvel emploi, en particulier au regard des difficultés socio-économiques auxquelles sont confrontés les publics visés. Il serait important, de ce fait, de repenser la magnitude de ces programmes et leur durée pour permettre non seulement l'orientation, mais également le conseil et le suivi des jeunes en formation professionnelle puis dans l'emploi. Ces programmes, tels qu'ils sont dispensés aujourd'hui, visent plus à insérer les jeunes dans l'emploi de manière urgente qu'à leur procurer les outils de l'employabilité durable. Il s'agit plutôt de programmes de "placement" que de formation professionnelle à proprement dit. Cependant, il est important de souligner qu'en 1995 Grubb soulignait que, bien que de magnitude modeste, ces programmes avaient permis aux quelques jeunes concernés d'améliorer leur situation financière et du fait leur capacité à s'extraire des cercles vicieux du secteur informel, du chômage et de la marginalité. De façon optimiste, et si ces programmes ne permettent pas la qualification durable, ils permettent toutefois une première expérience professionnelle pour les jeunes d'AL et méritent d'être repensés.

2. La qualité de l'enseignement des formations destinées aux jeunes

Dans les cas, plutôt rares, où ces programmes se concentrent réellement sur la formation et l'acquisition des compétences des bénéficiaires, ils tendent à s'attacher plus à l'intégration dans le marché du travail qu'à la qualité de l'enseignement, ne permettant pas aux bénéficiaires d'échapper aux emplois précaires et aux faibles rémunérations. Cette observation semble se répéter pour les formations pour le développement de l'entrepreneuriat. Elle se reflète dans les taux élevés d'échec des petites et moyennes entreprises lors de la première année d'installation. Souffrant parfois d'un manque de moyens financiers, ces programmes se tournent vers les modes d'enseignement traditionnels pour dispenser la formation. Sachant que les jeunes visés ont, pour la grande majorité, déjà échoué dans le système scolaire traditionnel, il apparaît crucial que des moyens financiers plus importants soient impartis à ces programmes de façon à développer des programmes adaptés à ces publics ainsi qu'à la formation des enseignants, pour la plupart issus du monde de l'industrie et peu préparés à l'enseignement et à la pédagogie (Juventud, educación y empleo, 2011). La volonté des gouvernements à décentraliser l'expérimentation par le biais des marchés publics et de la sous-traitance, pour palier à des systèmes nationaux inefficients en termes de formation et d'insertion des jeunes à risque, a eu des effets pervers forts, notamment sur la qualité des formations. Les nombreux organismes de formation qui, sous l'effet d'aubaine, sont apparus en nombre, n'ont pas été pour autant soumis à des normes nationales de qualité. En ce sens, une coordination plus forte des programmes par des institutions spécialisées et ayant une expérience des types de bénéficiaires visés apparaît comme une option intéressante et à travailler plus en avant. Les normes de qualité de l'enseignement ainsi que la formation des enseignants sont des sujets centraux qui intéressent aujourd'hui particulièrement les gouvernements de la région. Bien que quelques projets de coopération internationale (ex: EPT, UNESCO) soit en cours, une plus grande attention individuelle à chaque pays serait souhaitable.

3. Le ciblage des programmes d'ETFP

Dans certains cas, les évaluations des formations d'ETFP soulignent des effets intéressants sur les individus (reprise de confiance en soi après l'échec scolaire, l'apprentissage comme première expérience professionnelle, etc.) mais des effets insuffisants en ce qui concerne le chômage, le sous emploi ou l'informalité (à part peut-être en Colombie où le système est régi par une institution autonome et spécialiste de la formation et de l'apprentissage). Dans ce cas il a été souligné qu'il est important que les programmes dédiés aux jeunes à risque, par exemple, aient un certain degré d'impartialité politique et que les publics cibles ne soient par redéfinis selon des critères politiques mais plutôt techniques. Un ciblage efficace suppose un progrès dans la capacité de l'état et des acteurs de la formation professionnelle à concentrer les ressources sur les besoins.

4. Le suivi des programmes et le placement en emploi

De la même manière les différents programmes d'ETFP, formels et non-formels, sont aujourd'hui encore peu enclins, par manque de moyens, à assurer le suivi de l'apprenti et son placement en entreprise. Ces programmes tendent à viser une intégration dans le marché du travail rapide sans pour cela assurer le suivi en formation continue ou en emploi. Etant donné que les publics visés ont un déficit important en termes de formation et de

compétences de base, cette insertion ne peut se faire qu'au niveau le plus bas et souvent précaire. Il semble nécessaire, du fait, de pouvoir se concentrer sur le suivi des bénéficiaires et sur des programmes de plus longue durée qui s'inscrivent dans les processus de formation professionnelle tout au long de la vie pour une meilleure employabilité et adaptabilité aux exigences du marché du travail. Face à ces critiques, force est de constater que ces programmes n'ont pas eu les résultats escomptés, ne permettant pas aux jeunes pauvres de s'éloigner de leur situation de précarité. Des projets de coopération internationale sont en gestation, notamment avec le soutien de l'Union européenne (ex: Eurosocial), en Amérique Centrale, pour tenter d'élaborer des actions de création de programmes d'apprentissage pour l'insertion dans l'emploi et l'amélioration de l'employabilité embarquant à son bord les secteurs publics et privés, ainsi que les organismes de formation et les représentants des employés et des employeurs.

5. L'articulation, la transparence et l'universalité de l'offre d'ETFP

Trois des caractéristiques principales de la formation professionnelle, que sont l'articulation, la transparence et l'universalité de l'offre d'ETFP semblent être mises à mal dans de nombreuses évaluations. L'expérience montre que des avancées diverses ont été observées dans les différents pays de la région et que l'articulation entre les institutions rectrices de l'ETFP reste un challenge important. C'est notamment le cas dans beaucoup de pays où les tensions entre les Ministères de l'éducation, qui régulent l'éducation formelle, et ceux de l'emploi et/ou du travail, qui régulent la formation professionnelle non formelle sont parfois encore très fortes. Les modèles mexicain et colombien, en ce sens, tendent à démontrer que la création d'une institution publique indépendante semble plus efficace et plus à même de gérer la relation entre et avec les ministères nationaux, ainsi qu'à s'assurer de la pertinence des programmes d'ETFP, dispensés par les nouveaux organismes de formation, soit respectés. Le thème de la transparence des systèmes d'ETFP, reste encore aujourd'hui un problème saillant dans la grande majorité des systèmes d'AL et directement lié à celui de l'articulation. Le choix de la démultiplication des acteurs et, du fait, de l'offre a parfois mené à une opacité des services disponibles ainsi qu'à une inégalité d'accès et d'obtention des diplômes qui aujourd'hui pose problème et ne permet pas à la population la plus jeune d'un des continents de répondre positivement à la demande en compétences des marchés du travail. Bien que de nombreux bailleurs de fonds aient financés des projets de coopération internationale pour l'échange de bonnes pratiques entre les différentes régions du monde et l'AL, ces initiatives sont souvent restées lettres mortes dans la pratique (BID, BM). Les bonnes pratiques européennes, souvent utilisées dans ce type de projet, se sont trop souvent avérées inadaptées aux contextes de la région. Face aux résultats positifs obtenus par certains pays de la région dans la création d'instituts autonomes pour la gestion de l'ETFP (Colombie, Mexique ou encore Brésil), il serait intéressant de développer de nouveaux projets s'attachant à partager les bonnes pratiques régionales, cette fois-ci. Plus important encore, il apparaît crucial que ces projets ne couvrent pas la seule phase théorique mais prévoient également une phase de transfert et de capitalisation pour les pays bénéficiaires.

6. L'absence de systèmes d'information statistique comparables:

A un niveau plus macro, il est important de souligner qu'il n'existe pas aujourd'hui de système d'information statistique pour l'ETFP des jeunes, permettant la comparabilité des systèmes et structures de la région. Cet état de fait rend extrêmement difficile les études régionales, l'évaluation et le monitoring des différentes initiatives et programmes. Plus grave encore, cette absence notoire est un symptôme fort de la difficulté à capitaliser les travaux de recherche et les projets d'étude internationaux qui ont été pléthore dans la région depuis les années 90. La durée, parfois relativement courte de ces projets, ne permettant pas la passation de l'information et de la compétence aux institutions responsables. Cette situation témoigne de l'atomisation, et par conséquent du manque de coordination de l'offre d'ETFP qui se développe sur les différents territoires de la région.

Il existe clairement de multiples raisons liées aux contextes socio-économiques de chaque pays, expliquant les problèmes que rencontrent l'employabilité et la formation professionnelle des jeunes latino-américains aujourd'hui. Au sein d'une région où les inégalités sont polarisées et les niveaux de pauvreté augmentent les programmes mis en place ont bien du mal à consolider les systèmes d'éducation et de formation. Les systèmes d'ETFP restent dans la plus part des cas atomisés et peu coordonnés autour d'institutions autonomes spécialisées dans le domaine. Les liens entre l'éducation formelle et la formation professionnelle, ainsi que les liens entre l'éducation formelle et non-formelle et le marché du travail, restent faibles. L'ETFP reste très institutionnalisé et peu tourné vers les besoins de la demande et la pratique du marché du travail. Bien que des pays ont pris conscience du besoin d'une couverture d'éducation primaire et secondaire universelle, la prise de conscience quant au rôle central d'un ETFP de qualité et parfaitement intégré aux systèmes d'éducation nationaux reste encore timide. Il existe aujourd'hui un besoin fort de cohérence et de coordination de ces systèmes, de façon à éviter les effets pervers des programmes "one-shot" souffrants d'un manque de suivi, d'information et de conseil mais aussi d'une qualité médiocre et d'un lien entre enseignement et marché du travail parfois inexistant. Il semble nécessaire que les politiques nationales de transition entre l'éducation et le travail se dessinent plus concrètement. La disjonction entre les systèmes d'éducation formelle et non formelle en AL ainsi que l'absence des systèmes de certification des compétences, sont des symptômes forts du manque de coordination des agences nationales en place dans la région. Il devient de plus en plus évident que le concept de "formation tout au long de la vie" semble être un point d'entrée intéressant permettant la meilleure compréhension des rôles et activités des différents acteurs dans le champ de l'ETFP et l'ouverture vers une coordination possible. De cette future coordination dépendra l'efficacité, l'efficacé, l'équité du système mais également la qualité de celui-ci.

23. Annexes

23.1 Liste des contacts

PEROU					
Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Tel	Courriel
Elohim	Monard	Coordinateur régional	CEDRO	446 66 82	emonard@cedro.org.pe
Norma	Añaños	Directrice	CAPLAB	243 03 10	caplab@caplab.org.pe
Miguel	Huátuco	Coordinateur programme "Jeunes" à la fondation Telefónica	TAREA	424 09 97	miguelh@tarea.org.pe
Nora	Cépeda	Coordinatrice programme Proniño	TAREA	424 09 97	ncepeda@tarea.org.pe
Jessica	Maeda	Assistante axe "consolidation socio institutionnelle" programme Proniño	IEP	202 62 91	jmaeda@pronino.pe
Guillermo	Dema	Spécialiste régional du travail infantile et de l'emploi des jeunes	OIT	615 03 00	dema@oit.org.pe
Victoria	Rosas	Assistante de direction vice-ministère de la promotion de l'emploi	MTPE	630 60 00	vrosas@mintra.gob.pe
Sergio	Quiñones	Assesseur légal de la direction des droits fondamentaux	MTPE		squinones@trabajo.gob.pe
Juan	Chacaltana	Spécialiste de l'emploi pour les pays andins	OIT	615 03 00	chacaltana@oit.org.pe
Walter	Ramírez	Responsable du programme « Jeunes à l'ouvrage »	MTPE	630 60 00	
Ricardo	Valenzuela	Coordinateur du programme « Jeunes à l'ouvrage »	MTPE	630 60 00	
Lady	Castro	Assistante à la Direction Général du Service National pour l'Emploi	MTPE	630 60 00	
Alberto	Aquino	Coordinateur Direction Général de Formation Professionnelle	MTPE	630 60 00	aaquino@trabajo.gob.pe

MEXIQUE

Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Tel	Courriel
Samuel	Bourdeau	Attaché de coopération universitaire	Ambassade de France		samuel.bourdeau@diplomatie.gouv.fr
Regis	Marodon	Directeur de l'AFD	AFD	(5255) 52811777	marodon@afd.fr
Ivan	Castellanos	Chargé de mission National des programmes de développement en direction de la jeunesse	UNFPA	(5255) 5250 7977	jcastellanos@unfpa.org
Gustavo	Flores	Directeur de la coopération internationale	CGUT (SEP)	(01.55) 3601 1600	gfloresf@cgut.sep.gob.mx
Joseph	Alonso	Chargé de mission en coopération française	Education Nationale Française		alonzoseph@hotmail.com
Sergio	Garcia	Directeur Général	CONOCER (SEP)	(01.55) 22.82.02.14	sergio.garcia@conocer.gob.mx
Magali	Soria de Antuñano	Directrice générale Adjointe	CONOCER (SEP)	(01.55) 22.82.02.29	magali.soria@conocer.gob.mx
Hugo	Moreno Sanchez	Directeur du Consortium pour l'innovation et la compétitivité du Conseil National de l'Innovation pour la Compétitivité	CONACYT	(55) 53227742, (55) 53227700 ext. 5020	hmoreno@conacyt.mx

COLOMBIE					
Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Tel	Courriel
Daniel Enrique	Ariza	Directeur Planification	SENA	+57 (1) 3213578319	darizah@sena.edu.co
Gladys	Turriago	Conseillère du président	ANDI	(+571) 3268500 Ext. 2119	gturriago@andi.com.co
Victor Hugo	Malagón Basto	Responsable sociale des entreprises	ANDI	<u>(+57 1) 3268500 Ext. 2437</u>	vmalagon@andi.com.co
Sofia	Suarez	syndicaliste	Sindesena-CUT		
Jonathan	Cardenas	syndicaliste	Coes		coesnacional@gmail.com
Alfredo	Mondragon	syndicaliste	Coes		coesnacional@gmail.com
Victor Gomez	Campo	chercheur	Univ. nacional de colombia	+57 - 1 - 2484748	vmgomez@unal.edu.co
Enrique	Romero	Sous-directeur	Centre de formation en metal-mécanique	<u>+57 (1) 5960050</u>	
Rafael	Mojica	Assitant de direction	Centre de formation en metal-mécanique	<u>+57 (1) 5960050</u>	<u>rgalarzam@sena.edu.co</u>
Marcela	Bautista	Membre du groupe pour l'amélioration de l'éducation intermédiaire	Ministère de l'Éducation Nationale	+57 (1)300 5627355	ymbautistam@gmail.com
Patricia	Asmar	Conseillère de la direction	SENA	+57 (1)- 320 273 73 77	mpasmara@gmail.com
Oscar	Castro	Coordination de la planification stratégique	SENA	+57 (1) 546 1500	oscastro@sena.edu.co

REPUBLIQUE DOMINICAINE					
Prénom	Nom	Fonction	Organisme	Tel	Courriel
Alberto	Estrella	Directeur du Département de Statistiques	Ministère de l'Education	809-688-9700	alberto.estrella@see.gob.do
Henry	Mercedes	Directeur de Information et Analyse	Ministère de l'Education	809-688-9700 EXT 2035	henry.mercedes@see.gob.do
Gilles	Genre-Grandpierre	Directeur	Agence Française de Développement	809 547 12 89	genregrandpierreg@afd.fr
Valery	Vicini	Responsable des opérations	Agence Française de Développement	809 547 12 89	viciniv@afd.fr
Mercedes	Matrille	Directrice générale	Direction Générale de Education Technico-Professionnelle (DGETP) du Ministère de l'Education	809.565-4007	mercedes.matrille@minerd.gob.do
Juan Martin	Moreno	Spécialiste	Banque Mondiale	+54 11 4316 0615	jmoreno1@worldbank.org
Horacio	Alvarez	Spécialiste des programmes d'éducation	Banque Interaméricaine de Développement (IADB)	809 784-6407	HORACIOA@iadb.org
Hisashi	Suzuki	Responsable Général	Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)	809-381-0005	Suzuki.Hisashi@jica.go.jp
Idionis	Perez	Director General	Institution de Formation Technico-Professionnelle (INFOTEP)	809-566-4161 Ext. 2202	idionisp@infotep.gov.do
Salvador	Muñoz Martinez	Responsable de programmes	Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (EACID)	809 6895090	salvador.munos@acid.org.do
Deyanina	Matrille	Directrice	Observatoire du marché du travail du Ministère du Travail	Tel: 8095354404 ext 2066/67/2350	deyanina.matrille@mt.gob.do
Sarah	Pimentel	Directrice	Service National de l'Emploi du Ministère du Travail	(809) 535-4404 ext. 2084 o 2095.	sarah.pimentel@mt.gob.do
Wadi	Cano	President	Association d'Entreprises Industrielles de Herrera et de la Province de Saint Domingue	809 530 10 06	wcano@canoindustrial.com
Sarah	Martin	Responsable local	ONG Jovenes y Desarrollo	809 688 7746, ext. 237	rdominicana@jovenesydesarrollo.org
Diana	Sainz	Chargée d'éducation	Délégation de l'Union Européenne	1829-227-0525	Diana.SAINZ@eeas.europa.eu

23.2 Bibliographie

- Aedo, C. and Pizarro, M. (2004) "Rentabilidad económica del programa de capacitación laboral de jóvenes Chile Joven".
- Aedo, C. and Núñez, S. (2001) "The impact of training policies in Latin America and the Caribbean: The Case of Programa Joven". ILADES and Georgetown University. May 2001.
- BID (2012) "Desconectados: Habilidades, educación y empleo en América Latina", Marina Bassi, Matías Busso, Sergio Urzúa y Jaime Vargas, Santiago, Chili.
- Card, D., P. Ibarra, F. Regalia, D. Rosas and Y. Soares (2006) "Labor Market Impacts of Youth Training in the Dominican Republic: Evidence from a Randomized Program". Inter-American Development Bank, Washington, DC.
- Casanova, F. (2004) Desarrollo local, tejidos productivos y formación: abordajes alternativos para la formación y el trabajo de los jóvenes. Serie Herramientas para la transformación, N°22, Montevideo, CINTERFOR
- CEPAL-UNESCO (2007) Panorama Social de América Latina, Santiago de Chile: UN Economic Commission for Latin America)
- CEPAL - UNESCO (1992): Educación y conocimiento: eje de la transformación productiva con equidad. CEPAL - UNESCO, Santiago de Chile.
- Cinterfor/OIT (1999) *Formación, trabajo y conocimiento. La experiencia de América Latina y el Caribe*. Montevideo, 1999 (Papeles de la oficina técnica, 7)
- De Ibarrola, María (1999) *Los cambios estructurales y las políticas de capacitación y formación en México. Un análisis de la expresión local de las políticas nacionales*. En Seminario Formación y Capacitación ante los retos que plantea la apertura económica y la reestructuración de las empresas. Ciudad de México, 15 y 16 de julio de 1999.
- Díaz, J.J. and M. Jaramillo. 2006. "Evaluation of the Peruvian "Youth Labor Training Program - ProJoven". Working Paper, October. Grupo de Analisis para el Desarrollo, GRADE, Lima.
- Elias, V., Ruiz-Nunez, F., Cossa, R. and D. Bravo (2004) "An econometric cost-benefit analysis of Argentina's Youth Training Program". Inter-American Development Bank, Research Network Working Paper #R-482.
- Filgueira, C.; Lombardi, M. (1995): «Social Policy in Latin America», en Morales-Gomez, D.; Torres, M. (eds.): Social Policy in a Global Society. IDRC, Ottawa
- Gallart, M.A. (2004) habilidades y competencias para el sector informal en América latina: una revisión de la literatura sobre programas y metodologías de formación. Boletín CINTERFOR N°155. Montevideo: CINTERFOR

- Govinda, R. (2008) Non-formal education and poverty alleviation: analysis of field experiences from Asia. Paper presented at Symposium on Directions in Educational Planning, in honor of the work and contributions of Françoise Caillods, Paris, 3-4 July.
- Hoppers, W. (2006) Non-formal education and basic education reform: a conceptual review. Paris: IIEP-UNESCO
- Jacinto, Claudia (2002) "Juventud y Trabajo en América Latina. Tensiones y desafíos para la educación media y la formación profesional" in "Análisis de perspectivas de la Educación en la Región de América Latina y el Caribe".
- Jacinto, C. (2011) Recent Trends in Technical Education in Latin America. IIEP-UNESCO, Paris.
- Lafoucriere, C y F. Mejer (2012) "Estado de situación de los Sistemas de Información de la Educación Técnica y Formación Profesional (ETFP) en 12 países de América Latina y el Caribe". Series on State of the art of the Information Systems for TVET in the World, OREALC/UNESCO, Santiago, Chile (mimeo)
- Lasida, J. 2004 y Berruti, E. (2002) "Foro Juvenil, ensayos y aprendizajes para las políticas de educación y trabajo", in C. Jacinto at al. Nuevas alianzas y estrategias en la formación para el trabajo de jóvenes desfavorecidos; Estudio de caso en América latina (pp.5-153). Paris: IIEP-UNESCO
- Minkner-Bünjer, M. (2007) "Mentalidad emprendedora y proyectos empresariales en la enseñanza técnico-profesional de la región Coquimbo (Chile): una contribución de la practica al debate sobre el emprendimiento juvenil". paper presented at the Congreso de Conmemoración de los 50 años de FLASCO, Quito, Ecuador, 29-31 Octubre
- Moura Castro, C. de (2000) secondary schools and the transition to work in Latin America and the Caribbean. Sustainable Development Department, Education Unit, Technical paper series. Washington, DC: Inter-American Development Bank
- Nopo, H., M. Robles and J. Saavedra (2002) "Una Medición del Impacto del Programa de capacitación Laboral Juvenil PROJoven". Documento de Trabajo 36, Grade. Perú.
- OIT (2008), "Global Employment Trends for Youth", ILO, Geneva.
- OIT (2012), "Global Employment Trends for Youth", ILO, Geneva.
- Pieck, E. (2004) La oferta de formación para el trabajo en México; Documentos de Investigación N°3 Mexica, DF: Instituto de Investigaciones para el Desarrollo de la Educación (INIDE), Universidad Iberoamericana, México
- Pezzullo, S. (2005) "Project Effectiveness and Impact: Youth Employability and Job Placement", International Youth Foundation, Baltimore
- UNESCO Santiago (2005), "La educación técnico profesional de nivel medio en siete países de América Latina", Santiago.
- UNESCO Paris (2005), "La Educación Técnico Profesional en América Latina y el Caribe".
- UNESCO-UIS (2007) Global Education Digest 2007. Comparing Education Statistics across the World. Montreal, UNESCO-UIS
- World Bank (2011) World Report, Washington, DC: World Bank

- CAPLAB, Antamina, 2006, *Competitividad, Competencia y Oportunidad para el Desarrollo de los Recursos Humanos del País. Lineamientos Nacionales de Política de la Formación Profesional en el Perú*, Lima, MTPE, MINEDU, 51 p.
- Ministerio de Trabajo y de Promoción del Empleo, 2012, *Políticas Nacionales de Empleo*, Lima, MTPE, 98 p.
- Ministerio de Trabajo y de Promoción del Empleo, 2011, *Plan Sectorial de Acción para la Promoción del Empleo Juvenil 2009 – II al 2012 – I*, Lima, OIT,MDGIF, Proyecto Prejal, 66 p.
- Obra, 2011, *Obras : Alianzas por la Juventud*, Lima, USAID, IYF, 101 p.
- OIT, 2011, *Tendencias Mundiales del Empleo Juvenil: Actualización a 2011*, Ginebra, OIT,